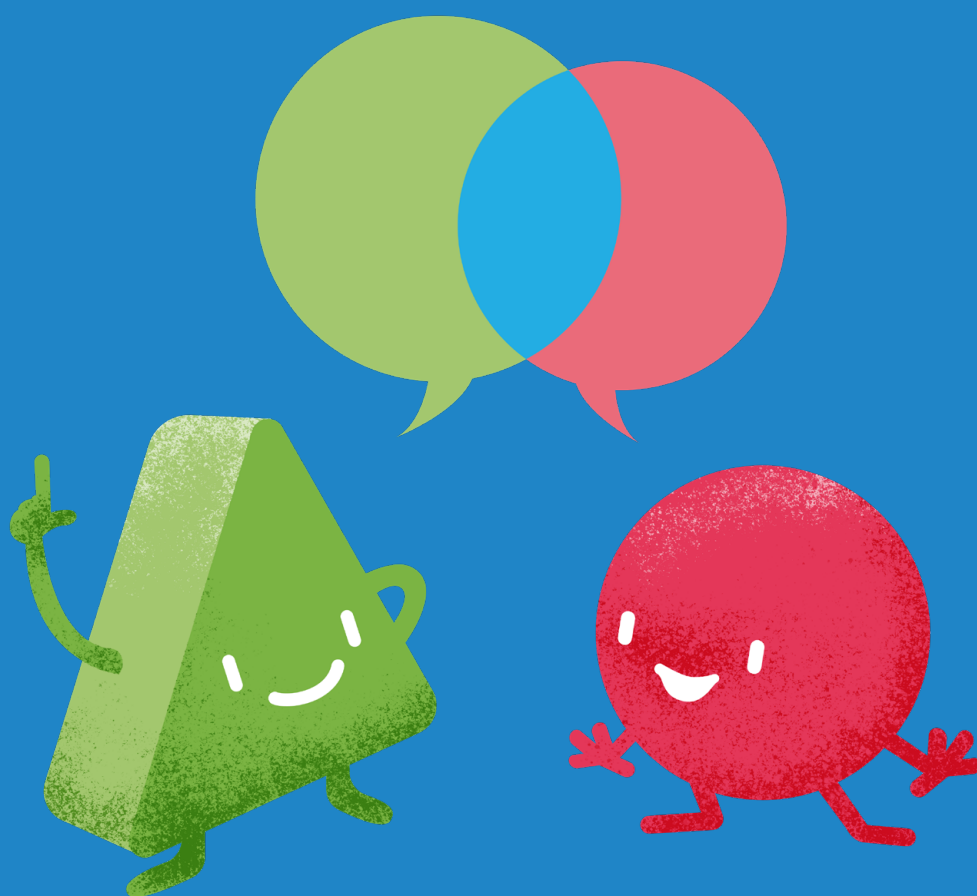


Prévenir et répondre aux violences entre enfants et entre jeunes:

ADOPTER DES COMPORTEMENTS PROTECTEURS

GUIDE PRATIQUE



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**



Co-funded by the Rights,
Equality and Citizenship
(REC) Programme of the
European Union



**Prévenir et
répondre aux
violences entre
enfants**

ADOPTER DES COMPORTEMENTS
PROTECTEURS

Mentions légales

© SOS Villages d'Enfants International, 2021

Publié en Autriche par SOS Villages d'Enfants International.

Première édition publiée en mai 2022.

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de SOS Villages d'Enfants International, ou conformément aux conditions expressément autorisées par la loi, ou selon des termes convenus avec l'organisation de droits de reproduction compétente. Les demandes de renseignements concernant la reproduction hors des cadres mentionnés ci-dessus doivent être envoyées en premier lieu à SOS Villages d'Enfants International à l'adresse ci-dessous.

SOS Villages d'Enfants International

Hermann-Gmeiner-Str.51
A-6020 Innsbruck
Autriche
train4childrights@sos-kd.org

Autrices principales

Docteur Chrissie Gale et Evelyn Vrouwenfelder

Comité éditorial

Francine Stansfield, Irene Stevens et Florence Treyvaud Nemtzov

Conception et mise en pages

Bestias Design

Illustrations

Josip Vranjković

Références suggérées

SOS Villages d'enfants International (2022) Prévenir et répondre aux violences entre enfants : Adopter des comportements protecteurs. Guide Pratique. SOS Villages d'Enfants International.



Cette publication a été réalisée avec le concours de l'Union européenne. Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive de SOS Villages d'Enfants International et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

Prévenir et répondre aux violences entre enfants et entre jeunes:

**ADOPTER DES COMPORTEMENTS
PROTECTEURS**



**Applying
Safe
Behaviours**

PREVENTING AND RESPONDING
TO PEER VIOLENCE

Remerciements

SOS Villages d'Enfants International tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce projet et à la préparation/réalisation de cette publication.

ÉQUIPE PROJET AU NIVEAU DES PARTENAIRES

SOS Villages d'Enfants International tient à remercier tous les enfants et les jeunes impliqués dans les Groupes Nationaux de Jeunes Experts dans chaque pays participant au projet, ainsi que les jeunes du Groupe International de Jeunes Experts.

SOS Villages d'Enfants International : Coenraad de Beer, Francine Stansfield, Florence Treyvaud Nemtzov, Fae Wallner.

SOS Villages d'Enfants Belgique : Adeline Puerta, Melissa Seggio.

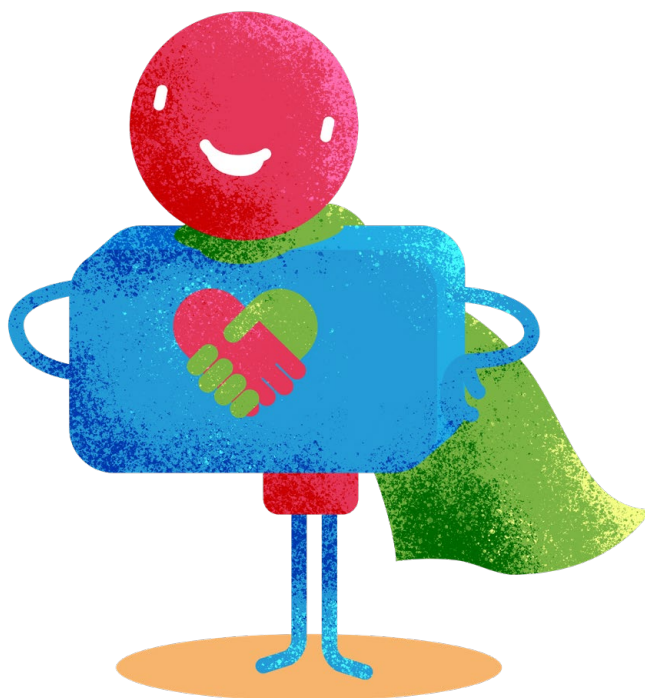
SOS Villages d'Enfants France : Emma Baz, Fanny Hug, Sandrine Margueres.

SOS Villages d'Enfants Italie : Margherita Brasca, Teresa Pietravallo.

SOS Villages d'Enfants Roumanie : Andreea Ancuta, Adriana Birloi, Nicoleta Moldovanu.

SOS Villages d'Enfants Espagne : Marie Daries, Inmaculada Concepcion Maldonado Calvo.

SOS Villages d'Enfants International tient à remercier tout particulièrement la Direction générale Justice et consommateurs de la Commission européenne pour son soutien financier et son assistance au long cours dans la réalisation du projet.



Avant-propos

Les enfants et les jeunes qui vivent en structure d'accueil ou dans des familles vulnérables sont plus susceptibles que les autres de subir des atteintes à leurs droits humains telles que la violence. Du fait de leurs vécus, ils courent un plus grand risque d'être victimes de violences de la part de leurs pairs, ou d'exercer des violences envers eux.¹

Pourtant, malgré la prévalence de la violence – et malgré l'importance cruciale d'un traitement digne et respectueux permettant aux enfants et aux jeunes de développer les liens dont ils ont besoin pour devenir la meilleure version d'eux-mêmes –, les professionnels de l'aide à la jeunesse et les autres adultes qui accompagnent les enfants et les jeunes rencontrent souvent des difficultés pour prévenir les violences entre enfants et y répondre adéquatement.

Le projet ***Prévenir et répondre aux violences entre enfants et entre jeunes*** – qui bénéficie d'un financement du programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne – a pour objectif de résoudre ces difficultés, et le présent Guide pratique constitue une étape essentielle du projet.

Ce projet est coordonné par SOS Villages d'Enfants International et il est mis en œuvre en partenariat avec les associations SOS Villages d'Enfants en Belgique, en France, en Italie, en Roumanie et en Espagne. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers ces associations membres, ainsi qu'envers tous les partenaires qui ont contribué au projet et à ce Guide pratique.

La fameuse devise politique « Rien pour nous sans nous » est d'une pertinence particulière pour le projet *Prévenir et répondre aux violences entre enfants*. En effet, pour relever le défi posé par les violences entre enfants, les jeunes doivent être impliqués. Ce projet a donc écouté les voix et les besoins des enfants et des jeunes, dans le but de renforcer leurs capacités et leurs connaissances. Car un objectif essentiel du projet est de faire des enfants et des jeunes des acteurs de la création d'un environnement sûr pour eux-mêmes et leurs pairs.

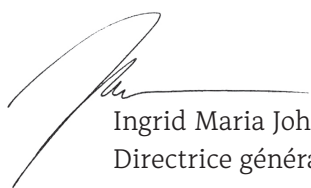
Il est important de souligner que les violences entre enfants se produisent partout et que les facteurs de l'environnement élargi dans lequel vivent les enfants et les jeunes peuvent augmenter pour eux le risque d'être concernés – que ce soit en tant que cibles, initiateurs ou témoins de violences.

Ce projet a également pour objectif de permettre aux professionnels de l'aide à la jeunesse de réagir de manière appropriée. Cela nécessite la mise en œuvre d'une approche multisectorielle où toutes les personnes impliquées dans l'accompagnement des enfants et des jeunes – y compris celles qui ont la responsabilité d'élaborer les politiques et de développer une culture organisationnelle privilégiant la prévention – partagent une même compréhension des problématiques en jeu et du rôle de

1. Brodie & Pearce, 2017

chacun. Ce projet vise dès lors à impliquer, informer et conseiller les responsables opérationnels, les responsables politiques et les autres décideurs, afin qu'ils aient pleine conscience de la nécessité de mettre en place des politiques adéquates de prévention et de lutte contre les violences entre enfants.

Ce Guide pratique répond à un besoin vital, et nous sommes heureux qu'il aborde les défis de manière aussi exhaustive. Nous partagerons ces ressources au sein de la fédération SOS Villages d'Enfants et nous espérons que ce Guide, ainsi que les outils de formation qui l'accompagnent, seront largement utilisés à travers le monde, afin de contribuer à réduire les violences entre enfants, en créant un environnement sûr pour les enfants et les jeunes qui ont perdu la protection parentale.



Ingrid Maria Johansen

Directrice générale, SOS Villages d'Enfants International

Avant-propos du Groupe international de jeunes experts

Les points suivants ont été établis par les jeunes du Groupe international de jeunes experts du projet. Ils souhaitent que les personnes qui s'occupent d'enfants et de jeunes et travaillent avec eux comprennent la nature des violences entre enfants.

Les violences entre enfants sont plus fréquentes lorsqu'un enfant est considéré comme différent

Il peut s'agir de violences verbales, de harcèlement, de stigmatisation en raison de l'apparence physique, d'exclusion sociale, de pression sociale et de haine. Elles peuvent prendre la forme de sexisme, de racisme, d'homophobie et de discriminations fondées sur le statut économique ou l'origine ethnique. Enseigner la tolérance et l'acceptation aux enfants est une tâche qui revient aux adultes.

Les enfants et les jeunes sont confrontés à des violences dans de nombreux contextes différents, souvent sans que les adultes en soient témoins

Les violences peuvent se produire partout : en ligne et sur les réseaux sociaux, à l'école, dans les structures d'accueil, dans les clubs sportifs et de loisirs, dans la rue ou dans les transports publics. Il n'y a pas toujours d'adulte présent.

Les enfants et les jeunes ne parlent pas des violences entre enfants parce qu'ils craignent les conséquences

raignent que la situation n'empire et ils craignent que les autres ne les croient pas. Le rejet est effrayant ! Dans d'autres cas, les enfants ne se rendent pas compte qu'il s'agit de violences, parce qu'on ne leur accorde pas assez d'importance ou parce qu'elles sont normalisées.

Les adultes ne doivent jamais considérer les violences entre enfants comme des jeux stupides entre enfants

Les adultes doivent prendre au sérieux les paroles des enfants lorsqu'ils signalent un acte de violence entre enfants. Ne les laissez pas penser qu'ils exagèrent ! Veillez à toujours valider leurs émotions ! Soyez de bons modèles pour les enfants et les jeunes !

Parler davantage des violences entre enfants avec les enfants, les jeunes et les adultes

La violence ne doit pas être un sujet tabou. Parlez-en et passez des paroles aux actes, afin que les enfants puissent la reconnaître, la signaler et tâcher de l'éviter. Les jeux de rôle sont de bons outils pour entamer ce dialogue.

Le soutien entre enfants et jeunes est utile, mais un adulte responsable doit être présent

Les jeunes peuvent être là pour leurs pairs qui sont victimes de violences. Ils peuvent les aider à se confier à un adulte, les écouter et leur donner des conseils fondés sur leurs expériences personnelles.

Il est essentiel de renforcer l'estime de soi

Une mauvaise estime de soi peut déclencher un comportement agressif et conduire à des violences entre enfants. Nous devons travailler ensemble pour transformer les différences en forces personnelles et donner à tous les enfants et jeunes les moyens d'agir !

La confidentialité est indispensable

Expliquez et respectez les règles de confidentialité. Ne parlez pas de notre histoire à n'importe qui, et demandez-nous avant d'en parler à qui que ce soit !

Tous les enfants ont besoin d'accompagnement lorsqu'ils sont concernés par les violences entre enfants

Les violences entre enfants affectent aussi bien les initiateurs que les enfants ciblés. Ils ont tous besoin d'une personne digne de confiance et responsable pour les écouter. Il ne s'agit pas de punir ou de blâmer, mais de trouver des solutions ensemble. N'oubliez pas que l'initiateur peut aussi avoir été victime de violences.

Un parcours dans l'aide à la jeunesse ne doit pas être considéré comme une faiblesse.

Pour cela, il faut accompagner davantage les enfants pris en charge en structure d'accueil

Faire comprendre qu'un parcours dans l'aide à la jeunesse peut être un vécu précieux, et contribuer à briser les mythes relatifs aux structures d'accueil.

Les enfants pris en charge en structure d'accueil n'ont pas toujours une figure d'attachement fixe à laquelle s'adresser en cas de violences entre eux.

Une dynamique de groupe difficile peut conduire à des violences entre enfants, que ce soit dans le cadre d'une structure d'accueil ou dans d'autres configurations.

Table des matières

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION DU GUIDE PRATIQUE	11
Pourquoi ce Guide Pratique est-il nécessaire ?	12
Quel est l'objectif de ce Guide pratique ?	13
À qui s'adresse ce Guide pratique ?	13
Les limites de ce Guide pratique	14
Quel est le contenu de ce Guide pratique ?	14
Comment utiliser ce Guide pratique ?	15
CHAPITRE 2 - TERMINOLOGIE	17
CHAPITRE 3 - PRINCIPES DIRECTEURS	21
Sept principes directeurs	22
CHAPITRE 4 - QUE SONT LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS ?	27
Les violences entre enfants	28
Où se produisent les violences entre enfants ?	29
CHAPITRE 5 - LES VOIX DES ENFANTS ET DES JEUNES	31
Ce que les enfants et les jeunes nous ont dit	32
CHAPITRE 6 - QUI EST CONCERNÉ PAR LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS ET POURQUOI ?	43
Quels sont les facteurs qui contribuent aux violences entre enfants ?	44
CHAPITRE 7- IDENTIFIER LES COMPORTEMENTS PRÉOCCUPANTS	51
Comportement des enfants et adolescents et risques de violences entre enfants	53
Développement du comportement sexuel	63
CHAPITRE 8- CRÉER DES ESPACES SÛRS : L'IMPORTANCE D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS	71
La culture organisationnelle et le développement organisationnel	73
Que doit contenir une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants ?	74
Fonctions et responsabilités dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants	74
Commencer le processus d'élaboration d'une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants	76
Recrutement du personnel et développement des compétences	78

CHAPITRE 9 - DES PRATIQUES FONDÉES SUR LES RELATIONS : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES REQUISES POUR RÉPONDRE AUX VIOLENCES ENTRE ENFANTS	81
Des pratiques fondées sur les relations	83
Comprendre le contexte, le comportement et les réactions des enfants et des jeunes dont vous vous occupez	84
La manière dont nous réagissons	87
Prévention et intervention rapide	93
Identification, déclaration et partage d'informations	95
CHAPITRE 10 - LES PRATIQUES RESTAURATIVES	103
CHAPITRE 11- ENFANTS ET JEUNES – RELATIONS RESPECTUEUSES ET COMPÉTENCES DE VIE	111
L'éducation aux relations respectueuses	113
CHAPITRE 12 - PROMOUVOIR LE CHANGEMENT	123





CHAPITRE 1

Introduction du Guide pratique

CHAPITRE 1

Introduction du Guide pratique

Les relations avec les pairs sont importantes pour les enfants et les jeunes. Elles contribuent à établir les normes sociales, à renforcer la confiance et les compétences sociales, et peuvent influencer les comportements et les choix de vie. Nous voudrions que tous les enfants et tous les jeunes soient en mesure de nouer des relations sûres et protectrices avec leurs pairs. Cela étant, les violences entre eux sont préjudiciables et peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être émotionnel, physique et psychologique d'un enfant ou d'un jeune.

Avant de rédiger ce Guide pratique, nous avons mené une phase d'évaluation visant à recueillir des informations sur les violences entre enfants dans les pays des cinq associations SOS Villages d'Enfants participant au projet cofinancé par l'UE : « Prévenir et répondre aux violences entre enfants : Adopter des comportements protecteurs » – Belgique, France, Italie, Roumanie et Espagne. Cette phase d'évaluation s'est articulée autour de deux éléments principaux : des entretiens entre enfants menés par des jeunes, et un questionnaire en ligne rempli par des professionnels de l'Aide à la Jeunesse et d'autres intervenants sociaux. Des discussions collectives avec des enfants et des jeunes ayant un parcours dans l'Aide à la Jeunesse et issus de familles vulnérables ont également contribué à la phase de collecte d'informations. Les informations que nous avons recueillies ont toutes façonné le contenu de ce Guide pratique.

Nous avons constaté que les violences entre enfants entraînent des conséquences :

- Sur l'enfant ou le jeune directement visé par ces violences.
- Sur l'enfant ou le jeune initiateur des violences.
- Sur d'autres enfants et jeunes, par exemple en tant que témoins d'événements de violence entre enfants.

Dans ce Guide pratique, nous identifierons collectivement ces enfants et ces jeunes comme étant « **concernés** » par les violences entre enfants.

Nous avons également appris à quel point il est important que toutes les personnes chargées d'accompagner des enfants et de jeunes aient une bonne compréhension des violences entre enfants, des moyens de les prévenir et de l'accompagnement dont ont besoin les enfants et les jeunes concernés. Les enfants et les jeunes nous demandent particulièrement de diffuser des informations qui contribueront à améliorer la réponse et l'accompagnement dont ils bénéficient lorsqu'ils sont concernés par les violences entre enfants.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE GUIDE PRATIQUE ?

Les enfants et les jeunes nous ont expliqué que tous les espaces dans lesquels ils interagissent, vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale, peuvent devenir dangereux du fait des violences entre enfants. Par conséquent, ce Guide pratique a pour objectif de fournir des éléments d'information pour l'accompagnement et la protection des enfants et des jeunes, dans tous les contextes.

À cet effet, ce Guide pratique présente des informations qui, nous l'espérons, contribueront à la création d'environnements sûrs et accueillants pour les enfants et les jeunes. L'établissement de tels environnements implique principalement trois paramètres :

- Une formation adéquate des professionnels de la protection de l'enfance, des travailleurs sociaux et des autres personnes impliquées.
- Des politiques et procédures organisationnelles de prévention² qui intègrent pleinement des actions visant à prévenir et lutter contre les violences entre enfants et à y répondre de manière appropriée.
- La possibilité pour les enfants et les jeunes de demander et d'obtenir tout le soutien dont ils ont besoin s'ils sont concernés par les violences entre enfants.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE PRATIQUE ?

Ce Guide pratique a été élaboré pour informer et outiller toutes les personnes qui s'occupent d'enfants et de jeunes qui risquent de subir ou subissent des violences entre enfants, et travaillent avec eux.

Il s'agit avant tout des personnes qui travaillent directement avec les enfants et les jeunes et qui s'en occupent au quotidien – par exemple leurs principaux adultes responsables, ainsi que les personnes qui travaillent dans différents domaines, notamment l'éducation, le travail social, la santé, les sports et loisirs, les forces de l'ordre, le système judiciaire, les organisations religieuses et les fournisseurs d'accès à Internet, etc. Il concerne également toute autre personne dont le rôle est de s'attaquer aux différentes causes sous-jacentes de la violence – y compris celles de l'exclusion sociale, de la stigmatisation et de la discrimination.

Ainsi, ce Guide pratique favorise une approche multisectorielle qui encourage une compréhension commune des questions liées aux violences entre enfants et du rôle que chaque intervenant social et prestataire de services peut jouer.



2. La formule « Politique de prévention » est utilisée dans ce document comme abréviation de « Politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants ».

En outre, ce Guide pratique devrait constituer un moyen utile d'informer et de conseiller les responsables politiques, les décideurs et les législateurs sur les besoins des enfants et des jeunes concernés par les violences entre enfants et sur les stratégies de prévention à engager. Ce Guide pratique est également pertinent pour tous ceux qui militent en faveur de réformes positives en matière de protection des enfants et des jeunes.

LES LIMITES DE CE GUIDE PRATIQUE

Avant de poursuivre, il est important de comprendre les limites de ce Guide pratique et le fait que, compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la problématique, ce document **ne peut couvrir exhaustivement un quelconque sujet donné**. Son objectif reste cependant de fournir une compréhension d'ordre général sur laquelle vous pourrez vous appuyer, en vous encourageant à travailler et à explorer davantage les thématiques.

QUEL EST LE CONTENU DE CE GUIDE PRATIQUE ?

Ce Guide pratique contient les chapitres suivants :

Chapitre 1. Introduction du Guide pratique

Chapitre 2. Terminologie

Chapitre 3. Principes directeurs

Chapitre 4. Que sont les violences entre enfants ?

Chapitre 5. Les voix des enfants et des jeunes

Chapitre 6. Qui est concerné par les violences entre enfants et pourquoi ?

Chapitre 7. Identifier les comportements préoccupants

Chapitre 8. Créer des espaces sûrs : L'importance d'une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants

Chapitre 9. Des pratiques fondées sur les relations : Compétences et connaissances requises pour répondre aux violences entre enfants

Chapitre 10. Les pratiques restauratives

Chapitre 11. Enfants et jeunes – relations respectueuses et compétences de vie

Chapitre 12. Promouvoir le changement

COMMENT UTILISER CE GUIDE PRATIQUE ?

Ce Guide pratique a été conçu pour remplir deux fonctions précises :

En tant que document de référence pour toute personne s'occupant d'enfants et de jeunes et travaillant avec eux. Il est conçu pour être facile à utiliser et comporte des chapitres clairement définis pour aborder les différents aspects des violences entre enfants. Il sert également d'outil de base à la discussion lors de la collaboration avec des collègues d'autres services, en les aidant à comprendre certains des domaines qui doivent être abordés pour les enfants et les jeunes qui sont ou risquent d'être concernés par les violences entre enfants.

Dans le cadre d'un programme de formation plus large visant à préparer les personnes qui travaillent avec et s'occupent d'enfants et de jeunes qui sont ou risquent d'être concernés par les violences entre enfants. Nous encourageons les personnes qui lisent et utilisent ce Guide pratique à suivre la formation correspondante spécifiquement élaborée pour ce projet. Cette formation est proposée par SOS Villages d'Enfants et a été conçue pour rendre le contenu du Guide pratique aussi pertinent que possible pour les personnes impliquées, dans chaque pays participant.

En plus du contenu principal, tout au long du Guide pratique, les icônes suivantes indiquent des contenus supplémentaires :



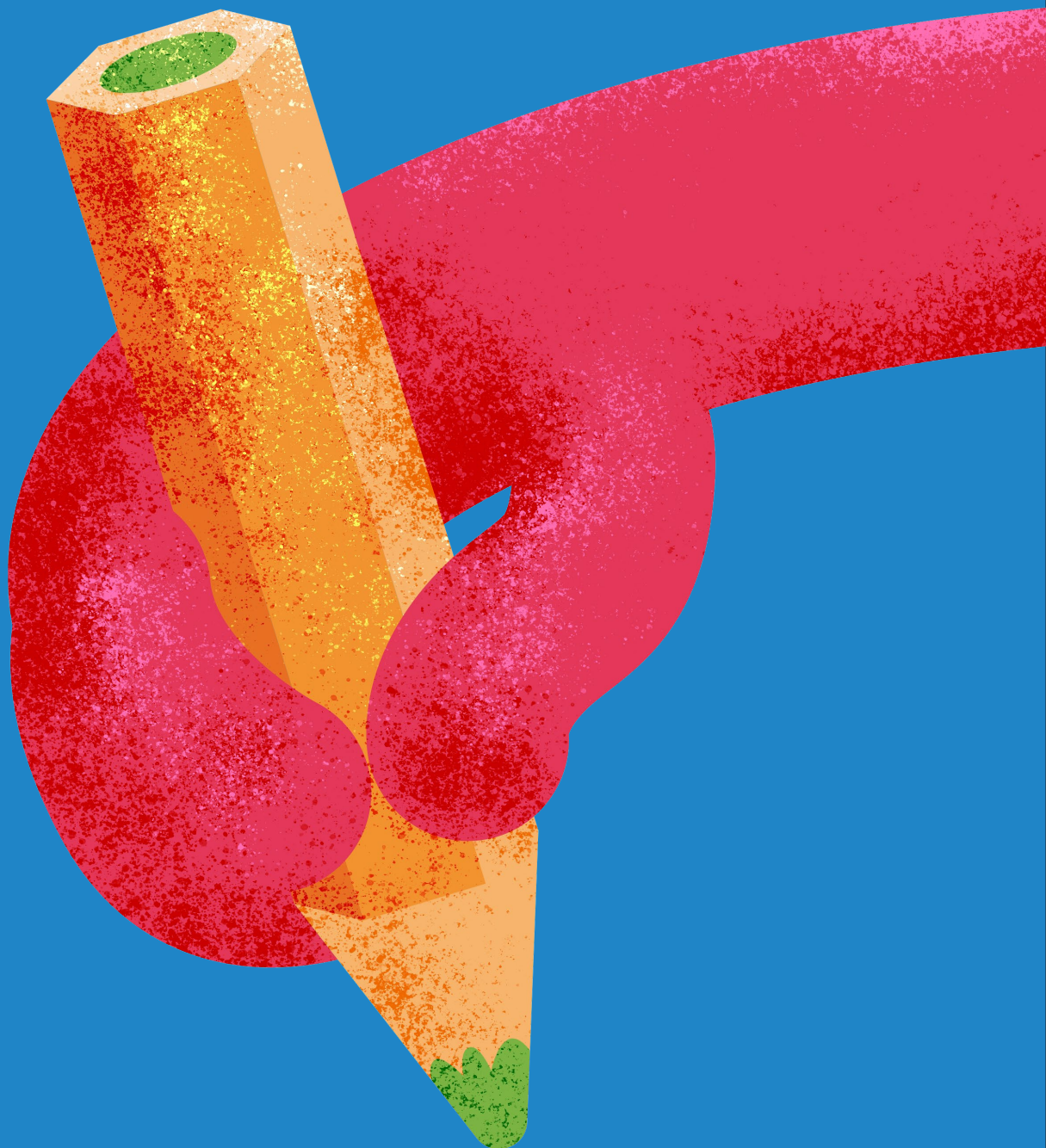
CONSEILS ET OUTILS : Idées, informations ou activités supplémentaires que vous pourriez vouloir mettre en œuvre.

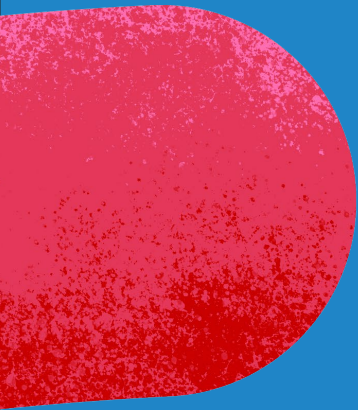


LIRE ET RÉFLÉCHIR : Suggestions de lectures supplémentaires susceptibles d'améliorer votre compréhension des problématiques. Ces lectures sont principalement en anglais.



REGARDER ET RÉFLÉCHIR : Suggestions de contenus vidéo supplémentaires susceptibles d'améliorer votre compréhension des problématiques. Ces vidéos sont en anglais.





CHAPITRE 2

Terminologie

CHAPITRE 2

Terminologie

INTRODUCTION

Dans le présent Chapitre, nous proposons un glossaire des termes que nous avons utilisés tout au long du Guide pratique.

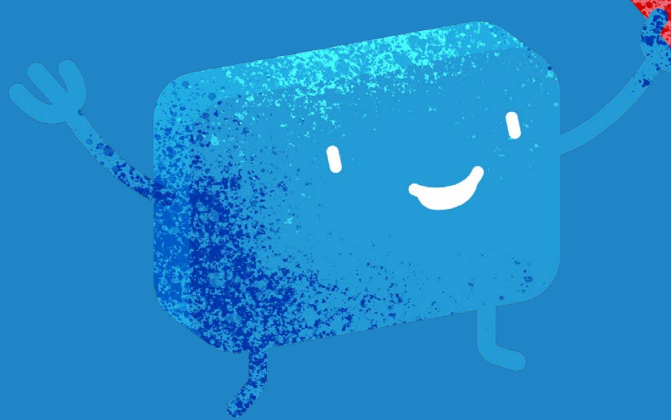
Nous employons l'expression « enfants et jeunes » pour désigner les enfants, les jeunes et les jeunes adultes âgés de 0 à 24 ans. En outre, nous utilisons l'expression « les personnes qui s'occupent d'enfants et travaillent avec eux » pour désigner l'ensemble des bénévoles, professionnels de l'Aide à la Jeunesse et les autres professionnels responsables de la prise en charge, de la protection, du bien-être et du développement des enfants et des jeunes.

La définition globale des violences entre enfants que nous avons utilisée dans ce Guide pratique se trouve également au Chapitre 4.

Terminologie

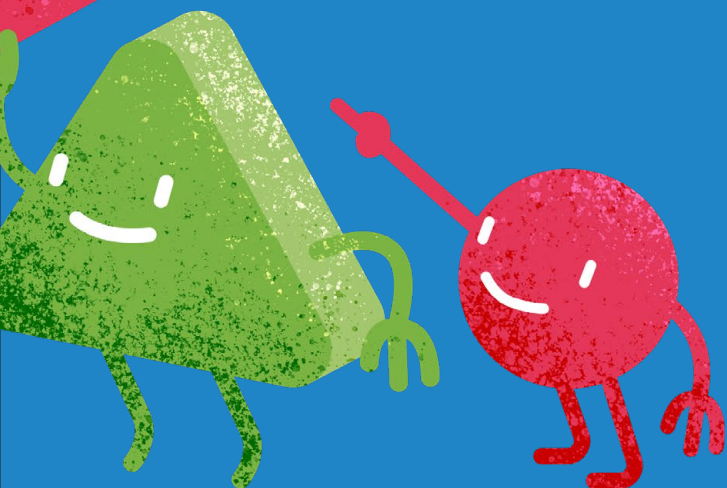
TERME/ EXPRESSION	SIGNIFICATION
Besoins spécifiques	Les enfants et les jeunes à besoins spécifiques comprennent, par exemple, ceux qui sont en situation de handicap physique ou autre, ceux qui connaissent des problèmes de santé mentale et des troubles de l'apprentissage, etc. Par exemple, ils peuvent souffrir d'un trouble du spectre autistique (TSA), d'un trouble déficitaire de l'attention (TDA) ou d'un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
Expériences négatives (vécues) dans l'enfance	Les expériences négatives (vécues) dans l'enfance (on emploie régulièrement l'acronyme anglais ACE – Adverse Childhood Experiences) sont les événements traumatisants vécus par les enfants. Il s'agit des situations ou événements traumatisants vécus au cours de l'enfance et/ou de l'adolescence. Il peut s'agir d'un événement unique, ou de menaces prolongées envers la sécurité, la sûreté ou l'intégrité corporelle d'un enfant ou d'un adolescent. De tels vécus nécessitent des adaptations sociales, émotionnelles, neurobiologiques, psychologiques et comportementales importantes pour survivre.

Aide à la Jeunesse	Prise en charge dans un environnement familial, ordonnée par un organisme administratif ou une autorité judiciaire compétent(e), et toute forme de prise en charge assurée dans un environnement résidentiel, y compris dans des établissements privés, que ce soit ou non à la suite de mesures administratives ou judiciaires. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les Lignes directrices des Nations unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants (2009).
Services d'hébergement agréés par l'Aide à la Jeunesse	Lieux d'hébergement où des enfants et des jeunes sont <i>légalement</i> pris en charge par des personnes autres que leurs parents biologiques.
Enfant	Tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation applicable à la personne (Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, article 1).
Concerné•e par les violences entre enfants	Enfants ou jeunes directement ciblés par les violences entre enfants, enfants ou jeunes auteurs de violences entre enfants et autres personnes susceptibles d'être affectées d'une manière ou d'une autre, par exemple en tant que témoins des événements.
Violences entre enfants	Préjudice impliquant une forme quelconque de violence physique, sexuelle, émotionnelle ou financière, ou d'actes de coercition exercés entre enfants et jeunes. Cela inclut le harcèlement et l'intimidation, le cyberharcèlement, ainsi que les violences sexuelles, émotionnelles et physiques.
Personnes qui s'occupent d'enfants et de jeunes et/ou travaillent avec eux	Formulation englobant les différents adultes qui fournissent une prise en charge et des services directs aux enfants, y compris dans le contexte de structures de prise en charge, et/ou qui ont la responsabilité de gérer ou de coordonner des services, par exemple les professionnels de l'Aide à la Jeunesse, les enseignants, les intervenants sociaux, les éducateurs et animateurs, les forces de l'ordre, etc.
Jeune	Selon la définition de l'ONU, les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans (Assemblée générale des Nations unies 2001, 56e session).



CHAPITRE 3

Principes directeurs



CHAPITRE 3

Principes directeurs

INTRODUCTION

Ce chapitre présente sept principes fondateurs à prendre en compte et à appliquer tout au long des conseils offerts dans cette publication. Ces principes sont structurés dans le cadre d'une approche globale centrée sur les enfants et les jeunes, qui considère les enfants et les jeunes en tant qu'individus autonomes, dans leur diversité, et en tant que personnes détentrices de droits. Les principes énumérés ci-dessous sont tous aussi importants les uns que les autres.

SEPT PRINCIPES DIRECTEURS

PRINCIPE 1 : PROMOUVOIR ET PROTÉGER TOUS LES DROITS HUMAINS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les droits humains de tous les enfants et jeunes doivent être pris en compte dans l'accompagnement proposé à ceux qui risquent d'être ou sont concernés par les violences entre enfants. Cela implique qu'il faut prêter une attention particulière à la Convention internationale des Nations unies relative aux Droits de l'Enfant (CIDE), qui fait des adultes des détenteurs de devoirs et des enfants des titulaires de droits. Bien que la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant définisse spécifiquement les droits des jeunes jusqu'à l'âge de 17 ans, nous mesurons également dans ce Guide pratique l'importance du fait que des jeunes de plus de 17 ans doivent également bénéficier d'une prise en charge et d'un accompagnement pour que tous leurs droits humains soient respectés et concrétisés.

Tous les droits de l'enfant sont d'égale importance. Cependant, parmi les articles de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, nous souhaitons en souligner un certain nombre, car ils doivent particulièrement être pris en considération au sujet des enfants qui risquent d'être ou sont concernés par les violences entre enfants. Il s'agit par exemple des articles qui soulignent le droit à la protection (articles 32-36) et l'accès aux services fondamentaux, y compris les services médicaux et de rééducation, la sécurité sociale et l'éducation (articles 24, 26 et 28). Les enfants en situation de handicap ont droit à une assistance spéciale (article 23), tandis que certains articles préservent l'identité culturelle des enfants (article 30) et les protègent des discriminations (article 2).

Une approche fondée sur les droits doit informer et guider une réponse réfléchie et bienveillante pour accompagner les enfants et les jeunes concernés par les violences entre enfants.

PRINCIPE 2 : UNE PARTICIPATION PLEINE ET ENTIÈRE

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant stipule l'obligation importante de laisser les enfants exprimer leur opinion sur toutes les questions qui les concernent, et de dûment prendre cette opinion en considération (article 12). Les implications d'une telle participation à la prise de décision sont nombreuses.

Premièrement, les enfants et les jeunes – individuellement et collectivement – doivent se voir fournir ou pouvoir demander et obtenir des informations sur toutes les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Toutes les informations qui leur sont transmises doivent être adaptées à leur âge et à leur niveau de maturité, et elles doivent être faciles à comprendre pour que leur « participation » ait un sens.

Deuxièmement, ces informations doivent être réalistes en ce qui concerne les opportunités et l'accompagnement réellement disponibles.

Troisièmement, l'opinion de l'enfant ou du jeune doit être recueillie d'une manière et dans un contexte qui lui permettent de s'exprimer librement. Il ne doit pas se sentir contraint ou forcé de donner son avis, de quelque manière que ce soit. Quatrièmement, l'enfant ou le jeune doit être informé dès le départ qu'il ne sera peut-être pas possible de prendre des décisions et d'agir d'une manière qui soit totalement conforme à ses demandes et à ses souhaits. Les enfants et les jeunes doivent toujours être informés des modalités et des raisons des décisions prises à leur sujet.

Répondre de manière appropriée au principe de « participation » ne se résume pas à une « consultation ». La participation pleine et entière de l'enfant ou du jeune doit être garantie et, par conséquent, l'engagement de tous les adultes à promouvoir et assurer cette participation doit l'être également. Lorsqu'une telle participation existe, elle contribue de manière significative à l'autonomisation de l'enfant ou du jeune, ainsi qu'à l'amélioration et au renforcement de sa résilience – des facteurs essentiels pour garantir des résultats optimaux pour les personnes concernées par les violences entre enfants.

Enfin, et ce n'est pas moins important, les enfants et les jeunes impliqués de la sorte dans le processus décisionnel sont particulièrement bien placés pour fournir un point de vue utile sur les efforts visant à améliorer l'approche globale en matière de politiques, de services et d'accompagnement, ainsi que sur les actions susceptibles de renforcer la prévention et la réponse aux violences entre enfants.

PRINCIPE 3 : PRINCIPE DE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant exige que toutes les décisions et actions soient prises dans « l'intérêt supérieur de l'enfant » (article 3.1). Cela implique d'une part que les opinions et les souhaits de l'enfant ou du jeune sont essentiels lorsqu'il s'agit de déterminer les actions qui sont dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Mais cela peut également impliquer qu'une fois tous les facteurs et toutes les informations pris en compte, les décisions doivent éventuellement aller partiellement ou totalement à l'encontre des opinions et des souhaits d'un enfant, afin que son intérêt supérieur soit respecté. Il peut s'agir d'un équilibre délicat à atteindre, qui souligne une fois de plus l'importance de donner, de discuter et d'expliquer toutes les informations, options et décisions pertinentes avec l'enfant ou le jeune concerné, dans un contexte de transparence et de soutien.

Ce principe implique également la reconnaissance du fait que chaque enfant et chaque jeune est unique. Par conséquent, les réponses et l'accompagnement proposés doivent être flexibles et adopter une approche individualisée qui soit pleinement conforme à leur situation.

PRINCIPE 4 : ÉTABLIR DES RELATIONS DURABLES DE PROTECTION, DE CONFIANCE ET DE RESPECT ET MAINTENIR UNE APPROCHE CENTRÉE SUR L'ENFANT ET LE JEUNE

Ce Guide pratique considère systématiquement que l'accompagnement fourni aux enfants et aux jeunes doit toujours reposer sur une approche centrée sur l'enfant/le jeune, afin de garantir qu'il se sent en sécurité, accompagné, valorisé et respecté. Il reconnaît l'importance pour les enfants et les jeunes de grandir dans un environnement aimant et bienveillant, et pour nous tous de nous engager pleinement pour que cela se produise.

PRINCIPE 5 : UNE APPROCHE INTERSECTORIELLE

Ce Guide pratique souligne le fait que la prévention et la lutte contre les violences entre enfants et tout accompagnement proposé aux enfants et aux jeunes concernés par ces violences impliquent de prendre en compte et d'agir en fonction de multiples facteurs dans le contexte sociétal, culturel et économique élargi dans lequel ils vivent et qui sont susceptibles de les mettre en danger. Cela exige un niveau élevé d'engagement et de coordination intersectorielle, visant à optimiser la prévention et la lutte contre les violences et à y apporter la réponse la plus appropriée.

PRINCIPE 6 : UNE APPROCHE SENSIBLE AUX TRAUMATISMES

Une approche sensible aux traumatismes reconnaît que les expériences négatives, par exemple le fait d'être concerné par des violences ou d'en être témoin, peuvent entraîner des traumatismes. Un traumatisme peut être provoqué par :

“Un événement unique, des événements multiples ou un ensemble de circonstances vécus par un individu comme physiquement et émotionnellement dommageables ou menaçants et dont les effets négatifs sur son bien-être physique, social et émotionnel sont durables.”³

Une approche sensible aux traumatismes permet aux professionnels, aux intervenants sociaux et aux autres personnes de réagir de manière à promouvoir la sécurité, à empêcher un nouveau traumatisme et à donner des moyens d'action aux enfants et aux jeunes concernés. Une approche sensible aux traumatismes implique de reconnaître l'impact des traumatismes et de travailler délibérément pour fournir des environnements sûrs, en réduisant l'exposition aux traumatismes ou à la retraumatisation.⁴ Une organisation sensible aux traumatismes s'assure que toutes ses orientations et toutes ses procédures sont sous-tendues par une approche sensible aux traumatismes.⁵

PRINCIPE 7 : ACCOMPAGNER LES ACCOMPAGNANTS

La nature sensible des violences entre enfants peut avoir un impact sur les personnes qui s'occupent d'enfants et de jeunes concernés par les violences entre enfants ou travaillent avec eux. Les professionnels, les bénévoles et les autres accompagnants peuvent être personnellement très affectés par les difficultés des enfants qu'ils accompagnent et peuvent subir du stress, de la peine ou de la peur. Il est donc essentiel de connaître les moyens de se protéger et de bénéficier d'un accompagnement et d'une supervision réguliers pour assurer le bien-être des travailleurs de première ligne, des intervenants sociaux et des autres personnes impliquées.⁶

Pour cela, il faut que les responsables hiérarchiques, les dirigeants des organisations et les autres personnes impliquées soient expérimentés et formés pour proposer un tel accompagnement. Ces personnes doivent ainsi être en mesure de fournir une supervision compréhensive et bienveillante, en créant un environnement ouvert et sûr

3. SAMHSA's Trauma and Justice Strategic Initiative (2014). *SAMHSA'S Concept of trauma and guidance for a trauma-informed approach*. U.S. Department of Health and Human Services Substance Abuse and Mental Health Services Administration Office of Policy, Planning and Innovation. Disponible à l'adresse : https://ncsacw.samhsa.gov/userfiles/files/SAMHSA_Trauma.pdf

4. À consulter : Projet SOS Villages d'enfants International sur les pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes – Guide pratique, Document d'orientation sur le développement organisationnel et programme de formation en ligne disponibles à l'adresse : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

5. *ibid.*

6. *ibid.*

dans lequel chacun·e est encouragé·e à aborder ouvertement les défis auxquels il ou elle peut être confronté·e, et à rechercher un accompagnement adéquat.⁷



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

SOS Villages d'Enfants International (2013), « Securing Children's Rights: A guide for professionals working in alternative care. » Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse : <https://edoc.coe.int/en/children-s-rights/7318-securing-childrens-rights-a-guide-for-professionals-working-with-children-in-alternative-care.html>

SOS Villages d'Enfants International (2009), « Children and young people in care: Discover your rights! » Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse : <https://edoc.coe.int/en/children-s-rights/8015-children-and-young-people-in-care-discover-your-rights.html>

SOS Villages d'Enfants International, « I've Got Rights. » Disponible à l'adresse : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/9ea5795c-faa4-4c0e-9c29-1a0e2c059258/UN_Convention_Poster.pdf

Différentes ressources liées à la participation des enfants sont disponibles à cette adresse : <https://resourcecentre.savethechildren.net/topics/child-participation/>

SOS Villages d'Enfants International, projet « Des lieux sûrs pour des enfants épanouis : Mettre en place des pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes vécus par les enfants ». Guide pratique, Document d'orientation sur le développement organisationnel et programme de formation en ligne, etc. Disponibles à l'adresse : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

7. À consulter : Projet SOS Villages d'enfants International sur les pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes – Guide pratique, Document d'orientation sur le développement organisationnel et programme de formation en ligne, etc. Disponibles à l'adresse : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf



CHAPITRE 4

Que sont les violences entre enfants ?

CHAPITRE 4

Que sont les violences entre enfants ?

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous allons explorer la définition des violences entre enfants. Nous allons également réfléchir aux différents espaces dans lesquels les enfants peuvent être confrontés aux violences entre enfants.

LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS

Les violences entre enfants sont reconnues comme constituant un comportement préjudiciable pour les enfants et les jeunes concernés.

Comme nous l'avons dit précédemment dans ce Guide pratique, les enfants et les jeunes qui sont « **concernés** » par les violences entre enfants incluent ceux qui sont visés, ceux qui sont auteurs de violences et ceux qui sont concernés d'autres manières, par exemple en étant témoins d'événements.

En outre, aux fins de ce Guide pratique, la définition suivante sera utilisée pour définir les violences entre enfants :

“Préjudice impliquant une forme quelconque de violence physique, sexuelle, émotionnelle ou financière, ou d'actes de coercition exercés entre enfants et jeunes. Cela inclut le harcèlement et l'intimidation, le cyberharcèlement, ainsi que les violences sexuelles, émotionnelles et physiques.”

Nous vous proposons ci-dessous une brève explication, qui ne constitue pas une description exhaustive, de ces différentes formes de violence entre enfants :

Harcèlement et intimidation : Comportements, discours et actions tels que les railleries, le harcèlement, le fait de ridiculiser et de dévaloriser autrui, et qui sont susceptibles de porter atteinte à la dignité d'un enfant, et/ou de le pousser à se sentir intimidé, dévalorisé ou humilié, et/ou de créer un environnement hostile et malveillant. Il peut également s'agir d'humiliations motivées par des préjugés tels que le racisme et d'autres formes de discrimination.

Violence physique : Des actes tels que frapper, secouer, mordre, tirer les cheveux ou causer d'une quelconque manière des dommages physiques.

Intimidation et harcèlement en ligne/cyberharcèlement : Par exemple, l'utilisation du téléphone, de la messagerie instantanée, du courrier électronique, des salons de discussion ou des réseaux sociaux pour harceler, rabaisser, menacer, intimider, railler et ridiculiser quelqu'un. Cela inclut le « sexting » en ligne, par exemple, le fait de diffuser des images ou des vidéos sexuelles, nues ou semi-nues, de soi-même ou d'autres personnes, ou d'envoyer des messages sexuellement explicites.

Harcèlement sexuel : Celui-ci peut être défini comme un comportement non désiré de nature sexuelle. Il peut s'agir de commentaires de nature sexuelle, comme le fait de raconter des histoires à caractère sexuel, de faire des commentaires obscènes, de faire des remarques à caractère sexuel, par exemple en faisant référence aux vêtements et à l'apparence de la personne, d'attribuer à quelqu'un des surnoms à connotation sexuelle, de faire des « blagues » à caractère sexuel ou de se moquer. Il s'agit d'actes qui peuvent pousser les enfants et les jeunes à se sentir intimidés, dévalorisés ou humiliés et/ou qui peuvent créer un environnement hostile, injurieux ou sexualisé.

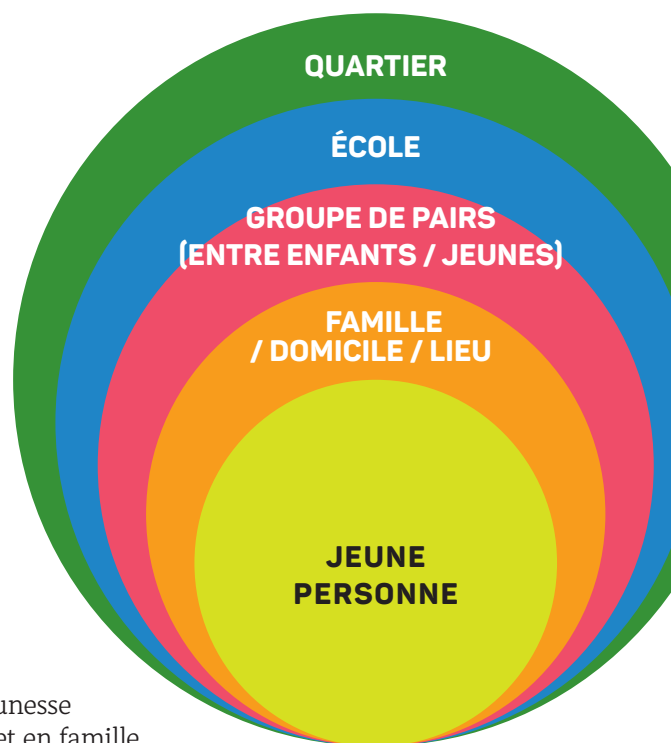
Violences sexuelles : Comportement sexuellement préjudiciable pouvant inclure l'agression sexuelle/le viol, les attouchements sexualisés inappropriés ou non désirés, la pression ou la contrainte exercée envers une personne pour qu'elle prenne part à des actes sexuels, les injures sexuelles ou sexistes et l'utilisation d'un langage sexuel inapproprié.

Il est important de garder à l'esprit qu'un enfant ou un jeune peut être concerné par plusieurs formes de violence à tout moment.

OÙ SE PRODUISENT LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS ?

Dans le cadre de la phase d'évaluation (voir Chapitre 5), nous avons demandé aux enfants et aux jeunes quels étaient les endroits où ils ne se sentaient pas en sécurité. Ils ont cité les environnements suivants :

- À l'école.
- Dans les espaces de socialisation
 - tels que les clubs de sport, les clubs de jeunes
 - et lors de la participation à d'autres activités sociales/de loisirs.
- En ligne.
- Dans les espaces publics – par exemple en rue, dans les parcs et sur les terrains de jeux.
- Dans les transports publics.
- Au domicile familial.
- Dans les services d'hébergement agréés par l'Aide à la Jeunesse
 - y compris dans le cadre d'un accueil en établissement et en famille.
- Au travail



Sur la base de ces connaissances, toutes les informations contenues dans ce Guide pratique sont applicables aux différents environnements dans lesquels les enfants et les jeunes peuvent être concernés par les violences entre enfants.



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

Ces liens vous conduiront à un site fournissant des explications supplémentaires sur les différentes formes de violence entre enfants, ainsi que des ressources additionnelles :

<https://www.theeducationpeople.org/our-expertise/safeguarding/safeguarding-priorities/peer-on-peer-abuse/>

et

<https://safeguarding.network/content/safeguarding-resources/peer-peer-abuse/>

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur les pratiques sensibles aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Childnet International a produit une série de courts scénarios pour les jeunes, dont certains traitent des violences entre enfants. Ces vidéos sont utiles car elles montrent comment les violences entre enfants peuvent survenir et s'intensifier. Elles montrent également comment les enfants et les jeunes peuvent être entraînés dans les violences entre enfants. Vous trouverez un tel scénario à cette adresse :

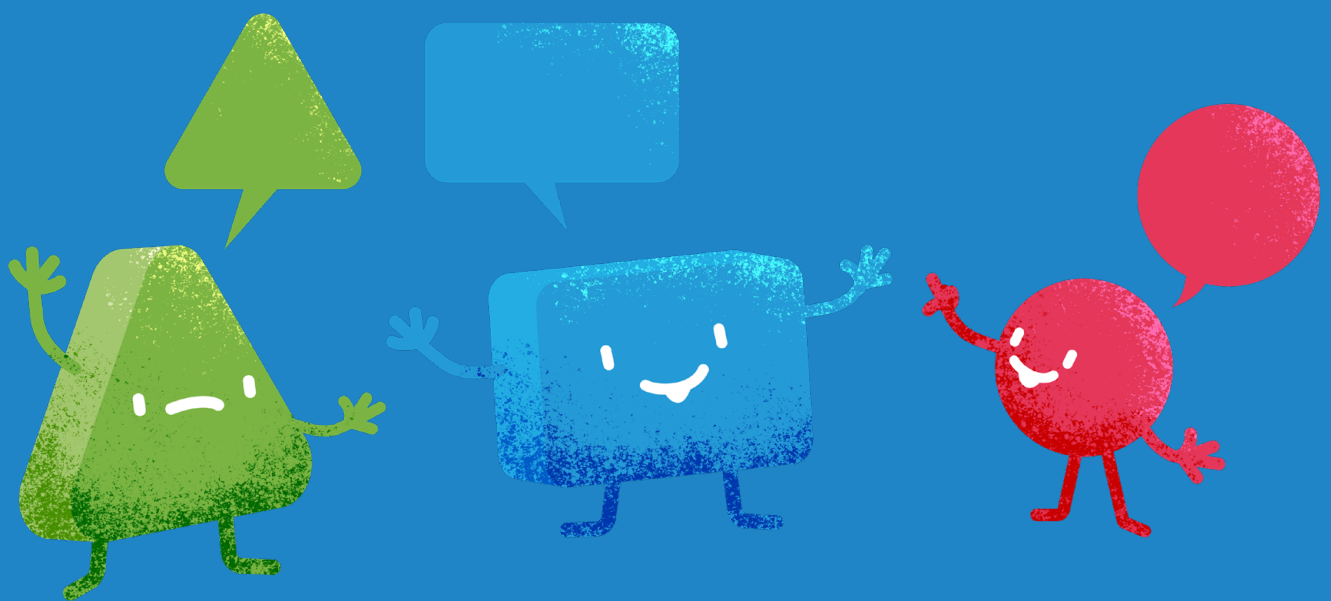
https://www.youtube.com/watch?v=v_tG52x8gNE

Dans cette petite vidéo, George Curtis, de l'Université de Bedfordshire, examine les problèmes spécifiquement associés à la protection dans les cas d'exploitation et de violence sexuelles entre enfants. Disponible à l'adresse :

<https://childhub.org/en/child-protection-multimedia-resources/peer-peer-child-sexual-exploitation-george-curtis?language=uk>

Vous trouverez à cette adresse une courte vidéo produite par The Safeguarding Alliance sur « ce que sont les violences entre enfants » :

https://www.youtube.com/watch?v=zYna_yzImK8



CHAPITRE 5

Les voix des enfants et des jeunes

CHAPITRE 5

Les voix des enfants et des jeunes

INTRODUCTION

Le contenu de ce Guide pratique s'appuie sur une phase d'évaluation approfondie, réalisée dans chacun des cinq pays participant au projet : Belgique, France, Italie, Roumanie et Espagne. Cette phase d'évaluation comprenait les éléments suivants :

- Des entretiens entre enfants.
- Un questionnaire en ligne rempli par 121 professionnels de l'Aide à la Jeunesse et par d'autres personnes impliquées.
- Des discussions de groupe avec des enfants et des jeunes en Italie, en Roumanie et en Espagne.

Dans ce Chapitre, nous allons explorer les informations que nous ont fournies les enfants et les jeunes.

CE QUE LES ENFANTS ET LES JEUNES NOUS ONT DIT

Au total, 46 entretiens entre enfants ont été menés par et avec des jeunes. En concertation avec les membres du Groupe international de jeunes experts du projet, composé de deux jeunes experts de chaque pays, les trois questions clés suivantes ont été sélectionnées et utilisées pendant les entretiens :

1. Que pensez-vous que les adultes devraient faire pour prévenir les violences entre enfants ?
2. Que pensez-vous que les adultes devraient faire pour accompagner les enfants et les jeunes qui ont été victimes de violences de la part d'autres enfants et jeunes ?
3. Que pensez-vous que les adultes devraient faire pour accompagner les enfants et les jeunes qui causent du tort à d'autres enfants et jeunes ?

pays participants, afin d'explorer le sujet des violences entre enfants de leur point de vue et d'évoquer les manières dont les enfants peuvent se soutenir mutuellement. Le tableau ci-dessous propose un résumé des informations essentielles que les enfants et les jeunes ont fournies.

Ce que les enfants et les jeunes nous ont dit

DOMAINE	CONCLUSIONS
Égalité et respect de la diversité	“Apprenez aux enfants dès leur plus jeune âge que nous sommes tous égaux, qu’il y a des garçons, qu’il y a des filles, qu’il y a tout. Qu’ils peuvent être noirs, qu’ils peuvent être blancs, qu’ils peuvent être de n’importe quelle race, qu’ils peuvent aimer n’importe quoi, mais qu’ils sont tous, en fin de compte, des enfants, et qu’ils grandiront et feront tous la même chose.” L’intolérance à l’égard des autres et les logiques de domination peuvent entraîner des violences entre enfants. Les enfants et les jeunes peuvent être plus vulnérables aux violences entre enfants si, par exemple, ils appartiennent à une ethnie ou une religion différente, à une orientation sexuelle différente, ou s’ils sont issus d’un milieu socio-économique défavorisé. Les enfants et les jeunes affectés par des troubles de la santé mentale ou en situation de handicap peuvent également être plus exposés aux violences entre enfants. Pour prévenir les violences entre enfants, il est important de comprendre et d’aborder ces points. Afin d’aider à prévenir et à répondre de manière appropriée aux violences entre enfants, les enfants et les jeunes veulent que les adultes jouent un rôle de « guide » et d’« éducateur » en matière de valeurs et de comportements sociaux et culturels positifs. Cela implique notamment de promouvoir le « respect » et la valorisation de la diversité et de l’« égalité ». Les adultes doivent « enseigner » l’importance d’être bienveillants les uns envers les autres. Les attitudes et les sentiments de supériorité, de pouvoir et de discrimination doivent être abordés afin que les enfants et les jeunes puissent vivre dans un environnement qui favorise la solidarité et l’amitié. Ils veulent également comprendre ce qu’est un comportement « juste » ou « injuste ».

**L'adulte comme
modèle de
comportement**

“De plus, au sein de la société, les parents, les éducateurs, les écoles, etc. ne sont pas les seuls responsables de l'image qu'ils projettent – tous les enfants admirent les adultes et si vous donnez le bon exemple par votre comportement, les enfants le voient aussi et le copient, donc c'est important.”

Les enfants et les jeunes considèrent les adultes comme des modèles et reproduiront les bons ou les mauvais comportements qu'ils observent. Si les enfants et les jeunes observent de la violence chez les adultes, en particulier chez ceux qui jouent un rôle important dans leur vie, comme leurs figures d'attachement et leurs enseignants, cela peut conduire à l'apparition de comportements de violence entre enfants. Ils souhaitent que les adultes comprennent qu'ils doivent toujours s'efforcer d'être de bons modèles. Il s'agit d'aider les enfants à comprendre, par l'exemple, l'importance de traiter les autres de manière égale, avec attention et respect.

**Sensibiliser
et parler des
violences entre
enfants**

“Parlez beaucoup [des violences entre enfants]. Sensibilisez les enfants à ce sujet. Dites aux enfants ce qu'il se passe dans le monde et parlez beaucoup de ce qui peut être fait à ce sujet... Et je dis, parlez beaucoup aux enfants pour prévenir ces violences, les éviter autant que possible. Et oui, parlez-en. Ne les ignorez pas. Parlez-en vraiment.”

Afin de prévenir les violences entre enfants et d'y répondre efficacement, les enfants et les jeunes affirment que ces violences doivent être reconnues et non ignorées. Ils veulent que le sujet des violences et des dommages qu'elles peuvent causer soit abordé ouvertement, en particulier les sujets qui peuvent souvent être tabous, comme le sexe et l'éducation sexuelle. Ces questions ne doivent pas être cachées.

**Avoir un adulte
« responsable »
vers qui se
tourner**

« Bien sûr, les premières personnes vers lesquelles on se tourne sont généralement celles en qui on a confiance. On cherche un allié. Ensuite, il y a aussi des personnes de référence vers qui se tourner, par exemple des psychologues, des intervenants sociaux, la police ou d'autres personnes qualifiées et compétentes. Des personnes vers qui on peut se tourner et à qui parler, même si la situation ne semble pas si mauvaise pour vous. »

Les enfants et les jeunes expliquent avoir besoin de quelqu'un – un « adulte responsable » – vers qui se tourner lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés. Ils veulent une personne en qui ils peuvent avoir confiance, dont ils n'ont pas peur et qui les écouterait vraiment. Les adultes responsables doivent aborder les situations de violence entre enfants de manière confidentielle, en apportant leur soutien et leur attention. Ils ne doivent pas ignorer les situations de violence entre enfants et doivent continuer à offrir leur soutien jusqu'à ce que la situation soit résolue pour toutes les personnes impliquées – ils ne doivent pas abandonner ou rejeter qui que ce soit.

**Se sentir aimé
et pris en
charge**

« Je ne veux pas paraître trop cliché, mais généralement, la personne qui commet des actes de violence vient d'une position difficile, la plupart du temps. Si c'est un enfant et que tout va bien dans sa vie, qu'il se sent aimé, écouté, accompagné, il ne se réveille généralement pas le matin en se disant, aujourd'hui je vais aller à l'école et je vais m'en prendre à quelqu'un de la classe. »

Les enfants et les jeunes qui sont victimes de négligence ou qui ne se sentent pas aimés, protégés et accompagnés, peuvent éprouver des sentiments de colère, manquer d'estime de soi et se sentir rejetés. Selon les jeunes, cela peut à son tour se manifester par un comportement violent envers les autres. Pour prévenir les violences entre enfants, il est important que tous les enfants et les jeunes se sentent aimés, protégés et accompagnés.

**Fournir
un soutien
individuel et
attentif aux
enfants et
aux jeunes
concernés par
les violences
entre enfants**

« Il faut surtout leur donner de l'amour et leur faire sentir ce qu'ils sont vraiment. Parce qu'ils souffrent d'une situation de harcèlement, mais ils ne sont pas inférieurs aux autres. Non, ils se sont juste retrouvés dans cette situation et ils ont dû vivre ça. Et l'essentiel est de leur faire sentir qu'ils ont une valeur, qu'ils s'estiment, qu'ils peuvent poursuivre leur chemin sans problème. »

Les enfants et les jeunes concernés par les violences entre enfants peuvent se sentir stigmatisés et honteux de ce qu'il se passe ou s'est passé. Ils peuvent éprouver des sentiments de dévalorisation, de rejet, d'isolement, d'infériorité et de douleur. Ils peuvent se sentir impuissants et ne pas savoir comment se comporter face à la situation ou comment assurer leur sécurité. Les enfants et les jeunes doivent savoir qu'ils n'ont aucune raison d'avoir honte et qu'il est important de parler de ses expériences plutôt que de les cacher. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour prendre conscience de leur valeur et de leur propre estime de soi. Ils doivent également être rassurés sur ce qui leur arrivera et sur la manière dont leur avenir peut être positif. Les enfants et les jeunes ont besoin de soutien pour faire face à leur situation et savoir que quelqu'un sera là pour eux aussi longtemps que nécessaire.

**Confidentialité
et peur de
dénoncer**

« Au début, il se peut que les adultes doivent forcer un peu les enfants, mais pas trop (pour éviter le résultat inverse), et les enfants peuvent se montrer réticents, mais après, ils peuvent se rendre compte que c'est une bonne chose de parler avec une personne de confiance qui ne divulguera pas leurs secrets à d'autres... »

Les enfants et les jeunes expliquent qu'ils ont besoin de faire confiance aux personnes vers lesquelles ils se tournent et cela implique de se sentir en sécurité pour signaler des difficultés. Ils craignent les représailles des auteurs des violences, ainsi que le rejet de la part de leurs camarades parce qu'ils seraient des « rapporteurs ». Cela implique que les adultes doivent respecter les règles de confidentialité et transmettre des informations exclusivement sur la base du « besoin de savoir ». Il est souhaitable que les enfants disposent de moyens de signaler leurs difficultés de manière anonyme, par exemple par le biais de « boîtes aux lettres ».

Fournir un espace sûr

« Si je savais qu'il existe un espace sûr à proximité où je peux aller et par exemple dire que quelqu'un s'est moqué de moi, je me sentirais plus à l'aise et moins angoissé. En bref, les jeunes ont besoin de plus d'espaces neutres où pouvoir parler. »

Les enfants et les jeunes expliquent que tout endroit où ils interagissent, vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale devrait être un espace sûr. Ils aimeraient en outre disposer d'un espace sûr spécifique, adapté aux enfants et aux jeunes, au sein des organisations qu'ils fréquentent, afin d'avoir un endroit où ils puissent s'asseoir et parler de leurs expériences, de leurs inquiétudes, de leurs peurs et de leurs préoccupations.

Accompagner les enfants et les jeunes auteurs de violences

« Je pense qu'ils doivent être accompagnés sans être jugés. Parce que, quelle que soit la raison de l'agression, qu'elle soit physique, émotionnelle, sexuelle, ou via les réseaux sociaux... quelle qu'elle soit, nous devons faire en sorte que l'enfant se sente compris, non jugé et, surtout, accompagné dans le processus de dépassement de circonstances difficiles ou d'acceptation. »

Les enfants et les jeunes auteurs de violences doivent être compris et accompagnés plutôt que « punis ». Il est indispensable d'avoir conscience du fait qu'ils peuvent eux-mêmes être confrontés à des circonstances difficiles et éprouvantes qui contribuent à leur comportement. Les adultes qui travaillent avec des enfants et des jeunes auteurs de violences doivent adopter une attitude calme et ne pas répondre à la violence par de nouvelles agressions ou des attitudes négatives et accusatrices. Les enfants et les jeunes doivent être accompagnés de manière à les aider à distinguer le bien du mal, tout en les aidant de manière positive et constructive à modifier leur comportement.

Les adultes responsables doivent chercher à comprendre pleinement chaque situation

« Donc, je pense que les adultes devraient se mettre à la place des enfants, les écouter, avoir une approche beaucoup plus attentive et bienveillante, car ce n'est que de cette manière qu'ils pourront percevoir et comprendre... »

Il est important que les adultes responsables cherchent toujours à comprendre pleinement ce qu'il s'est passé lorsqu'ils accompagnent des enfants et des jeunes concernés, de quelque manière que ce soit, par les violences entre enfants. Ils doivent évaluer soigneusement la situation, les actions, la motivation et l'impact éventuel avant de définir une manière de réagir et d'accompagner toutes les personnes impliquées.

Dynamique individuelle et collective et pression sociale

« La pression de groupe peut aussi jouer un rôle. Par exemple, certains jeunes peuvent ne pas aimer une personne en particulier, et la pression du groupe conduit naturellement les autres à ne pas aimer cette personne non plus, et si une personne va un peu plus loin que cela, et que plusieurs autres suivent, cela peut finalement se transformer en violence réelle. »

« Si on ne boit pas, qu'on ne fume pas, qu'on ne fait pas la fête ou qu'on ne prend pas de drogue, on n'est pas cool et on est victime de harcèlement. »

Les enfants et les jeunes reconnaissent le rôle que jouent les dynamiques individuelles et collectives sur les violences entre enfants. Certains individus initient des violences contre d'autres individus et des groupes d'enfants et de jeunes s'en prennent également à des individus. Les groupes peuvent également être en conflit avec d'autres groupes.

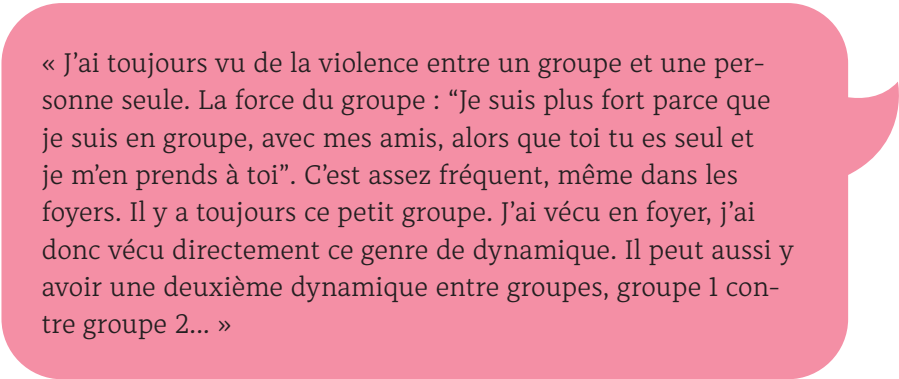
Le fait qu'un groupe d'enfants ou de jeunes exclue délibérément quelqu'un de son groupe constitue une forme d'intimidation et de harcèlement. Certains se joignent spécifiquement à un groupe qui incite à la violence pour des raisons d'autoprotection, même s'il ne s'agit pas de pairs avec lesquels ils choisiraient normalement d'être amis. Les enfants et les jeunes sont particulièrement blessés lorsqu'une personne qu'ils considèrent comme un·e ami·e devient initiatrice de violence à leur rencontre ou rejoint un groupe qui les maltraite. Des enfants et des jeunes peuvent également être affectés par la pression exercée par leurs pairs, qui les conduit à agir d'une manière qu'ils n'adopteraient pas habituellement et/ou qu'ils n'assument pas. Les adultes doivent être conscients de la manière dont les relations entre pairs, y compris les dynamiques de groupe, jouent un rôle dans les violences entre enfants.

Participation à la prise de décision

« Les adultes doivent [dire] "Nous t'impliquons dans tous les choix et nous voulons te faire savoir que nous sommes là pour toi". »

La participation des enfants et des jeunes est importante pour eux et doit être promue, de sorte qu'ils soient pleinement impliqués dans toutes les décisions prises concernant leur vie. Il s'agit aussi bien d'une participation personnelle que d'une participation à une réponse plus structurée de la part des organisations aux violences entre enfants.

**Accompagner
les enfants
ayant un
parcours dans
l'aide à la
jeunesse**



« J'ai toujours vu de la violence entre un groupe et une personne seule. La force du groupe : "Je suis plus fort parce que je suis en groupe, avec mes amis, alors que toi tu es seul et je m'en prends à toi". C'est assez fréquent, même dans les foyers. Il y a toujours ce petit groupe. J'ai vécu en foyer, j'ai donc vécu directement ce genre de dynamique. Il peut aussi y avoir une deuxième dynamique entre groupes, groupe 1 contre groupe 2... »

Les enfants ayant un parcours dans l'aide à la jeunesse interagissent et sont concernés par les violences entre enfants dans leur cadre social élargi, par exemple à l'école et lorsqu'ils entretiennent une vie sociale, de la même manière que les autres enfants. Cependant, les enfants et les jeunes ont attiré l'attention sur un certain nombre de facteurs spécifiques liés à leur parcours dans l'aide à la jeunesse.

L'un de ces facteurs est la violence de groupe et la manière dont, dans le cadre d'un placement en institution, les enfants ont la possibilité de se regrouper, par exemple en tant qu'amis ou en tant que personnes partageant une chambre ou un dortoir, etc. Ces groupes peuvent devenir des vecteurs de violence entre enfants, par exemple lorsqu'un nouvel enfant arrive dans la structure d'accueil, qu'il est considéré comme un intrus ou qu'il perturbe la dynamique d'un groupe existant.

Certains enfants et jeunes ayant un parcours dans l'aide à la jeunesse estiment que les personnes qui s'occupent d'eux, que ce soit dans un établissement résidentiel ou dans une famille d'accueil, n'ont pas toujours les compétences et la compréhension nécessaires pour les accompagner sur les questions liées aux violences entre enfants. Les enfants et les jeunes ayant un parcours dans l'aide à la jeunesse peuvent également être considérés par leurs pairs comme étant « différents », ce qui peut les rendre plus vulnérables aux violences entre enfants. La tristesse et l'instabilité d'un enfant ou d'un jeune pris en charge peuvent également l'amener à se montrer agressif envers ses pairs.

**Formation et
renforcement
des capacités
des adultes**

« Former un peu plus les adultes, afin qu'ils aient moins tendance à être dédaigneux, qu'ils soient un peu plus attentifs et qu'ils fassent preuve d'un peu plus de psychologie... il y a certaines bases que tout le monde devrait connaître, je pense. Je pense que lorsqu'on travaille avec des enfants dans le cadre de mesures de protection de l'enfance, avoir une formation adaptée est un peu le minimum, ça me semble logique. Il y a des gens qui travaillent avec des enfants dont les profils sont plus ou moins différents, qui ont vécu différents niveaux de choses affreuses, mais personne n'est formé pour écouter ce qu'ils disent, pour les aider de la meilleure façon possible, pour les accompagner comme ils devraient l'être. »

Les adultes ont besoin des compétences, des connaissances et de la formation qui les aideront à reconnaître, prévenir et répondre aux violences entre enfants. Ils ont besoin de la compréhension et des compétences appropriées pour réagir de manière bienveillante et prudente. Les adultes doivent être capables de pratiquer une écoute active, de veiller à ce que personne ne se sente stigmatisé ou honteux de ce qu'il s'est passé, et d'aider les enfants et les jeunes à reprendre confiance et à retrouver leur estime de soi. Et cela ne concerne pas seulement les parents, les intervenants sociaux et les enseignants, mais tous les adultes qui assument la responsabilité d'accompagner et de protéger des enfants, dans le cadre d'une approche multisectorielle.

Les parents et les intervenants sociaux peuvent avoir besoin d'une aide spécifique pour modifier leurs propres comportements et leurs attitudes envers la violence, de sorte à devenir des modèles positifs. Ils peuvent également avoir besoin d'aide pour renforcer leurs capacités et leurs compétences, afin d'accompagner plus efficacement les enfants dont ils ont la charge.

Une approche multisectorielle

Une approche multisectorielle « Oui, chercher de l'aide et en donner si nécessaire. Oui, en faisant appel à autant d'organismes que possible, pour vraiment les aider. »

Un adulte responsable qui travaille pour accompagner des enfants et des jeunes concernés par les violences entre enfants doit également s'engager et travailler avec d'autres collègues professionnels, des parents et d'autres personnes si et quand cela est approprié.

Soutien par les pairs

« Peut-être que les amis et les pairs pourraient être d'autres figures de référence importantes à qui parler, à qui se confier, à qui s'ouvrir à un niveau amical. »

Les enfants et les jeunes estiment qu'ils devraient se sentir capables de se tourner les uns vers les autres et de se soutenir émotionnellement lorsque quelque chose de grave se produit. Ils aimeraient pouvoir partager ce qui leur est arrivé avec un•e ami•e, car il s'agit d'une personne sur laquelle ils peuvent compter et en laquelle ils ont déjà confiance. Ils pensent qu'ils pourraient encourager les personnes concernées par les violences à parler à un adulte responsable. Il est également souhaitable que les jeunes enfants puissent se tourner vers des enfants et des jeunes plus âgés pour obtenir du soutien. Cependant, ils sont inquiets, surtout lorsqu'ils signalent des actes de violence entre enfants, du risque de devenir eux-mêmes une cible ou d'être considérés comme des « mouchards ».

Toutes les questions susmentionnées ont été déterminantes pour le contenu et l'élaboration de ce Guide pratique. En outre, le contenu a été alimenté par les réponses d'une enquête exhaustive à laquelle ont répondu 121 professionnels de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et d'autres professionnels des pays participants. Ces personnes ont été interrogées sur l'occurrence des violences entre enfants dans leur pays. Elles ont également été interrogées sur les compétences, la compréhension et les autres attributs nécessaires pour accompagner les enfants et les jeunes concernés par les violences entre enfants.

D'autres exemples de ce que nous ont dit les enfants et les jeunes peuvent également être trouvés dans les bulles de ce Guide pratique.



CHAPITRE 6

Qui est concerné par les violences entre enfants et pourquoi ?

CHAPITRE 6

Qui est concerné par les violences entre enfants et pourquoi ?

INTRODUCTION

Pour prévenir les violences entre enfants et y répondre efficacement, il est absolument essentiel de comprendre qui est concerné et pourquoi elles se produisent.

Des filles et garçons de tous âges sont concernés par les violences entre enfants, qu'il s'agisse de ceux qui sont directement visés, de ceux qui initient la violence ou de ceux qui sont concernés d'une autre manière. Nous avons également indiqué précédemment dans ce Guide pratique que les violences entre enfants peuvent se produire dans les nombreux espaces différents où les enfants et les jeunes interagissent, comme les lieux de vie, d'apprentissage et de socialisation.

En outre, la recherche nous apprend qu'il existe un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels susceptibles d'accroître le risque de violences entre enfants. Dans ce chapitre du Guide pratique, nous allons brièvement présenter certains de ces facteurs, qu'il est important d'identifier et de comprendre.

QUELS SONT LES FACTEURS QUI CONTRIBUENT AUX VIOLENCES ENTRE ENFANTS ?

« Ils m'ont un peu prise à partie et intimidée parce que j'étais "la nouvelle", parce que j'étais timide et que je n'étais pas comme eux. »

« Ensuite, ils cherchent les faiblesses. Par exemple, ma faiblesse, c'est ma mère. Parce que ma mère, je n'ai pas besoin de le dire, mais elle est décédée il y a deux ans, et ça va, j'ai surmonté ça, mais à la fin, mes camarades de classe étaient méchants avec moi, certains d'entre eux se moquaient de moi à cause de ça. »

Les facteurs qui contribuent à ce que les enfants et les jeunes soient touchés par les violences entre enfants sont les suivants :

Les normes et valeurs sociales

Les normes sociales sont ces règles de comportement non écrites qui influencent et dirigent nos attitudes et nos actions. Elles nourrissent nos valeurs et celles-ci peuvent à leur tour influencer :

- La manière dont les enfants et les jeunes sont protégés.
- Le risque accru de violences entre enfants.
- L'acceptation de la violence.
- La mesure dans laquelle les violences sont signalées et gérées.

La recherche⁸, y compris les informations fournies par les enfants et les jeunes au cours de la phase d'évaluation de ce projet (voir le Chapitre 5 pour plus d'informations), attire notre attention sur le fait que les normes et les valeurs sociales – ainsi que d'autres facteurs associés au contexte et à l'environnement dans lequel les enfants vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale – peuvent avoir un impact significatif sur leur vulnérabilité aux actes de violence entre enfants.

Par exemple, certaines normes sociales peuvent promouvoir des logiques de domination, de pouvoir et de discrimination plutôt que des valeurs de solidarité, d'égalité et de respect de la diversité. Ainsi, certains enfants et jeunes peuvent réagir à leur environnement en s'estimant supérieurs et en s'enhardissant, ce qui peut les amener à initier des violences entre enfants. D'autres enfants et jeunes, parce qu'ils sont perçus comme ayant un statut social plus faible – par exemple, s'ils sont issus d'un foyer très pauvre sur le plan socio-économique – peuvent être plus vulnérables à la violence de leurs pairs.

Les enfants et les jeunes nous expliquent également que ceux qui vivent dans un contexte de violence, de négligence ou de discrimination, ou qui ne se sentent pas aimés, protégés et accompagnés, peuvent ressentir de la colère, manquer d'estime de soi et se sentir rejetés. Chez certains enfants et jeunes, ces ressentis peuvent se concrétiser par un comportement violent envers leurs pairs. Mais cela peut aussi rendre certains enfants et jeunes plus vulnérables à la violence.

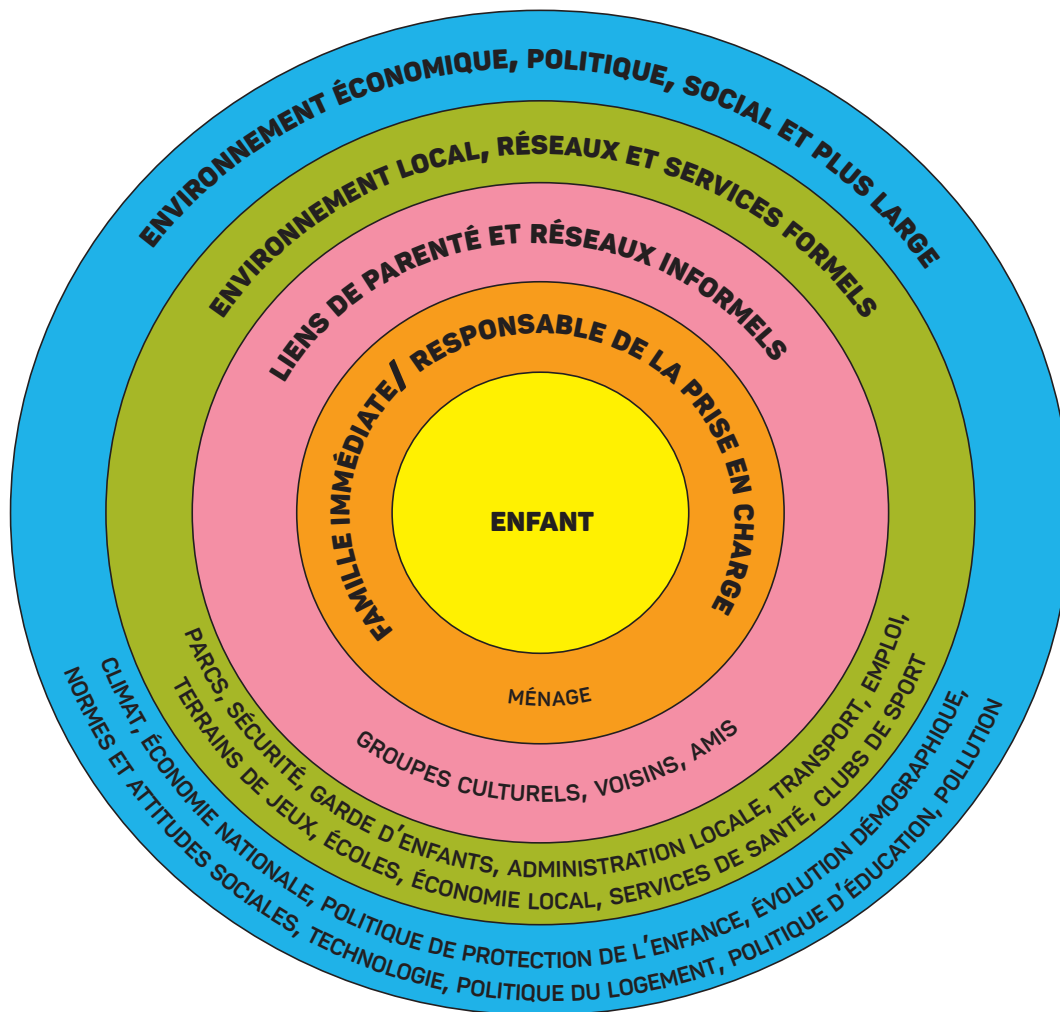


8. Voir par exemple : International Institute for Child Rights and Development & Child Hub (2021) *Regional Research on violence against Children in schools in South east europe*. Child Protection Hub for South East Europe Know Violence in Childhood (2017) *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, Inde UNICEF (2018) *Making the connection*. <https://www.unicef.org/eca/reports/making-connection>. Voir également UNICEF (2014) *Hidden in plain sight*. Disponible à l'adresse : https://www.unicef.org/media/85661/file/Hidden_in_plain_sight_statistical_analysis_Summary_EN_2_Sept_2014.pdf <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/youth-violence> <https://somepomed.org/articulos/contents/mobipreview.htm?9/48/9985?view=print>. Hawkins et al (2000) *Predictors of Youth Violence* <https://www.ojp.gov/pdffiles1/ojdp/179065.pdf> Ferrara et al. (2019) 45:76 *Physical, psychological and social impact of school violence on children. Italian Journal of Paediatrics*. Disponible à l'adresse : <https://ijponline.biomedcentral.com/track/pdf/10.1186/s13052-019-0669-z.pdf>

L'éventail des facteurs pouvant contribuer au risque de violence entre enfants comprend, entre autres, les éléments suivants :

- L'appartenance à des milieux socio-économiques vulnérables et marginalisés.
- Le fait d'être issu d'une culture, d'une minorité religieuse ou d'un pays différent, par exemple les enfants réfugiés et migrants ou ceux issus d'une minorité ethnique.
- Le fait de vivre dans un quartier ou un foyer violent.
- Le fait d'avoir des parents ou d'autres adultes responsables dont l'attitude est favorable envers la violence.
- Le manque de soutien de la part des parents ou des intervenants sociaux et/ou des relations indifférentes ou médiocres avec les adultes responsables.
- Le fait d'avoir des besoins spécifiques, par exemple dans le cas des personnes en situation de handicap physique, ou souffrant d'une difficulté d'apprentissage ou d'une autre difficulté intellectuelle, de troubles de la santé mentale, d'un trouble du spectre autistique (TSA), d'un trouble déficitaire de l'attention (TDA) ou d'un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- L'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre – par ex. quand la personne s'identifie comme lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, queer ou en questionnement, et autres (LGBTQ+).
- En raison d'expériences négatives vécues dans l'enfance (ACE) – telles que des violences physiques, émotionnelles et sexuelles, une négligence grave, le fait d'avoir été témoin de violences ou d'avoir vécu d'autres événements traumatisants tels que la violence domestique, la guerre, la mort d'un être cher ou la perte de soins parentaux.
- Le fait d'être perçu comme étant timide, plus faible ou moins intellectuel.
- L'apparence – par ex. les enfants et les jeunes qui peuvent être considérés comme étant en surpoids, qui portent des lunettes ou qui ne sont pas bien habillés/semblables à leurs pairs.
- L'influence des médias, par exemple l'exposition à la violence à la télévision et au cinéma, etc.
- L'âge des enfants et des jeunes, c'est-à-dire que certains groupes d'âge risquent davantage d'être concernés par les violences entre enfants.
- La consommation d'alcool et de drogues.
- L'absence ou la médiocrité des politiques sociales et des politiques de protection, le faible accès aux services et la faiblesse du système de protection de l'enfance – y compris, par exemple, l'absence de mécanismes de signalement sûrs.
- Si vous vous occupez de et/ou accompagnez des enfants et des jeunes **pris en charge dans une structure d'accueil**, vous devez également tenir compte du risque qu'ils courent d'être victimes de discriminations du fait de leur parcours dans l'Aide à la Jeunesse.

Lorsque vous réfléchissez aux facteurs de risque, il est utile d'adopter une approche réactive basée sur ce que l'on appelle un **modèle écosystémique**.



MODÈLE ÉCOSYSTÉMIQUE DE BRONFENBRENNER (ADAPTÉ⁹)

L'utilisation d'un tel modèle implique d'explorer et de comprendre les influences des micro et macro-systèmes, la manière dont ils influencent la vie des enfants et des jeunes et, par conséquent, l'impact des violences entre enfants sur les enfants et les jeunes.¹⁰

Le genre

Les filles comme les garçons sont concernés par les violences entre enfants, mais ils peuvent la vivre de manières différentes et à différents stades de leur enfance et de leur adolescence. Lorsque l'on étudie les moyens d'aborder la vulnérabilité des enfants et des jeunes, il est important de comprendre le rôle que peuvent jouer les différentes valeurs et attitudes sociales et de genre.

9. https://www.researchgate.net/publication/311843438_Housing_Children_South_Auckland_The_Housing_Pathways_Longitudinal_Study/figures?lo=1

10. À consulter : Projet de SOS Villages d'Enfants International sur les pratiques sensibles aux traumatismes – Ressources disponibles sur le site : https://www.sos-childrevillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf et McLeod, S. (2020) Bronfenbrenner's Ecological Systems Theory : <https://www.simplypsychology.org/Bronfenbrenner.html>

Par exemple, dans la plupart des endroits du monde, les filles et les garçons ne sont souvent pas traités de la même manière et les attentes à leur égard peuvent être différentes. Ainsi, les normes patriarcales régissent souvent le comportement des filles, qui doivent se conformer à des stéréotypes de féminité et de discrétion. En grandissant, les filles peuvent voir leur liberté restreinte, être incitées à ne pas faire honte à la famille et être tenues d'adopter des comportements obéissants et modestes. Les inégalités inhérentes à leur statut au sein de la société peuvent leur faire courir le risque d'être la cible de violences entre enfants. Elles peuvent également estimer qu'elles doivent garder le silence si elles sont victimes de telles violences, surtout s'il s'agit de violences sexuelles.

Dans le même temps, il peut être attendu des garçons qu'ils affirment leur masculinité et qu'ils soient encouragés à être plus visibles au sein de la société. Cela peut à son tour influencer la manière dont les garçons sont plus susceptibles d'être impliqués dans des violences physiques, afin de prouver leur virilité et leur position dans leur groupe social. Ils peuvent se montrer plus enclins à adopter des comportements à risque, tels que l'implication dans des gangs ou la consommation de drogues et d'alcool – des phénomènes associés à une escalade des comportements violents chez les jeunes hommes. Les garçons qui sont perçus comme ne répondant pas aux attentes de masculinité courent également un risque accru d'être pris pour cible par leurs pairs. Les garçons peuvent également se sentir incapables de demander de l'aide, du fait qu'il serait inacceptable d'être perçu comme étant vulnérable.

Les enfants ayant un parcours dans l'Aide à la Jeunesse

En s'interrogeant sur les circonstances qui pourraient spécifiquement concerner les enfants et les jeunes ayant un parcours dans l'Aide à la Jeunesse, la chercheuse Christine Barter a mené deux études sur les violences entre enfants dans les structures d'accueil. Dans sa première étude,¹¹ elle a recueilli des informations auprès de jeunes dans 14 établissements résidentiels de petite taille. Dans ses conclusions, elle a constaté que les jeunes pris en charge sont globalement confrontés aux mêmes risques de violence que les autres, puisqu'ils interagissent, entretiennent une vie sociale, apprennent et jouent dans les mêmes espaces que les autres enfants de leur groupe social. Cependant, la vie en foyer peut présenter des potentialités spécifiques de développement de « hiérarchies dans les groupes de pairs » ou de « rapports de domination », et donc des contextes dans lesquels des violences entre enfants existeront. Cela peut impliquer le recours à la force physique et à la domination émotionnelle et à l'intimidation de la part d'un ou deux jeunes en particulier sur l'ensemble du groupe. Toute modification des dynamiques de groupe peut également être problématique, par exemple lors de l'arrivée d'un nouveau jeune dans le lieu de prise en charge.



11. Barter, C. (2003) Young People in Residential Care Talk about Peer Violence. *Scottish Journal of Residential Child Care*, Vol 2 (2). Available at: https://www.celcis.org/application/files/9016/2324/8217/Peer_Violence.pdf

Les recherches de Barter ont montré qu'une part importante des violences entre enfants se produisant dans les foyers résidentiels était cachée au personnel et que des pressions considérables étaient exercées sur les pairs pour qu'ils ne la signalent pas. Parmi les autres raisons pour lesquelles les jeunes ont expliqué ne pas vouloir se confier au personnel, il y a le manque de confiance à leur égard, ainsi que la crainte qu'ils ne puissent pas, ou ne veuillent pas, résoudre le problème. Il est même souvent considéré que l'intervention des adultes pourrait aggraver la situation. Les jeunes souhaitent éviter de s'impliquer eux-mêmes ou d'être identifiés comme des dénonciateurs.

Une deuxième étude¹² menée par Christine Barter et Eleanor Luftman a examiné les violences entre enfants en famille d'accueil. Les recherches ont confirmé que « l'on sait très peu de choses sur les violences entre enfants en famille d'accueil », tout en soulignant le fait qu'en raison de leur statut et des discriminations qui l'accompagnent en raison de leur « prise en charge », les enfants et les jeunes placés en famille d'accueil risquent de subir davantage de réactions et d'interactions négatives de la part de leurs pairs.



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

Ce livre propose un état des lieux contextualisé des violences entre enfants, en examinant les interactions entre les différents environnements et les choix personnels. Il utilise une étude de cas étendue pour illustrer ses propos.

Firmin, C. (2017) *Abuse between young people: A contextual account*. London, Routledge.

Le projet REVIS – « Répondre aux violences entre pairs chez les enfants dans les écoles et les milieux adjacents » – réunit des organisations de protection de l'enfance en Europe du Sud-Est afin qu'elles collaborent pour réduire la violence à l'égard des enfants, renforcer les capacités et les connaissances des professionnels de l'enfance et donner aux enfants les moyens de s'opposer aux pratiques préjudiciables. Pour de plus amples informations : <https://childhub.org/en/series-of-child-protection-materials/revis>

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur les pratiques sensibles aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International dans le cadre du projet « Des lieux sûrs pour des enfants épanouis » : https://www.sos-childrevillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

12. Luftman, E. & Barter, C. (2016) Peer violence in foster care: A review of the research evidence. *Child and family social work*, 4, 22). Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/295858600_Peer_violence_in_foster_care_A_review_of_the_research_evidence



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Ces ressources pédagogiques de la BBC sont particulièrement utiles pour montrer ce que ressent une personne concernée par les violences entre enfants. Les deux vidéos suivantes présentent de courtes histoires vraies racontées en animation évoquant ce que l'on ressent lorsqu'on initie des actes de violence entre enfants, et sur les conséquences que peut avoir le fait d'être la cible de violences entre enfants.

« The effect of being bullied » : <https://www.youtube.com/watch?v=BILrluUbIM>

« Being a bully » : https://www.youtube.com/watch?v=_B6ro7M4mZg





CHAPITRE 7

Identifier les comportements préoccupants

CHAPITRE 7

Identifier les comportements préoccupants

« Donc, tout d'abord, les adultes doivent identifier le phénomène et toutes les personnes impliquées. »

« Il est très difficile d'identifier ces types de violence, de mon point de vue. »

« Je dois remercier mon professeur qui a su comprendre que je souffrais et a brisé le cycle avant que cela ne s'aggrave. »

INTRODUCTION

Lors de la phase d'évaluation de ce projet, les professionnels de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et d'autres intervenants nous ont expliqué vouloir améliorer leur capacité à reconnaître les comportements préoccupants d'un enfant ou d'un jeune envers ses pairs. Ils ont expliqué qu'il était particulièrement difficile de déterminer les seuils entre des comportements sexuels acceptables et inacceptables.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les violences entre enfants, il est utile de comprendre le développement de l'enfant – c'est-à-dire le développement physique, cognitif, social et émotionnel qui se produit tout au long de la vie d'un enfant et d'un jeune – et de connaître les comportements prévisibles et les comportements préoccupants en fonction de l'âge. **Cependant**, il est également important que nous reconnaissons la complexité de ces sujets et le fait que des informations approfondies en la matière nécessiteraient plus d'espace que celui qui peut être consacré à cette question dans le présent Guide pratique. Par conséquent, dans ce Chapitre-ci, nous établissons une simple **introduction générale et une brève présentation** des comportements prévisibles en matière de relations entre enfants, de la petite enfance à la fin de l'adolescence.

Nous vous conseillons vivement d'entreprendre des lectures plus approfondies sur le sujet et, dans la mesure du possible, de suivre une formation sur l'identification des comportements inquiétants en matière de violence entre enfants. **En outre, il est**

très important de noter que chaque enfant ou jeune est différent – il grandit, apprend, mûrit et développe ses capacités à son propre rythme. Cela signifie que, lorsque nous travaillons avec un enfant ou un jeune, nous devons évaluer et comprendre pleinement sa situation unique.

COMPORTEMENT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET RISQUES DE VIOLENCES ENTRE ENFANTS

Des enfants et jeunes de tous âges sont concernés par les violences entre enfants.¹³ Mais à différents âges et à différents stades de développement, ils peuvent devenir plus à risque. À titre d'exemple, les conclusions de la phase d'évaluation de ce projet indiquent que les praticiens de la protection de l'enfance et d'autres professionnels des cinq pays participant à ce projet estiment que les enfants âgés de 11 à 15 ans sont ceux qui sont les plus vulnérables aux violences entre enfants, suivis de près par les jeunes de 16 à 18 ans.

Il est également important, lorsque nous réfléchissons à la réponse à apporter aux violences entre enfants, de prendre en compte les degrés de comportement que nous pouvons voir ou entendre. Par exemple, les violences entre enfants peuvent varier en degré, d'un enfant qui en pousse un autre dans la cour de récréation à une violence physique grave. Elles peuvent aller de remarques à caractère sexuel à une agression sexuelle, ou de remarques irréfléchies à une violence verbale et émotionnelle spécifique et volontaire.

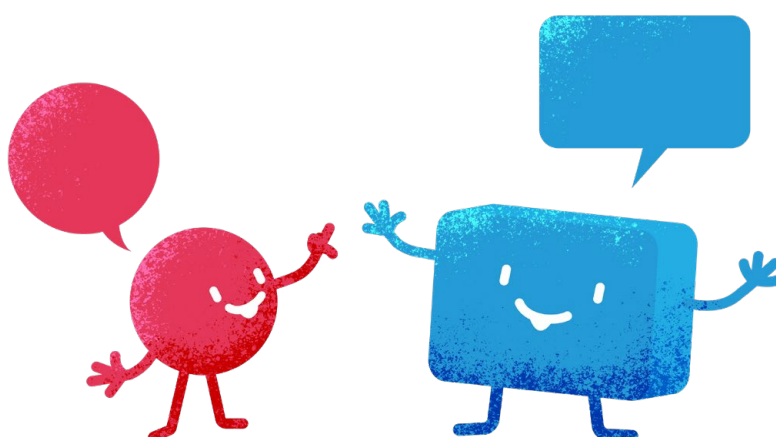
Les informations contenues dans le tableau ci-dessous proposent **un aperçu simple et généralisé** de certains comportements que nous pouvons observer chez les enfants et les jeunes. Ces informations concernent :

- Quatre catégories d'âge.
- Certains développements prévisibles/comportements classiques dans les relations entre enfants.
- Quelques signes de comportements inquiétants et de risques de violences entre enfants.

Nous n'avons pas inclus d'informations relatives au comportement sexuel, car elles sont fournies dans un tableau distinct, plus loin dans le présent Chapitre. En outre, au Chapitre 9, page 95, vous trouverez des informations supplémentaires qui peuvent vous aider à détecter si un enfant ou un jeune a pu être concerné par des violences.

13. Know Violence in Childhood (2017), *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, Inde. Voir également : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK44293/#> et Gouvernement du Pays de Galles en partenariat avec NSPCC et Barnardo's Wales (2020), *Guidance for education settings on peer sexual abuse, exploitation and harmful sexual behaviour*. Disponible à l'adresse : <https://gov.wales/sites/default/files/publications/2020-10/guidance-for-education-settings-on-peer-sexual-abuse-exploitation-and-harmful-sexual-behaviour.pdf>

DÉVELOPPEMENTS ET COMPORTEMENTS DES PAIRS EN FONCTION DE LA CLASSE D'ÂGE	
	Développement et comportements classiques (aptitudes et comportements que l'on peut s'attendre à constater chez des enfants conformément à un développement sain)
Petite enfance (2-4 ans)	Apprendre à partager. Prendre son tour. Se montrer doux envers les autres. Gérer les frustrations de base et les émotions qu'elles provoquent. <i>Note : cela se produit essentiellement dans la famille, à la garderie, à la crèche ou dans l'environnement préscolaire.</i>



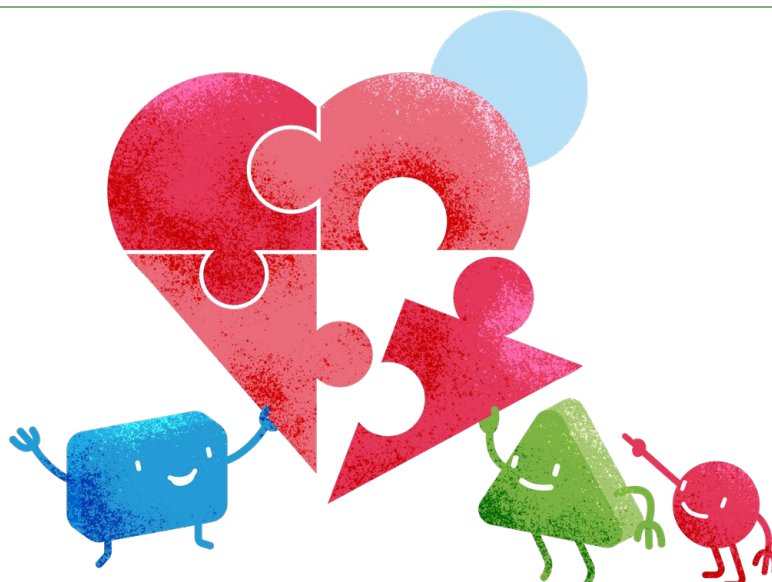
14. La plupart des informations contenues dans cette colonne du tableau sont issues de la publication de *Know Violence in Childhood* (2017) *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, Inde

15. *Know Violence in Childhood* (2017) *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, India.

	Signes de comportements inquiétants	Risque de violences entre enfants ¹⁴
	Agressivité excessive envers les autres enfants. Crises de nerfs extrêmes (cris/ pleurs) lorsque l'enfant perd dans un jeu ou que les choses « ne fonctionnent pas ». Absence de participation / retrait / comportement anxieux/ angoissé. Peur de participer à une activité de groupe. <i>Note : c'est à cet âge que les comportements qui peuvent sembler « différents » de ceux des autres enfants du même âge peuvent indiquer des handicaps ou d'autres vulnérabilités « cachés » – ils doivent donc être signalés et explorés par des adultes compétents.</i>	On estime¹⁵ qu'à cet âge, la grande majorité des violences subies par des enfants est le fait des personnes qui s'occupent d'eux plutôt que de leurs pairs.

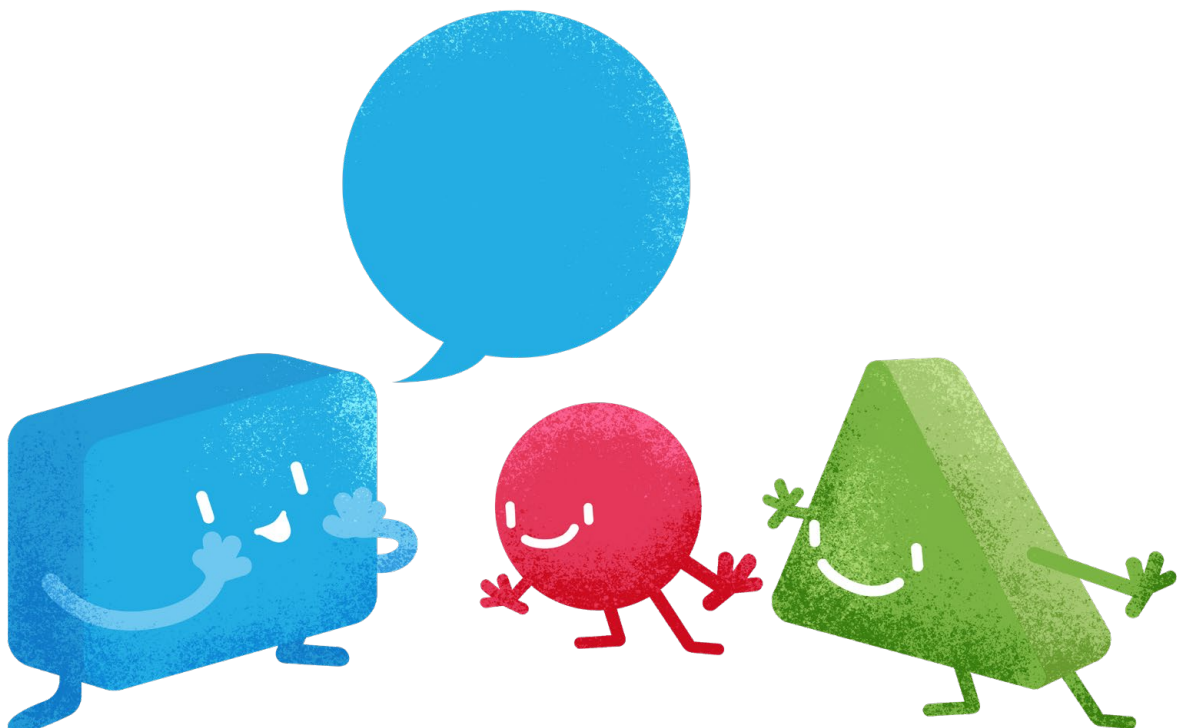


Moyenne enfance (5-10 ans)	Se faire des amis. Participer à des jeux collectifs. Apprendre la bienveillance et aider les autres – partager et prendre son tour. Apprendre à travailler en équipe, par ex. à l'école ou dans le sport. Gérer les conflits avec les pairs – par ex. apprendre à gérer les conflits et à faire face au rejet de ses pairs. Début des pressions sociales et en fonction du genre/sexe. Gain en confiance et en estime de soi – meilleure prise de conscience de sa propre identité, de son apparence physique, de ses forces, ses faiblesses et ses centres d'intérêt spécifiques, que ce soit sur le plan scolaire, sportif ou créatif. Commencer à comprendre les limites. Commencer à assumer la responsabilité de ses propres comportements. Comprendre qu'agir de manière appropriée est un choix actif.
---	---



16. Know Violence in Childhood (2017) *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, India.
 17. *ibid.*

Comportement physiquement violent à l'égard des pairs. Les affirmations discriminatoires et « extrêmes » sont souvent le reflet de la culture, des valeurs familiales et de la socialisation à ce stade. Utilisation accrue d'un langage grossier – par ex. jurons et insultes. Comportements manipulateurs tels que le fait de cibler des pairs dans des endroits calmes et isolés, ou de réunir un « groupe » pour le faire.	En grandissant et en entrant à l'école, les enfants passent de plus en plus de temps à interagir avec leurs pairs, ce qui peut augmenter le risque de violences émotionnelles et physiques entre enfants. On estime que les violences entre enfants sont plus susceptibles de commencer vers l'âge de 6 ans.¹⁶ On estime qu'au milieu de l'enfance, 25 à 30 % des filles et 50 % des garçons auront subi une forme de violence physique.¹⁷ Les vêtements, les centres d'intérêt, le milieu familial, les revenus du ménage et le fait de posséder ou non certains biens (par ex. un téléphone portable ou d'autres équipements personnels, etc.) deviennent des facteurs plus déterminants pour l'inclusion ou l'exclusion d'une personne dans un groupe de pairs ou d'amis, avec une vulnérabilité potentiellement accrue aux violences entre enfants. Le niveau de capacité physique, les aptitudes sportives et d'autres aptitudes sociales peuvent devenir des facteurs plus notables en matière de risque d'exclusion des groupes et donc de vulnérabilité à la violence. Les capacités/difficultés scolaires telles que la dyslexie ou la dyscalculie ou d'autres handicaps cachés deviennent plus notables et peuvent déterminer la position/vulnérabilité d'un enfant dans les groupes de pairs.
--	---



Jeune adolescence (11-16 ans)

La première partie de l'adolescence est une période de développement physiologique, social et émotionnel rapide. C'est une période de développement hormonal.

Au cours de cette période, les enfants acquièrent davantage de compétences de vie et pour la prise de décisions, et ils développent leur sens de l'autonomie.

Les jeunes deviennent plus indépendants et leurs compétences en matière de prise de décisions personnelles se développent à un rythme rapide. Ils commencent à s'éloigner de la famille pour découvrir qui ils sont et comment ils veulent exister, et dans quel groupe ils veulent s'intégrer.

Les pairs et la pression exercée par les pairs peuvent jouer un rôle plus important dans la détermination des choix de vie et de ce qui devient important, comme le style personnel (vêtements et cheveux, etc.) et les passe-temps/centres d'intérêt.

C'est la période où les jeunes commencent à prendre conscience de leur sexualité et de leur orientation sexuelle, qui fait partie de la prise de conscience de leur identité.

La pression scolaire va s'accroître et peut être source de stress, mais elle offre aussi des choix pour les orientations futures.

C'est une période où les réseaux sociaux et les activités en ligne peuvent particulièrement influencer l'estime de soi, les choix de vie, les centres d'intérêt et les valeurs.

Il peut s'agir d'une période où les problèmes et les difficultés au sein de la famille peuvent avoir un impact sur le comportement à l'école et dans d'autres contextes.

18. *ibid.*

19. *ibid.*

20. Know Violence in Childhood (2017) *Ending Violence in Childhood Global Report 2017*. Know Violence in Childhood. New Delhi, India.

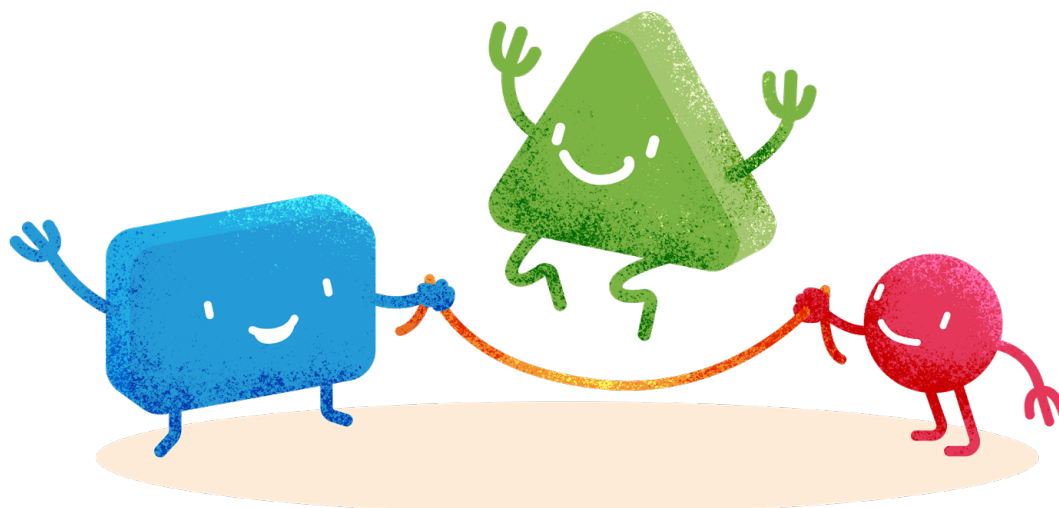
Bien que cette période reprenne une grande partie de ce qui a déjà commencé au cours des années précédentes, les comportements violents et agressifs peuvent s'intensifier. Défiance extrême envers les figures d'autorité, notamment les enseignants, les professionnels de santé et les parents. Contrôle des autres/forçage des autres à faire des choses contre leur gré ou chantage. Expérimentation de la consommation d'alcool ou de drogues sans se soucier de la sécurité des autres ou de sa propre sécurité, ce qui conduit à un comportement abusif et parfois dangereux.	À cet âge, les adolescents deviennent plus indépendants et interagissent avec des groupes de personnes plus nombreux et divers, et ils sont donc de plus en plus exposés à des risques au sein de la société au sens large. Par exemple, chez les enfants âgés de 13 à 15 ans, les brimades et les bagarres à l'école sont étroitement liées.¹⁸ Le rapport « Ending Violence in Childhood »¹⁹ indique que ceux qui sont victimes de harcèlement sont susceptibles de harceler les autres, et que ceux qui harcèlent les autres sont à leur tour susceptibles d'être victimes de harcèlement. On constate une augmentation de la force physique des garçons en particulier, ce qui fait que certains se sentent plus à l'aise pour utiliser la force physique. À mesure que les enfants deviennent plus indépendants dans leur utilisation d'Internet et commencent à utiliser des téléphones portables, ils deviennent vulnérables aux violences en ligne par le biais du cyberharcèlement, des sites qui encouragent l'anorexie, le suicide et les agressions sexuelles, du « sexting », de la pornographie et de la prédation sexuelle. Ils peuvent également publier des images sexualisées d'eux-mêmes ou les faire publier par leurs pairs. Les opportunités ont tendance à s'étendre pour les garçons et à se réduire pour les filles. Les garçons peuvent être encouragés à être agressifs et dominants, y compris sexuellement. Par contre, les filles ont tendance à être privées de mobilité sociale. Elles sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlements visant à les ridiculiser, à les humilier ou à les exclure socialement. Les adolescents commencent à s'engager dans des relations amoureuses et sexuelles. Cela a des conséquences à la fois sur les violences perpétrées et sur le fait de devenir une victime. Dans les enquêtes sur la violence contre les enfants, les principaux auteurs de violences sexuelles contre des garçons s'avèrent être des camarades de classe, des amis et des voisins. On estime que 45 à 77 % des violences sexuelles contre les filles sont perpétrées par un partenaire amoureux ou intime.²⁰
---	--

**Fin de
l'adolescence
(17-19 ans)**

Des évolutions physiques majeures ont généralement eu lieu à ce stade, bien que le corps soit toujours en développement.

Les valeurs/opinions du groupe de pairs ont encore tendance à être importantes, mais à mesure que les jeunes mûrissent et commencent à donner plus de sens à leur identité et à leurs propres idées, cette influence peut diminuer.

Les rôles de genre continuent à être de plus en plus socialisés et la pression augmente pour se conformer aux notions conventionnelles de féminité et de masculinité. L'univers des filles peut être de plus en plus restreint, tandis que les garçons peuvent maintenant commencer à assumer le rôle et les privilèges – ainsi que les attentes à leur égard – des hommes.



21. Foshee, V.A., et al. (2004). "Assessing the long-term effects of the Safe Dates program and a booster in preventing and reducing adolescent dating violence victimization and perpetration." *American Journal of Public Health* 94(4): pp. 619–24.

ous les risques associés au milieu de l'adolescence peuvent subsister, mais les comportements à risque préjudiciables peuvent devenir encore plus excessifs, par exemple avec l'expérimentation de drogues. Pour les jeunes hommes en particulier, le risque d'une consommation excessive d'alcool peut conduire à des comportements agressifs ou délic-tuels (bagarres entre bandes, vols, cambriolages, etc.).

Utilisation d'armes, violence de groupe/de gang.

Actes de coercition agressive.

Expérimentation sexuelle préju-diciable.

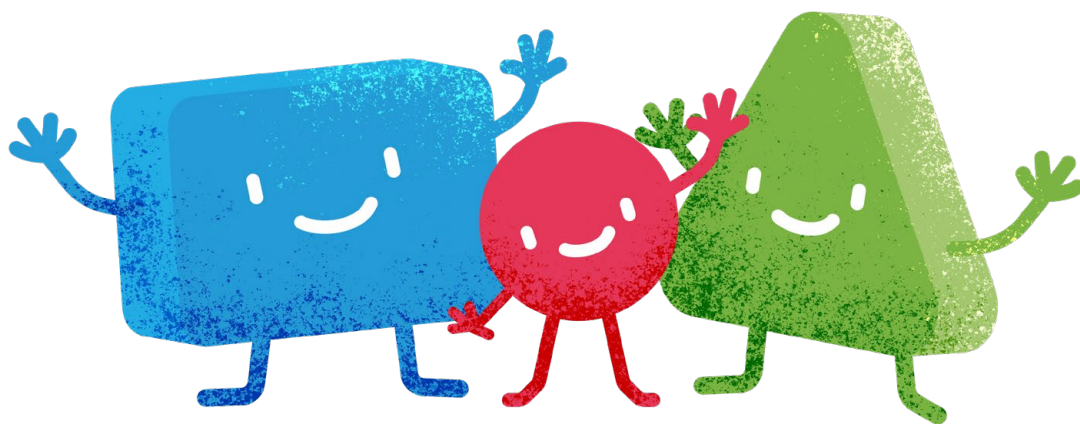
À ce stade, les expériences des filles et des garçons ont tendance à diverger encore davantage. Les filles subissent plus que les garçons certaines formes de violence, notamment la violence du partenaire intime et la violence sexuelle.

L'influence et la pression encore plus grandes de la conformation aux rôles de genre peuvent avoir pour conséquence que les garçons sont encouragés à devenir plus dominants et agressifs, y compris sexuellement, ou on peut attendre d'eux qu'ils le deviennent.

Certains rapports suggèrent une proportion élevée d'hommes ayant commis un premier viol à l'adolescence.²¹

Les garçons peuvent être plus exposés à la violence physique de la part de leurs pairs, par exemple en étant plus exposés à la violence des jeunes et des gangs, voire en étant plus exposés aux homicides.

Les filles restent plus exposées au risque d'être ridiculisées ou exclues socialement par leurs pairs.



Les informations ci-dessous sont tirées d'un tableau créé pour la National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC)²² au Royaume-Uni. Il a été créé spécifiquement au sujet du comportement sexuel, mais nous l'avons reproduit ici car nous estimons qu'il peut également être utile lors de l'examen de toutes les formes de violence entre enfants.

TABLEAU DE COMPORTEMENTS SEXUELS PRÉJUDICIALES ADAPTÉ D'UN TABLEAU ÉTABLI POUR LA NATIONAL SOCIETY FOR THE PREVENTION OF CRUELTY TO CHILDREN (ROYAUME-UNI)				
Normal	Inapproprié	Problématique	Maltraitant	Violent
• Attendu sur le plan du développement. • Socialement acceptable. • Consensuel, mutuel, réciproque. • Prise de décision partagée.	• Cas isolés de comportement inapproprié. • Comportement socialement acceptable au sein du groupe de pairs. • Le contexte du comportement peut être inapproprié. • Globalement consensuel et réciproque.	• Comportements problématiques et inquiétants. • Inhabituel sur le plan du développement et socialement inattendu. • Pas d'éléments manifestes de victimisation. • La notion de consentement peut ne pas être claire. • Absence possible de réciprocité ou d'égalité. • Présence possible de comportement compulsif.	• Persécution dans l'intention ou le résultat. • Inclut l'abus de pouvoir. • Usage de coercition et de force pour soumettre la victime. • Intrusif. • Absence de consentement éclairé ou impossibilité pour la victime de le donner librement. • Peut inclure des éléments de violence dans l'expression.	• Abus sexuel physique-ment violent. • Très intrusif. • Violence instrumentale psychologique-ment et/ou sexuellement excitante pour l'auteur. • Sadisme.

22. Disponible sur le site de la NSPCC : <https://learning.nspcc.org.uk/media/1657/harmful-sexual-behaviour-framework.pdf>

DÉVELOPPEMENT DU COMPORTEMENT SEXUEL

Dans le prolongement des informations ci-dessus, nous allons maintenant proposer un très bref aperçu des préoccupations concernant spécifiquement le comportement sexuel. Vous pouvez vous reporter au Chapitre 4 Page 29 de ce Guide pratique, où vous trouverez une brève définition de la violence sexuelle et du harcèlement sexuel. Veuillez également vous reporter au Chapitre 6, dans lequel nous abordons les questions de genre et de normes sociétales, ainsi que le rôle que cela peut jouer dans la mise en danger des filles et des garçons face à différentes formes de violences sexuelles.

Le comportement sexuel des enfants et des jeunes est affecté par de nombreuses influences. Les comportements sexuels appropriés à l'âge peuvent être affectés par de nombreux facteurs différents, y compris ceux qui suivent, sans toutefois s'y limiter :

- Les violences physiques et sexuelles et la négligence émotionnelle.
- L'exposition accidentelle/non accidentelle à des contenus sexuellement explicites tels que la pornographie sur Internet ou d'autres formes de pornographie.
- L'exposition à une activité sexuelle adulte.
- L'exposition à la violence familiale.
- Le deuil et le vécu d'autres événements traumatisants.

La plupart des comportements sexuels des enfants et des jeunes se situent dans une fourchette de développement normative. Le défi est d'identifier les comportements sexuels qui se situent en dehors de cette fourchette et de déterminer si le comportement indique ou non une présence de violence entre enfants.²³

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez une **introduction d'ordre très général** sur ce que l'on peut attendre en matière de développement sexuel et sur certains comportements inappropriés jusqu'au début de l'adolescence. Tout comportement impliquant de la coercition, de l'intimidation ou le fait de forcer les autres à tout agissement doit être considéré comme préjudiciable.

Il est très **important** de garder à l'esprit que tout comportement sexuel se situe sur un spectre de développement. Il n'est donc pas nécessairement lié à l'âge mais dépend plutôt du stade de développement et du contexte de l'enfant ou du jeune. Cela signifie que nous devons toujours prendre en considération la façon dont les jeunes peuvent grandir, apprendre, mûrir et agir en fonction de leurs propres circonstances. Il est important d'évaluer soigneusement et d'interroger au cas par cas ce qui se produit. Une fois encore, nous vous invitons à vous documenter sur le sujet ou, si possible, à suivre une formation.



23. Pour de plus amples informations : SOS Villages d'Enfants International (2020) "HOW-TO" GUIDE: *Differentiating between Child-to-Child Normal, Problematic and Abusive Behaviours*. SOS Villages d'Enfants International. Disponible à l'adresse : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/09aca19e-1841-46eb-b824-16dce9f310c3/200228-How-to-Guide_Child-to-Child
Également : https://www.dhhs.vic.gov.au/sites/default/files/documents/201705/Children_with_problem_sexual_behaviours_-and-_their_families-2012_0.pdf;
Également : <https://learning.nspcc.org.uk/child-health-development/sexual-behaviour>

ÉVOLUTION ET COMPORTEMENTS DES PAIRS EN FONCTION DE LA TRANCHE D'ÂGE ²⁴	
	Développement sexuel
Petite enfance (2-4 ans)	Peu ou pas d'inhibitions en matière de nudité. Toucher ses propres parties intimes. Parler des fonctions corporelles. Montrer de la curiosité pour son propre corps nu et celui des autres. Jeux de rôle consensuels avec les camarades, par exemple en explorant différentes relations ou différents rôles, comme « jouer à la maison », jouer au papa et à la maman ou jouer au docteur, ce qui peut inclure la mise en scène de situations observées chez eux par les enfants. <i>Il est important de savoir que les très jeunes enfants peuvent avoir des érections et qu'il s'agit d'un phénomène tout à fait normal.</i>
Moyenne enfance (5-10 ans)	Poser des questions sur le sexe et les relations et sur l'origine des bébés. Explorer de manière consensuelle les relations avec d'autres enfants, par exemple en flirtant, en tenant la main d'un·e « petit·e ami·e » et en l'embrassant sur la joue. Entendre et raconter des blagues grivoises adaptées à l'âge. Les jeunes enfants (généralement jusqu'à 7 ans environ) ont tendance à être curieux de savoir à quoi ressemblent les parties intimes des autres enfants. Jouer à « montre-moi le tien et je te montrerai le mien » avec des enfants du même âge, dans le consentement mutuel, n'est pas nécessairement inquiétant chez les jeunes enfants. Il est important de mentionner que cela peut dépasser les limites si l'un des enfants est mal à l'aise ou se sent incapable de dire non. Cela inclut le fait de toucher quelqu'un d'autre au niveau des parties intimes, ce qui est préoccupant et considéré comme très inapproprié. Autoérotisme, y compris masturbation. Devenir plus pudique et demander de l'intimité.

24. Les informations contenues dans ce tableau s'appuient sur le tableau de référence relatif aux comportements sexuels préjudiciables qui se trouve dans le document suivant : Gouvernement du Pays de Galles en partenariat avec NSPCC et Barnardo's Wales (2020), Guidance for education settings on peer sexual abuse, exploitation and harmful sexual behaviour. Disponible à l'adresse : <https://gov.wales/sites/default/files/publications/2020-10/guidance-for-education-settings-on-peer-sexual-abuse-exploitation-and-harmful-sexual-behaviour.pdf> et ONG Paicabí au nom de SOS Villages d'Enfants Région Amérique latine et Caraïbes (LAAM) (2014) Guide to Problematic Sexual Behaviours and Abusive Sexual Practices. Disponible à l'adresse : www.paicabi.cl et South Eastern Centre Against Sexual Assault & Family Violence (2017) Age Appropriate Sexual Behaviours in Children and Young People Information for carers, professionals and the general public. Disponible à l'adresse : <https://ncsby.org/sites/default/files/Age-appropriate-behaviours-book.pdf> et Herefordshire Council (2021) Peer on Peer Abuse Guidance for schools. Disponible à l'adresse : <https://www.herefordshire.gov.uk/downloads/file/22129/peer-on-peer-abuse-guidance>

	Comportements potentiellement préoccupants
	Mimer des actes sexuels. Toucher excessivement ses propres parties intimes. Essayer de toucher les parties intimes d'un adulte ou d'un autre enfant. Jouer à la sexualité avec des poupées ou des peluches. Forcer d'autres enfants à être touchés au niveau de leurs parties intimes (par ex. en jouant au docteur ou en jouant un rôle).
	Forcer ou contraindre les autres, y compris en les faisant participer à des jeux sexuels. Se masturber excessivement et/ou se masturber en public. Parler de sexe et d'actes sexuels de manière habituelle. Exprimer à une personne le désir d'avoir des rapports sexuels avec elle. Les connaissances sexuelles semblent trop avancées pour l'âge, une fois le contexte pris en compte. Accéder à des films, des magazines ou des contenus en ligne inappropriés pour cette catégorie d'âge, y compris jouer à des jeux vidéo violents ou sexuels. Publier des images sexuelles en ligne. Cyberharcèlement.

Jeune adolescence (11-16 ans)	Entretenir ou désirer une relation amoureuse avec un•e camarade (du même sexe ou non). Employer un langage de nature sexuelle et discuter de sexe avec ses pairs. Vouloir plus d'intimité – porte de la chambre fermée, salle de bain verrouillée, etc. Chercher des informations sur le sexe dans des livres ou en ligne. Se masturber en privé. Besoin croissant de plus d'intimité. Avoir des comptes de réseaux sociaux non supervisés par un adulte (en fonction de l'âge et du stade de développement). <i>Il est rare que les enfants de cet âge affichent des comportements sexuels en public.</i>
Fin de l'adolescence (17-19 ans)	



	Les connaissances sexuelles semblent trop avancées pour l'âge, une fois le contexte pris en compte. Surexposition à des contenus pornographiques, que ce soit dans des magazines, des films ou en ligne. Masturbation excessive et incapacité à s'arrêter au point d'entraver la participation à la vie quotidienne. Toucher de manière inappropriée d'autres jeunes. Exercer un pouvoir sur une jeune personne ayant une importante différence d'âge ou de stade de développement, par ex. un jeune ayant 2 ans de plus ou de moins. Comportement impliquant la force, la coercition, l'intimidation, la corruption ou les menaces. Intérêt chronique pour la pornographie. Exhiber ses organes génitaux en public. Comportement impliquant un langage sexuel dégradant. Harcèlement ciblé sur les personnes LGBTQI+.
	Les éléments problématiques relatifs à la fin de l'adolescence sont similaires à ceux qui concernent le début de l'adolescence, avec un risque accru de viol, de contact sexuel avec des personnes beaucoup plus jeunes que soi, de voyeurisme et de prise d'images sexuelles d'autres personnes dans le but explicite de les exploiter.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les références aux lectures proposées en fin de Chapitre.

Les professionnels qui identifient des enfants et des jeunes présentant des comportements problématiques et sexuellement préjudiciables doivent :

- S'assurer qu'ils ont une bonne compréhension des principes de développement de l'enfant, y compris en matière d'âges et d'étapes.
- Comprendre les stratégies de cybersécurité et les principes de cybersécurité applicables aux différents âges et stades, et être compétents et à l'aise pour parler de ces questions avec les enfants et les jeunes.
- Être en mesure d'orienter un enfant ou un jeune vers d'autres professionnels compétents dans un domaine s'ils ne sont pas à l'aise pour parler eux-mêmes du domaine en question.

Enfants et jeunes ayant des besoins spécifiques

Les enfants et les jeunes ayant des besoins spécifiques peuvent connaître un développement physique et sexuel normal. Cependant, ces enfants et ces jeunes ont également tendance à être surreprésentés dans la population des jeunes présentant un comportement sexuel préjudiciable préoccupant et ont besoin de plus de conseils et de surveillance de la part des adultes de confiance qui les entourent.

L'impact des problèmes qui les affectent peut impliquer que ces enfants et ces jeunes ont du mal à comprendre les règles sociales relatives aux pratiques et aux relations sexuelles. Des fixations peuvent également apparaître, par exemple autour de documents sexuellement explicites en ligne, et peuvent se développer rapidement si elles ne sont pas détectées et prises en charge à temps.



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

L'UNICEF a produit cette courte vidéo pour montrer comment le cerveau des adolescents se développe. Elle a été réalisée parallèlement à la publication « The Adolescent Brain » de l'UNICEF. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=-1FRco3Bjyk>

Des vidéos intéressantes sur le développement de l'enfant sont disponibles parmi les conférences TED. Le lien ci-dessous vous conduit à une présentation particulièrement intéressante, qui explique l'interaction entre le développement et l'environnement, donnée par Helen Pearson.

<https://www.youtube.com/watch?v=8Dv2Hdf5TRg>



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

SOS Villages d'Enfants International (2020) « *HOW-TO* » *GUIDE: Differentiating between Child-to-Child Normal, Problematic and Abusive Behaviours*. SOS Villages d'Enfants International. Disponible à l'adresse : https://www.sos-childrevillages.org/getmedia/09aca19e-1841-46eb-b824-16dce9f310c3/200228-How-to-Guide_Child-to-Child

South Eastern Centre Against Sexual Assault & Family Violence (SECASA) (2017) *Age Appropriate Sexual Behaviours in Children and Young People: Information for carers, professionals and the general public*. South Eastern Centre Against Sexual Assault & Family Violence. Disponible à l'adresse : <https://ncsby.org/sites/default/files/Age-appropriate-behaviours-book.pdf>

Gouvernement du Pays de Galles en partenariat avec NSPCC et Barnardo's Wales (2020) *Guidance for education settings on peer sexual abuse, exploitation and harmful sexual behaviour*. Disponible à l'adresse : <https://gov.wales/sites/default/files/publications/2020-10/guidance-for-education-settings-on-peer-sexual-abuse-exploitation-and-harmful-sexual-behaviour.pdf>

ONG Paicabí au nom de SOS Villages d'Enfants Région Amérique latine et Caraïbes (LAAM) (2014) *Guide to Problematic Sexual Behaviours and Abusive Sexual Practices*. Disponible à l'adresse : <https://www.sos-childrevillages.org/getmedia/23748539-4ee6-4b8d-9828-ddd316cbacdc/Guide-to-Problematic-Sexual-Behaviours-and-Abusive-Sexual-Practises.pdf>

Herefordshire Council (2021) *Peer on Peer Abuse Guidance for schools*. Disponible à l'adresse : <https://www.herefordshire.gov.uk/downloads/file/22129/peer-on-peer-abuse-guidance>

Vous trouverez à ces adresses des informations supplémentaires sur l'identification des comportements sexuels préjudiciables : <https://www.nice.org.uk/guidance/ng55>

<https://www.csnetwork.org.uk/en/beyond-referrals-levers-for-addressing-harmful-sexual-behaviour-in-schools>



CHAPITRE 8

Créer des espaces sûrs : L'importance d'une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants



CHAPITRE 8

Créer des espaces sûrs : L'importance d'une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants

INTRODUCTION

Les organisations, et toutes les personnes qui y travaillent ou qui y sont liées, ont le devoir de protéger les enfants contre toute atteinte. Cela s'applique aussi bien aux comportements de violence d'un adulte envers un enfant ou un jeune qu'aux violences entre enfants. Ainsi, quels que soient les services fournis par une organisation – par ex. un service résidentiel, une école, un club sportif ou un centre de jeunes –, il est important qu'une politique de prévention soit mise en place.

Une organisation peut avoir mis en place ou peut choisir de développer une politique de prévention globale qui englobe la violence entre adultes et enfants ainsi que les violences entre enfants. Elle peut aussi décider d'appliquer deux politiques distinctes. Dans ce cas, les deux politiques doivent être étroitement coordonnées, notamment du fait qu'elles contiennent des procédures et des conseils identiques et/ou similaires. Quelle que soit la forme de la politique de prévention d'une organisation, son existence est cruciale, car elle fournit à tous ceux qui travaillent dans l'organisation ou y sont liés, des conseils et des procédures claires sur **la manière** de prévenir et de répondre à la violence, ainsi que sur les rôles et responsabilités de chacun·e.

Si vous travaillez dans une organisation ou y êtes lié·e, il est important que vous sachiez s'il existe déjà une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants,

que vous compreniez son contenu et que vous sachiez quel est votre rôle dans sa mise en œuvre. S'il n'y a pas de politique en place, **vous pourrez peut-être militer** pour l'élaboration d'une telle politique. Il pourrait vous être demandé de jouer un rôle dans son élaboration ou dans la révision d'une politique existante. Pour vous aider en la matière, nous vous proposons dans ce Chapitre du Guide Pratique un bref aperçu de ce que peut être une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants.

LA CULTURE ORGANISATIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

L'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle politique – ou la révision d'une politique existante – au sein d'une organisation est une composante d'un **processus de développement et de changement organisationnel**. Cela implique un processus d'adaptation et de développement de stratégies qui contribueront à améliorer les capacités, les pratiques et l'efficacité. Pour y parvenir dans le cadre de l'élaboration de la politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants d'une organisation, les mesures suivantes doivent être prises :

- Examiner et revoir la culture et les pratiques actuelles de l'organisation et la manière dont elles influencent son fonctionnement et la prestation des services qui doivent protéger les enfants et les jeunes contre les violences entre enfants.
- Identifier les domaines dans lesquels des changements positifs peuvent être apportés.
- Prendre les mesures adéquates pour engager ces changements, notamment en adaptant et en améliorant les structures, les politiques et les pratiques.

Il s'agit également d'examiner et d'apporter les changements nécessaires à la **culture** de l'organisation. On peut définir la **culture organisationnelle** comme « l'ensemble des croyances, valeurs et significations partagées par les membres d'une organisation ».²⁵ Il s'agit là de valeurs qui doivent être intégrées et incarnées dans toutes les actions entreprises par les personnes qui travaillent au sein d'une organisation, ou qui y sont associées de toute autre manière, afin de garantir la protection des enfants et des jeunes.

Nous proposons un exemple de document d'orientation sur le processus de développement organisationnel dans l'encadré « Lire et réfléchir », en fin de Chapitre. Ce document a été élaboré dans le cadre d'un précédent projet de SOS Villages d'Enfants International sur les pratiques sensibles aux traumatismes, mais il est également applicable pour décrire les étapes à suivre pour élaborer une politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants.



25. Austin, M. J. & Claassen, J. (2008) "Impact of organizational culture: implications for introducing evidence-based practice" *Journal of Evidence-Based Social Work*, 5:1, pp. 321-359. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/23639839_Impact_of_Organizational_Change_on_Organizational_Culture_Implications_for_Introducing_Evidence-Based_Practice

QUE DOIT CONTENIR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS ?

La politique de prévention d'une organisation doit clairement énoncer les objectifs de la prévention, de l'identification et de la réponse aux risques et aux occurrences de violences entre enfants, de manière appropriée et bienveillante. Elle doit inclure des stratégies, des procédures, des conseils et des activités, et expliquer les fonctions des personnes responsables, pour :

1. La prévention et la lutte contre les violences entre enfants.
2. L'identification et le signalement des violences entre enfants.
3. La réponse à apporter aux enfants et aux jeunes concernés par les violences entre enfants.
4. La diffusion de la politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants.
5. Le suivi et la révision de la politique.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS

Le plus grand nombre possible de personnes travaillant dans une organisation ou liées à celle-ci doivent être impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de **prévention** et de lutte contre les violences entre enfants. Cela inclut, par exemple, les professionnels, les bénévoles, les intervenants sociaux et, surtout, les enfants et les jeunes ainsi que les autres usagers des services.

Les personnes qui pilotent un tel processus doivent admettre que le fait de participer à un processus de développement et de changement organisationnel peut amener certaines personnes à sortir de leur « zone de confort ». Et cela peut donc par exemple provoquer du stress, de l'anxiété, du ressentiment ou de la peur chez les personnes concernées. Pour répondre à de telles préoccupations, il sera important de s'assurer des points suivants :

- Par le biais de la consultation, que chacun·e ait le sentiment de faire partie intégrante et importante des changements en cours – qu'il/elle est partie prenante du processus en cours.
- Que les informations soient partagées avec chacun·e concernant la portée du processus, les changements attendus dans la culture de l'organisation, les délais prévus pour l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des changements, etc.
- Qu'un espace soit prévu pour la réflexion, les questions et les commentaires.

Le rôle d'un•e Responsable de la Protection

Une organisation doit **nommer un membre du personnel spécifique** ayant bénéficié d'une formation pour assumer le rôle de **Responsable de la Protection**. Si l'organisation est de taille importante, il peut s'agir d'un poste spécifique. Mais s'il s'agit d'une petite organisation, la fonction peut être assumée par un membre du personnel existant, sous la forme d'une responsabilité supplémentaire. La personne responsable de la protection doit assumer la responsabilité principale de la protection des enfants et des jeunes au sein de son organisation. Cela implique de jouer un rôle central dans la réception des rapports et la coordination des réponses aux cas présumés de violences entre enfants. Il est important que le/la Responsable de la Protection bénéficie d'une formation et d'opportunités de développement appropriées et qu'il/elle soit soutenu.e par l'organisation pour se perfectionner dans sa fonction.

Le rôle des enfants et des jeunes

Il est essentiel d'impliquer les enfants et les jeunes dans l'élaboration d'une politique de protection contre les violences entre enfants qui réponde efficacement aux risques auxquels ils sont effectivement confrontés. Cette participation doit être réelle et chargée de sens (voir Chapitre 3). L'une des raisons de son importance est que les enfants et les jeunes connaissent et comprennent les risques existants et auront d'excellentes idées sur les moyens d'y remédier.

Une approche intersectorielle

Tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du travail d'une organisation sur les violences entre enfants, y compris l'élaboration d'une politique de prévention de ces violences, il est important d'envisager une approche intersectorielle et la participation de collègues d'autres organisations. Une raison importante est que, comme nous le verrons dans d'autres chapitres de ce Guide Pratique, les circonstances du contexte élargi où les enfants interagissent, vivent et entretiennent une vie sociale peuvent être des facteurs importants du risque pour eux d'être concernés par les violences entre enfants. Il est donc nécessaire d'adopter une telle approche pour prévenir ces risques et y répondre.

COMMENCER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ENTRE ENFANTS

Adopter une approche contextuelle de la prévention

Nous ne pouvons pas développer des pratiques efficaces pour prévenir et répondre aux violences entre enfants si nous n'avons pas une bonne compréhension de tous les **facteurs qui exposent les enfants et les jeunes au risque d'être concernés par les violences entre enfants**. Cela implique d'adopter une approche contextuelle de la prévention. Comme nous l'avons vu au Chapitre 6, il s'agit donc de savoir comment et pourquoi les enfants et les jeunes dont vous vous occupez peuvent être concernés par les violences entre enfants et y être plus vulnérables du fait de facteurs liés à l'environnement dans lequel ils interagissent, vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale. Pour s'assurer de l'efficacité de la politique de prévention et de lutte contre les des violences entre enfants, ainsi que du rôle que vous pouvez jouer dans la prévention et la réponse aux violences entre enfants, il est important de comprendre **les situations réelles auxquelles les enfants et les jeunes sont confrontés**. L'une des façons d'y parvenir est de procéder à une **évaluation des risques**.

Même si une évaluation des risques n'est pas effectuée dans le cadre du processus de développement d'une politique de prévention, il peut tout de même être souhaitable de mettre en place une forme d'évaluation. En effet, **dans votre propre rôle**, afin de contribuer à la prévention et à la lutte contre les violences et d'y répondre de manière appropriée, il est important que vous appreniez et compreniez pourquoi certains enfants et jeunes sont plus exposés au risque d'être ciblés ou auteurs de violences entre enfants.

Cela implique de réfléchir aux points suivants :

- **Où se produisent les violences entre enfants ?** N'oubliez pas que les enfants et les jeunes peuvent se sentir en danger dans de nombreux endroits différents. Les violences entre enfants peuvent également se dérouler dans des lieux et des espaces qui échappent à la vue des adultes. Cela inclut par exemple les vestiaires, les chambres, les toilettes et les salles de bain. Dans **l'encadré Conseils et outils** ci-dessous, nous vous proposons quelques idées pour effectuer un exercice de cartographie qui pourrait vous aider à trouver des informations pertinentes.
- **Quels sont les facteurs qui contribuent à la poursuite des violences entre enfants ?** N'oubliez pas que les normes sociales ou les valeurs différentes et d'autres facteurs liés au contexte et aux environnements dans lesquels les enfants et les jeunes vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale peuvent les rendre plus vulnérables aux violences entre enfants ou à leur déclenchement – par ex. les questions d'exclusion sociale, de discrimination, de genre, etc.
- **Quel est le rôle des adultes ?** Au cours de la phase d'évaluation de ce projet, les enfants et les jeunes ont expliqué que les adultes sont des modèles de comportement très importants. Par exemple, les enfants et les jeunes nous

disent qu'ils apprennent les mauvais comportements des adultes, comme les comportements de discrimination envers des enfants et des jeunes qui ne sont pas tous traités de la même manière. S'ils observent des adultes – en particulier ceux dont ils sont proches – recourir à la violence, ils peuvent « copier » ce type de comportement. En outre, les enfants et les jeunes nous disent que le fait d'avoir un adulte « responsable » en qui ils peuvent avoir confiance et à qui ils peuvent confier leurs ressentis et leurs inquiétudes est un facteur très important pour le signalement des risques ou des phénomènes de violence entre enfants.

Consulter les enfants et les jeunes

Les enfants et les jeunes sont l'une des plus importantes sources d'information. Ils peuvent tout nous dire sur les risques et les défis auxquels ils sont confrontés, ainsi que sur les moyens d'y faire face. Toutefois, demander aux enfants et aux jeunes de parler de leurs vécus de violence, voire d'en parler pour la première fois de leur vie, est un processus délicat. Il est important de s'assurer que la manière dont vous recueillez les informations est éthique, sûre et qu'elle garantit la confidentialité. Les évaluations participatives des risques doivent être menées par des personnes formées à ce type d'exercice. Vous pouvez également envisager de réaliser une enquête anonyme auprès des enfants et des jeunes. Vous pourrez peut-être mener une telle évaluation en faisant appel à des adultes que les enfants et les jeunes identifient déjà comme des adultes « responsables » en qui ils ont confiance et avec qui ils sont disposés à partager des informations.



CONSEILS ET OUTILS :

Un exercice de cartographie

Il est important d'interroger les enfants et les jeunes sur les endroits où ils se sentent en sécurité et ceux où ils ne se sentent pas en sécurité dans votre bâtiment/dans vos locaux/sur votre site ou dans votre espace collectif.

- Faites une ronde de sécurité dans vos locaux et identifiez les zones où la supervision des adultes est généralement limitée ou inexistante.
- En tenant compte de l'âge et du sexe des enfants et des jeunes, demandez-leur de faire un dessin/une carte des locaux/bâtiments/sites ou même d'une partie du quartier. Vous pouvez par exemple utiliser une éco-carte – un outil visuel permettant aux enfants et aux jeunes de montrer les espaces dans lesquels ils vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale. Vous trouverez plus d'informations sur les éco-cartes que vous pourriez adapter sur ce site web : <https://safeguarding.network/content/ecomaps/>. Concernant les violences entre enfants, demandez à chaque groupe d'identifier les espaces physiques où des violences entre enfants pourraient se dérouler et/ou d'identifier les espaces où ils se sentent en sécurité ou non face à de telles violences.

-
- Vous pouvez également utiliser l'exercice de cartographie pour demander aux enfants et aux jeunes quels sont les facteurs qui contribuent à ce qu'ils se sentent en sécurité ou en danger dans ces espaces, ce qui influence de tels ressentis, ou pourquoi ils pensent que des violences entre enfants se produisent dans ces espaces. Cependant, comme certains des sujets explorés sont très sensibles, cet exercice doit être soigneusement coordonné par une personne ayant la formation et les compétences professionnelles nécessaires pour accompagner une telle cartographie.
 - Vous pouvez utiliser des exercices tels que le diagramme de Venn pour que les enfants et les jeunes sachent à qui ils peuvent ou ne peuvent pas s'adresser en cas de violences entre enfants dans des espaces donnés.
 - Demandez aux enfants et aux jeunes de partager leurs cartes et leurs conclusions avec les autres.
 - Favorisez un dialogue entre les adultes et les enfants et jeunes sur ce qui pourrait rendre le bâtiment/le site/les locaux plus sûrs.
-

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

« Former un peu plus les adultes, pour qu'ils aient moins tendance à être dédaigneux, qu'ils soient un peu plus attentifs et puis qu'ils utilisent un peu plus de psychologie... Pour moi, il y a certaines bases que tout le monde devrait connaître. Je pense que quand on travaille avec des enfants dans le cadre d'un placement dans l'aide à la jeunesse, avoir une formation est un peu un minimum requis, je pense que c'est logique. On travaille avec des enfants dont les profils sont assez différents, qui ont vécu des choses terribles à différents niveaux, mais personne n'est formé pour écouter ce qu'ils disent, pour les aider au mieux, pour les accompagner comme ils devraient l'être. »

« Ensuite, on devrait aider les parents à aider leurs enfants, ils devraient apprendre à interagir avec leurs enfants en cas de problèmes. Ils devraient être plus compréhensifs et plus présents, afin de comprendre si quelque chose ne va pas. Une sorte de formation parentale. »

Les jeunes nous ont parlé de l'importance de côtoyer des adultes qui sont bien formés et qui comprennent la question des violences entre enfants. Ils ont également parlé du rôle que les adultes devraient jouer pour assurer leur sécurité.

La politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants de votre organisation doit reconnaître l'importance pour le personnel et les autres adultes impliqués de disposer de la formation, des compétences, des connaissances et des approches nécessaires pour mettre en œuvre tous les éléments de cette politique et des procédures correspondantes. Il est également important que les procédures de recrutement visent à engager des salariés, des bénévoles, des intervenants sociaux et d'autres travailleurs désireux et capables de protéger et d'accompagner les enfants et les jeunes.



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur le développement organisationnel sensible aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

Ce lien vous conduira à un exemple de boîte à outils de lutte contre les violences entre enfants par Farrer & co. (2019) *Peer-on-peer abuse toolkit* : <https://www.farrer.co.uk/globalassets/clients-and-sectors/safeguarding/farrer--co-safeguarding-peer-on-peer-abuse-toolkit-2019.pdf>

Ce lien vous conduira vers une publication du ministère de l'Éducation d'Irlande du Nord – *Effective Responses to Bullying* (2022). Disponible à l'adresse : https://childhub.org/sites/default/files/library/attachments/Effective%20Responses%20to%20Bullying%20Behaviour%20%28January%202022%29_4.pdf

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2019) Prévention de la violence à l'école : guide pratique. Disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331021>

Ce lien vous conduira à un exemple de modèle de politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants pour une collectivité territoriale. Disponible à l'adresse : <https://nscp.nottinghamshire.gov.uk/media/feahta12/guidancemodelpolicypeerpeerabuse.pdf>

Ce lien vous mènera au site de Keeping Children Safe, où vous pourrez utiliser un outil d'évaluation de l'organisation en matière de prévention : https://www.keepingchildrensafe.global/?gclid=EAIaIQobChMI6Mbq-92a9gIVCLp3Ch3P_QsQEAAAYASAAEgIzk_D_BwE

Le projet REVIS – « Répondre aux violences entre enfants dans les écoles et les milieux adjacents » – réunit des organisations de protection de l'enfance en Europe du Sud-Est afin qu'elles collaborent pour réduire les violences à l'égard des enfants, renforcer les capacités et les connaissances des professionnels de l'enfance et donner aux enfants les moyens de s'attaquer aux pratiques préjudiciables. Pour de plus amples informations : <https://childhub.org/en/series-of-child-protection-materials/revis>

Pour de plus amples informations sur l'écoute active : <https://www.skillsyouneed.com/ips/active-listening.html>

S'appuyant sur des études de cas, « Holding Fast » est un livre qui aide les responsables et les professionnels à mieux comprendre les difficultés qui peuvent être rencontrées dans les organisations de prise en charge – en particulier lorsqu'elles s'engagent dans des programmes de changement. Kahn, W.A. (2005) *Holding Fast: The struggle to create resilient caregiving organizations*. New York: Routledge (exclusivement disponible à la vente)



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à une série de modules de formation en ligne développés par SOS Villages d'Enfants International comme ressource sur les pratiques sensibles aux traumatismes : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

Carlene Firmin a donné une conférence TED très utile sur la prévention contextuelle. Elle y examine comment les environnements dans lesquels les enfants interagissent sont liés aux violences entre enfants, et comment la prévention contextuelle pourrait aider à mieux protéger les enfants et les jeunes. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=bCFZQcaIgDM&t=321s>.

CHAPITRE 9

Des pratiques fondées sur les relations : Compétences et connaissances requises pour répondre aux violences entre enfants



CHAPITRE 9

Des pratiques fondées sur les relations : Compétences et connaissances requises pour répondre aux violences entre enfants

INTRODUCTION

- « Un adulte responsable peut aider. »
- « Pour résumer, l'adulte responsable est celui qui peut t'aider. »
- « Je pense qu'ils doivent être accompagnés sans être jugés. »
- « Former un peu plus les adultes, pour qu'ils aient moins tendance à être dédaigneux, qu'ils soient un peu plus attentifs... »
- « Donc, il est important de comprendre la motivation qui pousse quelqu'un à intimider un·e camarade de classe, un·e ami·e, ou même une personne inconnue. »

Au cours de la phase d'évaluation entreprise pour documenter ce Guide Pratique, les enfants et les jeunes nous ont dit à quel point il est important pour eux de pouvoir se tourner vers un adulte « responsable » lorsqu'ils rencontrent des difficultés – qu'ils risquent d'être pris pour cible ou qu'ils soient auteurs de violences entre enfants, ou encore concernés d'une autre manière.

Les enfants et les jeunes veulent que ces adultes « responsables » soient bienveillants, attentifs et dignes de confiance. Plus important encore, ils nous ont dit que ce n'est pas seulement « comment » les adultes les accompagnent, mais que la manière dont ils le font est aussi très importante. Par exemple, ils veulent que ces adultes soient formés et compétents en matière de communication (y compris en matière d'écoute attentive), qu'ils soient capables de comprendre la situation de chaque enfant ou jeune et qu'ils répondent à tous ceux qui risquent d'être concernés par les violences entre enfants d'une manière constructive et bienveillante.

Dans ce Chapitre, nous allons réfléchir aux connaissances, aux valeurs et aux compétences qui vous aideront à jouer un rôle dans la sécurité des enfants et des jeunes et à répondre à leurs préoccupations conformément à leurs attentes.

DES PRATIQUES FONDÉES SUR LES RELATIONS

Rappelons que les enfants et les jeunes nous disent qu'ils ont besoin d'adultes « responsables » vers lesquels se tourner lorsqu'ils sont concernés par les violences entre enfants. Il peut s'agir d'un rôle que vous assumez en votre qualité d'intervenant•e social•e, d'enseignant•e, d'animateur•trice, etc. Un tel rôle requiert des compétences et une compréhension permettant d'établir une relation de confiance entre les enfants et les jeunes et vous-même. L'une des approches pour remplir ce rôle est d'employer des **pratiques fondées sur les relations**. Il s'agit d'une approche basée sur la compréhension, l'empathie et le respect.

Quelques exemples de pratiques fondées sur les relations²⁶ :

- Aider tous les enfants et jeunes à développer et à maintenir des relations positives.
- Reconnaître que la détresse, les frustrations, la douleur et la colère peuvent être des réactions à des expériences négatives et que les univers internes (par ex. les pensées et les émotions) et externes (par ex. le comportement) des enfants et des jeunes sont liés – ainsi, la colère d'un enfant peut être l'expression d'un besoin émotionnel sous-jacent non satisfait.
- Comprendre et reconnaître la manière dont des facteurs externes élargis des environnements dans lesquels les enfants et les jeunes vivent, apprennent et entretiennent une vie sociale peuvent influencer leurs comportements (voir les Chapitres 6 et 8).
- Se comporter de manière à faire preuve de respect et de confiance envers un enfant ou un jeune, en valorisant ses pensées et en respectant ses craintes, ses préoccupations et ses souhaits.

Ainsi, par exemple, lorsque l'on travaille avec un enfant ou un jeune qui peut être auteur de violences, les pratiques fondées sur les relations impliquent d'explorer les significations de son comportement. La réaction à un comportement « préoccupant » se doit d'impliquer plusieurs éléments :

- Adopter une approche non critique et investigatrice afin de mettre au jour ce qui n'est peut-être pas apparent au départ.
- Travailler de manière sensible avec l'enfant ou le jeune et son réseau élargi, afin de pouvoir donner un sens à ce qui peut potentiellement constituer un comportement d'extériorisation, où des ressentis profonds sont exprimés par des actes.
- Prendre des décisions en matière d'accompagnement et d'interventions qui visent à permettre à l'enfant ou au jeune d'exprimer et de gérer ses ressentis de manière plus sûre et plus contenue, et par ce biais, identifier ce qui doit changer pour éviter que cela ne se reproduise.

Approfondissons à présent certains de ces points.



26. Rachael Owens, R., Ruch, G., Firmin, C., Millar, H/ & Remes, E. (2020) Relationship-based practice and Contextual Safeguarding Key Messages for Practice. Contextual Safeguarding & The International Centre Researching Child Sexual Exploitation, Violence and Trafficking. Disponible à l'adresse : <https://www.csnetwork.org.uk/en/resources/briefings/practice-briefings>

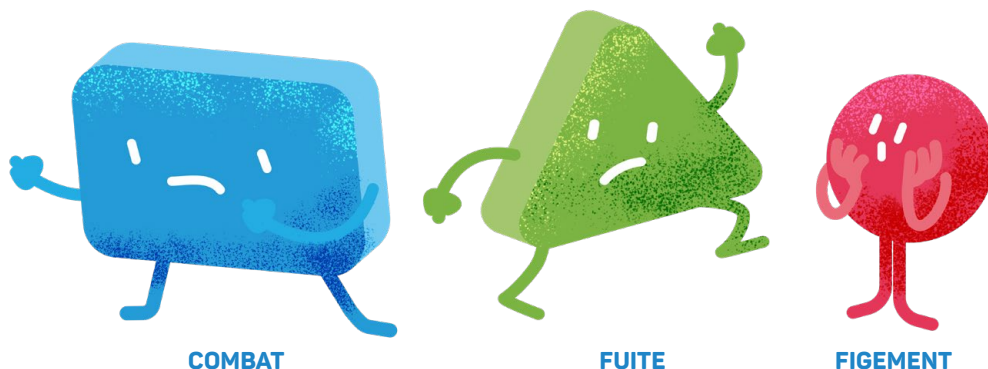
COMPRENDRE LE CONTEXTE, LE COMPORTEMENT ET LES RÉACTIONS DES ENFANTS ET DES JEUNES DONT VOUS VOUS OCCUPEZ

« Je ne veux pas paraître trop cliché, mais généralement, la personne qui commet des actes de violence vient d'une position difficile, la plupart du temps. Si c'est un enfant et que tout va bien dans sa vie, qu'il se sent aimé, écouté, accompagné, il ne se réveille généralement pas le matin en se disant, aujourd'hui je vais aller à l'école et je vais m'en prendre à quelqu'un de la classe. »

Lorsque l'on répond à des problèmes de violences entre enfants, il est important de ne pas réagir immédiatement. Il est essentiel de prendre le temps de comprendre les raisons pour lesquelles les enfants et les jeunes sont concernés par des violences entre enfants, ou risquent de l'être. Il s'agit notamment de mesurer et de prendre en compte l'influence de valeurs sociales et de normes culturelles négatives plus larges, ou d'expériences négatives qui peuvent les exposer à un risque accru d'être la cible ou les auteurs de violences entre enfants.

Vous pouvez vous reporter à la page 44 du Chapitre 6 de ce Guide pratique et examiner les facteurs que nous avons énumérés et qui peuvent contribuer à ce que des enfants ou des jeunes soient concernés par des violences entre enfants – y compris les facteurs qui les rendent vulnérables aux violences entre enfants, que ce soit comme cibles ou auteurs. Vous trouverez également de plus amples informations dans les Chapitres 5 et 9.

Réactions de combat, fuite et figement



« La violence physique et verbale est un moyen de communiquer quelque chose ; il ne s'agit pas de ce que les enfants disent, mais de ce qu'ils essaient de transmettre. Très souvent, nous nous contentons de gronder ou de punir un enfant, ce qui accroît sa colère. Parfois, la colère est en elle-même un appel à l'aide implicite... »

Les enfants et les jeunes peuvent réagir de manières différentes aux expériences et situations négatives auxquelles ils sont (ou ont été) confrontés, ce qui peut également les exposer au risque de devenir auteurs de violences, ou ciblés par elles.

Par exemple, un enfant ou un jeune qui a subi ou subi des violences physiques et/ou émotionnelles, ou qui se sent négligé et mal aimé, peut réagir à travers une colère qui le conduit à initier des violences entre enfants. Un tel comportement peut être un moyen de compenser le sentiment de vulnérabilité et de manque de contrôle sur sa vie. De même, une personne ciblée par des violences entre enfants peut elle-même devenir initiatrice de telles violences, du fait de ses ressentis de colère, de vengeance ou d'un besoin de garder le contrôle.

Mais d'autres enfants et jeunes qui font face à de telles expériences négatives peuvent agir d'une manière qui les fait paraître « faibles », ce qui peut les rendre plus vulnérables et plus susceptibles d'être la cible de violences entre enfants.

Une façon d'expliquer les réactions individuelles des différents enfants et jeunes à des expériences négatives, ainsi que leur manière de gérer les situations stressantes, est d'utiliser le prisme de trois modalités de réaction : **Combat, Fuite, Figement**.

La réaction de **Combat** à une situation implique un comportement agressif, par exemple le fait de crier, de faire preuve de violence physique, de défier, d'utiliser un langage grossier, de refuser de faire certaines choses, d'affronter et de défier les responsables, etc. Il s'agit en fait d'une réaction visant à se « protéger » d'une menace perçue. Cela peut s'avérer être la raison pour laquelle un enfant est à l'origine d'actes de violence entre enfants.

La réaction de **Fuite** consiste, par instinct de protection, à s'éloigner d'une situation, souvent littéralement, en s'enfuyant ou en évitant celle-ci.

La réaction de **Figement** est celle où la personne enfouit ses émotions. Elle a tendance à ne pas être capable de s'exprimer et se trouve littéralement figée/inhibée, du fait de la peur et de l'angoisse. Elle peut ne pas parvenir à se défendre et laisse souvent les autres la maltraiter sans réagir. Elle se sent incapable de faire quoi que ce soit pour changer une situation. Cela peut, par exemple, faire courir à un enfant ou à un jeune le risque d'être facilement victime de harcèlement.

Plus précisément, la première modalité d'adaptation – le **Combat** – est plus communément associée à des personnes qui sont à l'origine d'actes de violence entre enfants. La **Fuite** ou le **Figement** sont plus communément associés aux personnes qui sont ciblées par des violences.

Ces trois comportements d'adaptation contrastent avec les compétences de vie positives qui peuvent contribuer à empêcher les enfants et les jeunes d'être concernés par les violences entre enfants – des compétences qui les aideront à se constituer et à entretenir une estime de soi et des limites personnelles saines. Nous aborderons plus en détail l'importance pour les enfants et les jeunes d'acquérir de telles compétences de vie dans le Chapitre 11 du Guide pratique.

Les réactions indirectes

Tout comme la réaction de **Combat**, les « **réactions indirectes** » sont des comportements provocateurs, tels que des cris, de l'agressivité ou de la violence envers les autres, qui n'ont pas de lien apparent avec le contexte. Par exemple, un enfant ou un jeune peut soudainement s'emporter et agresser un·e camarade sans raison apparente.

De tels comportements sont souvent liés à la répression d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur ou la tristesse, qui peuvent être le résultat d'un vécu négatif actuel ou antérieur. Il peut s'agir, par exemple, d'un cancer diagnostiqué chez un proche, de parents qui se battent, de pressions exercées par une personne ou un groupe sur Internet ou du fait d'être séparé d'un parent. La liste est longue, mais le résultat est souvent le même : une réaction indirecte.

Le schéma suivant nous aide à garder à l'esprit que le comportement visible à l'extérieur peut parfois constituer l'expression d'un simple fragment de tous les ressentis et émotions plus profonds qui se cachent à l'intérieur.

ICEBERG DE LA COLÈRE

(Adapted from The Gottman Institute²⁷)

Les icebergs sont de gros blocs de glace qui flottent en pleine mer. La partie visible de la surface peut être trompeuse. La majeure partie de l'iceberg est en effet cachée sous l'eau.

C'est ainsi que fonctionne la colère. Souvent, lorsque nous sommes en colère, d'autres émotions sont cachées sous la surface.



27. <https://thriveglobal.com/stories/the-anger-iceberg-2/>

Les attentes sociales et l'expression des émotions

Il faut également tenir compte de la manière dont les enfants et les jeunes ont pu « apprendre » à ne pas communiquer leurs ressentis et leurs émotions aux adultes à qui ils sont confiés. Par exemple, ils peuvent avoir grandi dans un environnement où l'on attend des filles qu'elles pleurent, mais où l'on tolère mal que les garçons pleurent ou expriment leur tristesse et leur peur. On peut ainsi leur avoir inculqué des messages tels que « ne sois pas faible, va de l'avant » ou « endurcis-toi : les garçons, ça ne pleure pas ».²⁸

Vous trouverez de plus amples informations sur certains des sujets que nous venons d'explorer, y compris un Guide Pratique et une série de modules de formation en ligne également développés par SOS Villages d'Enfants International sur le thème des pratiques sensibles aux traumatismes à cette adresse : <https://www.sos-childrensvillages.org/trauma-informed-practices>

LA MANIÈRE DONT NOUS RÉAGISSONS

“Si un adulte ne semble pas digne de confiance, ça ne sert à rien...”

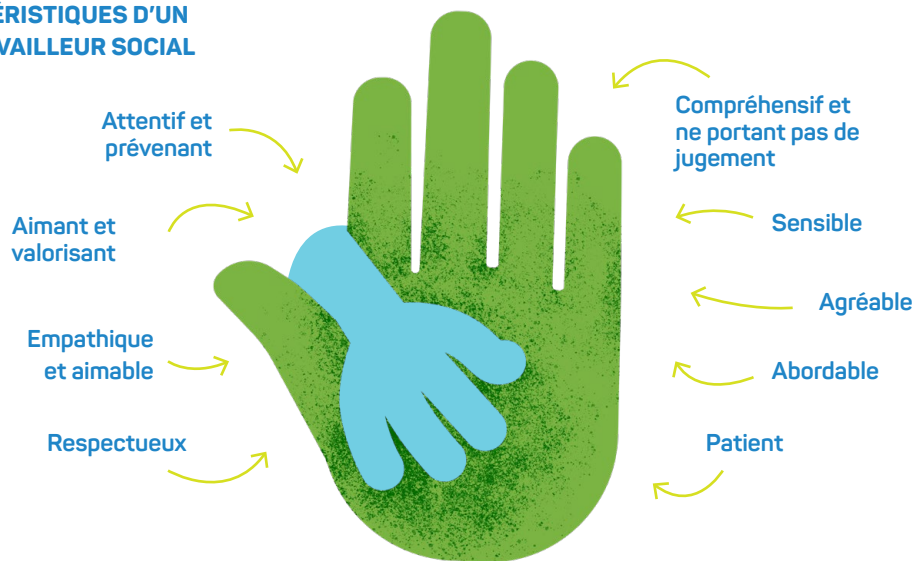
“La première chose, c'est de prendre au sérieux, c'est-à-dire de ne pas minimiser ce que la victime a subi. Par exemple si quelqu'un dans la classe me harcèle, que le prof ne dise pas “Tu ne crois pas que tu exagères ?”. Donc dans cet exemple, le prof, et aussi l'école, mais d'abord la confiance, ensuite l'accompagnement...”

“D'après mon expérience, le plus important pour ceux qui sont victimes de harcèlement est de sentir qu'ils ne sont pas seuls et d'avoir une figure adulte de confiance. Les harceleurs, eux, ils ont besoin d'attention, ils la cherchent, parce qu'ils n'en ont jamais reçu, il est donc important de leur donner ce genre d'attention. Il est important qu'ils aient une personne de confiance capable de leur expliquer les choses et qui est là pour eux. S'il n'y en a pas eu avant, il doit y en avoir une maintenant.”

Tout au long de ce Guide pratique, nous avons souligné l'importance pour les enfants et les jeunes d'avoir des adultes en qui ils peuvent avoir confiance et vers qui ils peuvent se tourner. Rappelons que c'est à la fois la manière dont nous les accompagnons et le fait de disposer des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre de manière appropriée qui préoccupent particulièrement les enfants et les jeunes.

28. Polce-Lynch M. (2002) *Boy talk, How You Can Help Your Son Express His Emotions*. Oakland: New Harbinger Publications Inc. Disponible à l'adresse : www.newharbinger.com

CARACTÉRISTIQUES D'UN BON TRAVAILLEUR SOCIAL



La manière dont nous devons réagir

« Les gens donnent la priorité à la punition, à l'expression du bien et du mal et à l'utilisation de méthodes de détention, sans comprendre pleinement la motivation de l'enfant. À l'école, les professeurs ou une figure de référence spécifique, comme le ou la psychologue scolaire, ou encore une personne externe, qui ne fait pas partie du milieu scolaire, une personne avec laquelle les enfants peuvent parler librement en dehors des heures de cours, sans se sentir jugés, ni craindre que tout ce qu'ils disent influence leur parcours scolaire ou la relation professeur-élève. »

« Parce que je pense que lorsqu'un enfant pose des problèmes, c'est généralement parce qu'il a lui-même des problèmes, qu'il n'arrive pas à gérer ses émotions, les sentiments qu'il éprouve dans sa propre vie. Donc, il faut essayer de le faire parler avec quelqu'un de qualifié pour l'aider. Essayez de trouver l'origine du problème, la raison pour laquelle cet enfant agit comme ça. »

Il est important de ne pas porter de jugement et d'adopter une position neutre. Si nous répondons aux enfants concernés par les violences entre enfants en les jugeant, par exemple en jugeant leurs émotions et/ou leur comportement, ou en prenant des mesures punitives, leur réaction sera très probablement de se replier davantage sur eux-mêmes et de réprimer leurs émotions. Il existera alors un risque d'escalade, d'un comportement encore plus refoulé et potentiellement préjudiciable, par le biais de **réactions indirectes**.

Les réponses doivent donc tenir compte de la situation de chaque enfant ou jeune. Il est nécessaire d'adopter une approche prudente, qui ne risque pas d'accroître le stress ou les réactions indésirables. Cela exige de bonnes compétences en matière de communication, notamment une écoute réelle et une réponse à toutes les situations, de manière calme et réfléchie, en toutes circonstances.

L'importance de relations authentiques et bienveillantes

Comme nous l'expliquions précédemment, les pratiques fondées sur les relations impliquent de développer le respect et la confiance entre l'enfant ou le jeune et vous-même. Pour y parvenir, il est important de construire des relations avec les enfants et les jeunes qui soient authentiques, véritables, stables et bienveillantes. Les enfants et les jeunes sont très sensibles et à l'écoute des motivations et des émotions des gens. Ils sentent quand nous sommes faux, ce qui fait plus de mal que de bien.

S'il est possible d'acquérir certaines compétences qui vous aideront à établir des relations avec les enfants et les jeunes, il est important que ces derniers puissent percevoir le véritable intérêt que vous leur portez. Cela signifie qu'il faut montrer une volonté active d'entrer en contact avec eux, d'apprendre qui ils sont, comment ils sont arrivés là où ils sont aujourd'hui, et de comprendre leurs besoins, leurs centres d'intérêt et leurs souhaits spécifiques.

Compétences en matière de communication

« Le jeune doit savoir qu'il peut parler de tout, que vous allez l'écouter, que vous allez le soutenir à tout moment, que vous n'avez pas peur d'exprimer votre point de vue sur tout ça. Parce que, après tout, je veux dire, généralement, les enfants qui vivent ces choses peuvent ne pas vouloir en parler par peur de ce qui pourrait arriver, ou même ils ont l'impression qu'ils ne peuvent pas parler à cause de la peur, et aussi parce qu'ils ont honte de ce qui leur arrive, qu'ils ne trouvent pas de solution, qu'ils ne trouvent personne qui puisse faire quelque chose pour eux... La première chose devrait être, eh bien, de leur dire qu'on peut parler à tout moment, qu'on va les aider de toutes les manières possibles, et qu'ils voient qu'ils ont un soutien derrière eux et qu'ils peuvent parler de tout... Voilà, la première chose serait de les écouter, de les aider, de les soutenir. »

« Il vaut mieux en parler que de le garder pour soi, parce que ça peut s'aggraver. Et c'est vrai. Et aussi dans les écoles, les profs, les directeurs et les surveillants devraient plus agir, parce que souvent, ils écoutent les enfants, mais ils ne font rien. »

Les enfants et les jeunes nous disent qu'ils veulent être écoutés et pris au sérieux par les adultes auxquels ils s'adressent. Nous savons également qu'encourager les enfants et les jeunes à parler est un outil essentiel pour les aider à exprimer leurs émotions et à donner un sens à ce qu'ils ressentent.

À cet égard, une compétence importante que nous pouvons utiliser est celle de « l'écoute active ». Il s'agit là d'une façon d'écouter qui montre que nous sommes vraiment attentifs, et qui permet aux enfants et aux jeunes de se sentir à l'aise pour nous parler. Cela nous aidera à mettre au jour ce que nous « devons savoir » sur une situation donnée avant de décider de la marche à suivre. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des techniques que nous pouvons utiliser pour l'écoute active :



CONSEILS ET OUTILS :

L'ÉCOUTE ACTIVE

L'écoute active consiste à écouter très attentivement l'enfant ou le jeune sans lui donner immédiatement des conseils ou des suggestions. L'objectif est de comprendre véritablement ce que l'enfant ou le jeune exprime et de lui faire savoir que vous comprenez vraiment ce qu'il ou elle exprime. Nous devons nous assurer que la conversation a lieu dans un environnement sûr pour l'enfant ou le jeune, et nous devons toujours tenir compte de la question de la confidentialité.

Voici quelques étapes à envisager dans ce processus :

- Essayez d'écouter avec tous vos sens et accordez toute votre attention à l'enfant ou au jeune lorsqu'il parle. Veillez à ne pas donner l'impression que vous n'êtes pas intéressé-e par ce que dit l'enfant ou le jeune, que cela serait sans importance ou « ennuyeux ». Par exemple, ne regardez pas votre téléphone portable ou votre montre lorsque vous l'écoutez.
 - Vous pouvez montrer que vous écoutez en maintenant un contact visuel, en hochant la tête, en disant « oui », ou simplement en encourageant la personne à continuer en disant « continue », « d'accord », et en utilisant votre voix pour encourager la personne en disant « OK », etc.
 - Lorsque l'enfant parle ou agit, essayez de comprendre le contenu émotionnel de ses paroles ou de ses actes, ainsi que les faits. Par exemple, derrière ce qui est effectivement exprimé ou effectué, percevez-vous de la colère ? De la peur ? De la tristesse ? De la dépression ?
 - Vous pouvez confirmer verbalement l'émotion dont vous entendez parler, montrant ainsi que vous écoutez et validez les sentiments exprimés. Par exemple, « Je vois que tu es vraiment en colère » ou, si la personne a les larmes aux yeux, « Je vois que cela t'attriste profondément ». Vous « nommez » ainsi l'émotion que vous « voyez ». Veillez toutefois à ne pas spéculer et à nommer l'émotion uniquement si vous avez la certitude qu'il s'agit bien de l'émotion que vous entendez.
 - Faites savoir à l'enfant ou au jeune que vous l'avez écouté et que vous comprenez à la fois les faits et l'émotion qu'il essaie de communiquer. Vous pouvez le faire en reformulant ce qu'il a dit (paraphrasez afin de vous assurer que vous avez bien compris) et en le réexprimant à son intention. Si l'enfant ou le jeune vous dit que vous n'avez pas bien compris, essayez de reformuler ce que vous avez dit.
-



- Vous pouvez également utiliser des questions ouvertes encourageantes, telles que « Peux-tu m'en dire plus à ce sujet ? » ou « Peux-tu donner un exemple ? ».
- Attendez que l'enfant ou le jeune réponde et suivez son propre rythme.
- Si l'enfant ou le jeune a des difficultés à communiquer, par exemple en raison d'un handicap ou de son jeune âge, vous pouvez essayer de communiquer votre compréhension de manière non verbale ou obtenir l'aide d'une personne qui peut communiquer avec elle/lui. Cela est particulièrement important lorsque vous vous adressez par exemple à un enfant ou à un jeune qui est neurodivers et non communicatif, en situation de handicap auditif ou de trouble de la parole, ou issu d'un autre pays ou d'une culture différente.
- Créez autant que possible un environnement chaleureux et apaisant pour l'enfant ou le jeune. Par exemple, tout en respectant son espace personnel, asseyez-vous à côté d'elle ou de lui plutôt que derrière un bureau. Installez-vous sur des sièges confortables si vous le pouvez, mais veillez également à maintenir un espace personnel raisonnable entre vous deux. Asseyez-vous au même niveau que l'enfant ou le jeune.

C'est le point de départ d'une conversation respectueuse où le point de vue et l'histoire de l'enfant ou du jeune sont au centre de la discussion.

Le respect de la confidentialité

« Au début, (...) les enfants peuvent se montrer réticents, mais après, ils peuvent se rendre compte que c'est une bonne chose de parler avec une personne de confiance qui ne divulguera pas leurs secrets à d'autres. »

Les enfants et les jeunes nous disent que parmi les raisons pour lesquelles ils ne signalent pas la violence entre enfants, il y a la crainte que les adultes ne respectent pas la confidentialité, ce qui pourrait les exposer au risque d'être identifiés et de subir d'éventuelles représailles de la part de leurs pairs. Ils craignent d'être ridiculisés ou ostracisés par leurs pairs.

Les enfants et les jeunes veulent que nous veillions à ce que la confidentialité soit bien respectée. À cette fin, nous avons tous la responsabilité de maintenir la confidentialité et de partager les informations de manière sûre et sécurisée, uniquement avec les personnes qui ont effectivement besoin de savoir.

Ils souhaitent également disposer de moyens différents pour signaler leurs préoccupations, qui soient notamment :

- Faciles d'accès.
- Sûrs.
- Confidentiels.

CONSEILS ET OUTILS :



LA CONFIDENTIALITÉ ET LE PARTAGE DES INFORMATIONS

La confidentialité est un point essentiel : il est impératif de partager les informations exclusivement avec les personnes nécessaires, selon le critère du « besoin de savoir ». Cela signifie également qu'il faut collecter, partager et stocker les informations de manière sécurisée et conformément aux protocoles établis en matière de protection et de sauvegarde des données, qui doivent avoir été élaborés au sein de votre propre organisation. Il faut pour cela tenir compte des éléments suivants :

- Les informations concernant un enfant ou un jeune sont partagées/rendues accessibles uniquement aux personnes qui ont besoin de les connaître/sont autorisées.
- Les méthodes de partage avec les autres organismes éventuellement impliqués des informations relatives aux préoccupations ou aux allégations doivent être sécurisées.
- Inscrivez un numéro de référence plutôt que le nom de l'enfant ou du jeune sur son dossier, en veillant à ce que seules les personnes autorisées aient l'information et en conservant le nom dans un autre endroit sûr. Si le dossier est stocké sous format électronique, assurez-vous qu'il est protégé par un mot de passe.
- Stockez les dossiers papier dans des armoires verrouillées et utilisez des fichiers électroniques protégés par mot de passe sur les ordinateurs.
- Désignez une personne responsable de la protection des données au sein de votre organisation, qui s'assurera que tout est en place pour préserver la confidentialité et la sécurité des données.
- Il est impératif de connaître la législation de votre pays en matière de sauvegarde et de protection des données, et de vous y conformer.

Les enfants et les jeunes doivent toujours être informés des renseignements que vous notez, des raisons pour lesquelles elles sont recueillies, des personnes avec lesquelles elles peuvent être partagées et de la manière dont elles peuvent être utilisées. Il convient également d'envisager d'obtenir leur consentement en ce qui concerne le partage de leurs informations et la confidentialité. Cela peut également dépendre de la gravité de l'affaire. Par exemple, il n'est pas toujours nécessaire de révéler le nom d'un enfant qui signale un incident présumé.

Fournir un espace sûr

« Si je savais qu'il existe un espace sûr à proximité où je peux aller et par exemple dire que quelqu'un s'est moqué de moi, je me sentirais plus à l'aise, j'aurais moins d'angoisse. En bref, les jeunes ont besoin de plus d'espaces neutres où pouvoir parler. »

Lorsque vous répondez aux enfants et aux jeunes concernés par des violences entre enfants et lorsque vous les accompagnez, réfléchissez bien aux « espaces » réels où vous les rencontrerez, les écouterez et leur parlerez. Les enfants et les jeunes nous disent qu'ils souhaitent disposer « d'espaces sûrs » où ils pourraient se rendre pour signaler et parler de leurs préoccupations, de leurs vécus, de leurs inquiétudes et de leurs craintes. Ils nous disent qu'un tel lieu devrait être agréable, calme, facilement accessible, mais un lieu qui protège également l'anonymat et la confidentialité. Un tel espace doit être accueillant, par exemple avec des fauteuils confortables et des couleurs agréables.

PRÉVENTION ET INTERVENTION RAPIDE

Réfléchissons à présent à d'autres actions et compétences auxquelles vous pouvez recourir lorsque vous vous engagez auprès d'enfants et de jeunes se trouvant dans des situations où des violences n'ont pas encore eu lieu mais où elles risquent de se produire. Voici quelques pistes :

Créer des occasions de discuter de la violence

« Il faut en parler souvent. Sensibilisez les enfants à ce sujet. Dites aux enfants ce qui se passe dans le monde et parlez beaucoup de ce qui peut être fait à ce sujet... Et je dis, parlez beaucoup aux enfants pour prévenir la violence, pour l'éviter autant que possible. Et oui, parlez-en. Ne l'ignorez pas. Parlez-en vraiment. »

« Je pense que la première chose à faire est de rendre ce sujet [la violence] vraiment important, d'en parler, de s'assurer que ce n'est pas quelque chose qui est simplement passé sous silence. Donc il faut vraiment mettre des choses en place pour que les jeunes et les enfants comprennent ce que ça signifie vraiment, pour qu'ils évitent la violence. »

« Et c'est la même chose avec les questions sexuelles. Nous n'avons jamais été préparés à ça, vous savez, et nous aurions vraiment dû l'être. »

Les enfants et les jeunes expliquent qu'il est important de parler des différentes formes de violence et de travailler sur la sensibilisation. Ils expliquent qu'aucun sujet ne devrait être tabou. Cela permettrait de répondre à la demande des enfants et des

jeunes qui ont identifié un besoin de plus de conseils quant à ce qui constitue un comportement approprié ou inapproprié, mais cela aiderait aussi les enfants et les jeunes à agir activement pour le changement, grâce à une communication entre pairs adéquatement encadrée sur le sujet. Les enfants et les jeunes indiquent également que le fait de connaître, de comprendre et de pouvoir parler de violence peut contribuer à la prévention et à un signalement rapide.

Incarner un modèle de comportement positif

« De plus, au sein de la société, les parents, les éducateurs, les écoles, etc. ne sont pas les seuls responsables de l'image qu'ils projettent – tous les enfants admirent les adultes et si vous donnez le bon exemple par votre comportement, les enfants le voient aussi et le copient, donc c'est important. »

« Parce que généralement, les enfants copient ce que font les adultes, ce qu'on voit à la maison. Donc, les parents, les éducateurs et les autres devraient aussi faire un peu plus attention à leurs attitudes et à ce qu'ils disent. Et ce n'est pas normal non plus, mais beaucoup de parents te disent : "Colle-lui une baffe et règle le problème toi-même", ou des choses comme ça. »

« Mais si vous lui parlez à la maison, que vous lui montrez votre amour et la manière dont vous vous comportez dans ces situations, vous pouvez être un exemple pour l'enfant, et il pourrait reproduire votre comportement. Et c'est une façon de prévenir la violence entre enfants. »

Nous avons expliqué dans ce Guide pratique que les enfants et les jeunes apprennent les comportements et les attitudes positives et négatives des adultes – en particulier ceux qui jouent un rôle important dans leur vie, comme les intervenants sociaux, les enseignants et les moniteurs d'activités sportives/de loisirs. En tant qu'adultes qui travaillent avec des enfants et des jeunes, qui s'occupent d'eux et qui les accompagnent, prendre la mesure de notre position de modèles de comportement peut nous conduire à une prise de conscience importante sur la manière dont nous pouvons véritablement influencer leur développement de manière inconsciente.

Autres facteurs à prendre en compte

Voici quelques autres facteurs à prendre en compte lorsque l'on cherche des moyens de prévenir les violences entre enfants :

- Rester vigilant sur la manière dont les groupes et les individus interagissent. Les enfants et les jeunes nous expliquent que nous devons par exemple prêter attention si un enfant devient « solitaire », qu'il n'interagit pas avec les autres dans la cour de récréation, ou qu'il évite de s'impliquer dans certains groupes. Il faut également être attentif aux situations où les enfants ou les jeunes sont plus susceptibles d'être regroupés, par exemple dans les foyers résidentiels, où ils partagent un lieu de vie ou des dortoirs.

- Il est important de comprendre que les violences entre enfants peuvent se dérouler dans des espaces « privés », comme les chambres des lieux d'hébergement, où les adultes ne sont pas toujours en mesure d'observer régulièrement le comportement des enfants et des jeunes. Les couloirs ou les escaliers tranquilles dans les écoles, ainsi que les salles de bain, sont également identifiés pour être des lieux où les violences entre enfants peuvent se produire.
- Il ne faut pas ignorer les situations et il faut s'efforcer de réagir rapidement aux signes de comportement inapproprié.
- Il est possible d'aider les enfants et les jeunes à comprendre qu'il peut exister des raisons sous-jacentes au comportement de leurs pairs, et que nous avons tous besoin d'encouragement, de soutien et de bienveillance.

Nous aborderons plus en détail ces trois derniers sujets dans le Chapitre 11, ainsi que d'autres aspects de l'aide apportée aux enfants et aux jeunes pour qu'ils acquièrent les compétences et les connaissances qui, selon eux, pourraient contribuer à prévenir les violences entre enfants.

IDENTIFICATION, SIGNALEMENT ET PARTAGE D'INFORMATIONS

Veillez également vous reporter au Chapitre 8, où nous soulignons l'importance de la politique de prévention et de lutte contre les violences entre enfants d'une organisation qui peut établir des orientations claires aux enfants et aux jeunes sur ce qu'ils peuvent faire et vers qui ils peuvent se tourner s'ils sont témoins, cibles ou auteurs de violences entre enfants. De même, cette politique doit contenir des procédures à destination des adultes concernant la manière d'enregistrer et de signaler les violences entre enfants – y compris le risque perçu, les violences dont ils ont été témoins et les violences dont on leur a parlé – à la personne nommée Responsable de la prévention.

Identification

Vous pouvez apprendre ou soupçonner l'existence de faits de violences entre enfants de plusieurs manières :

- Vos propres observations.
- Un enfant ou un jeune concerné par des violences est venu vous voir.
- Un autre enfant ou jeune vous a dit ce qu'il soupçonne, ou ce dont il a été témoin.
- Un autre adulte vous a communiqué des informations.

En ce qui concerne l'observation et la détection des indices possibles d'exposition à des violences, vous trouverez ci-dessous une liste de conseils publiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)²⁹, qui pourra vous aider. Veuillez également vous reporter au Chapitre 7.



29. Organisation Mondiale de la Santé (2019) Prévention de la violence à l'école : Guide pratique. Disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331021/9789242515541-fre.pdf>

**CONSEILS ET OUTILS :****IDENTIFIER LES ENFANTS ET LES JEUNES QUI PEUVENT ÊTRE OU AVOIR ÉTÉ CONCERNÉS PAR DES VIOLENCES**

L'OMS a établi une liste d'indices et de symptômes caractéristiques chez les enfants et les jeunes qui peuvent être ou avoir été concernés par des violences. Il est important de noter que les indices indiquant qu'un enfant ou un jeune peut être concerné par des violences entre enfants peuvent également recouvrir d'autres types de violences. Voici quelques-uns de ces indices :

- Marques physiques inexplicables telles que des ecchymoses, des égratignures, des fractures et des coupures.
 - Peur d'aller à l'école ou de participer à d'autres événements sociaux.
 - Difficulté à s'engager pleinement dans les activités ou dans les services proposés par votre organisation.
 - Anxiété ou nervosité.
 - Faible nombre de relations amicales ou perte soudaine d'amis.
 - Perte ou destruction de vêtements, d'appareils électroniques ou d'autres effets personnels.
 - Mauvaise réussite scolaire ou autre.
 - Absentéisme aux activités habituellement pratiquées.
 - Volonté de rester près des adultes.
 - Difficulté à dormir, cauchemars.
 - Problèmes psychosomatiques tels que maux de tête, maux d'estomac ou autres troubles physiques.
 - Mal-être régulier après avoir passé du temps en ligne ou sur le téléphone (sans explication raisonnable).
 - Changements de comportement plus larges, y compris l'abus d'alcool ou de substances.
 - Changements d'apparence et/ou comportement inadapté à l'âge de l'enfant.
 - Agressivité, accès de colère et comportement violent envers les autres.
 - Vigilance extrême.
-

Conseils pour répondre immédiatement à des faits divulgués

Il est important de connaître la Politique de prévention et toute autre directive de votre organisation. Renseignez-vous sur votre responsabilité personnelle éventuelle en matière de collecte initiale des informations/éléments concernant une affaire présumée. Par exemple, vérifiez si votre organisation dispose d'un **formulaire de rapport d'incident** que vous devrez utiliser.

Voici quelques éléments à prendre en compte lorsqu'un enfant ou un jeune vous parle d'une affaire présumée de violences entre enfants, ou de sa crainte que cela ne se produise :

- Rassurez l'enfant ou le jeune sur le fait qu'il ou elle a bien fait de vous parler • Rassurez l'enfant ou le jeune sur le fait qu'il ou elle a bien fait de vous parler de la situation. Soyez conscient du fait qu'il lui a peut-être fallu beaucoup de courage pour venir vous parler, et de sa crainte potentielle d'une vulnérabilité accrue à d'autres violences, ou de se voir considéré•e par ses pairs comme un•e « mouchard•e ».
- Essayez d'éviter de paraître choqué•e, gêné•e ou d'afficher d'autres émotions en écoutant ce qui vous est raconté.
- Rassurez l'enfant ou le jeune sur le fait que vous prenez son témoignage au sérieux.
- Expliquez à l'enfant ou au jeune ce qui va se passer ensuite, aussi clairement que possible et en tenant compte de son âge et de sa maturité. Par exemple, ce qui se passera en matière de confidentialité, le fait que vous partagerez ces informations uniquement avec les personnes qui ont absolument besoin de savoir, votre responsabilité de signaler toute préoccupation à une personne spécifique, et le fait que vous-même ou cette personne pourrez être amené•e-s à lui poser d'autres questions.

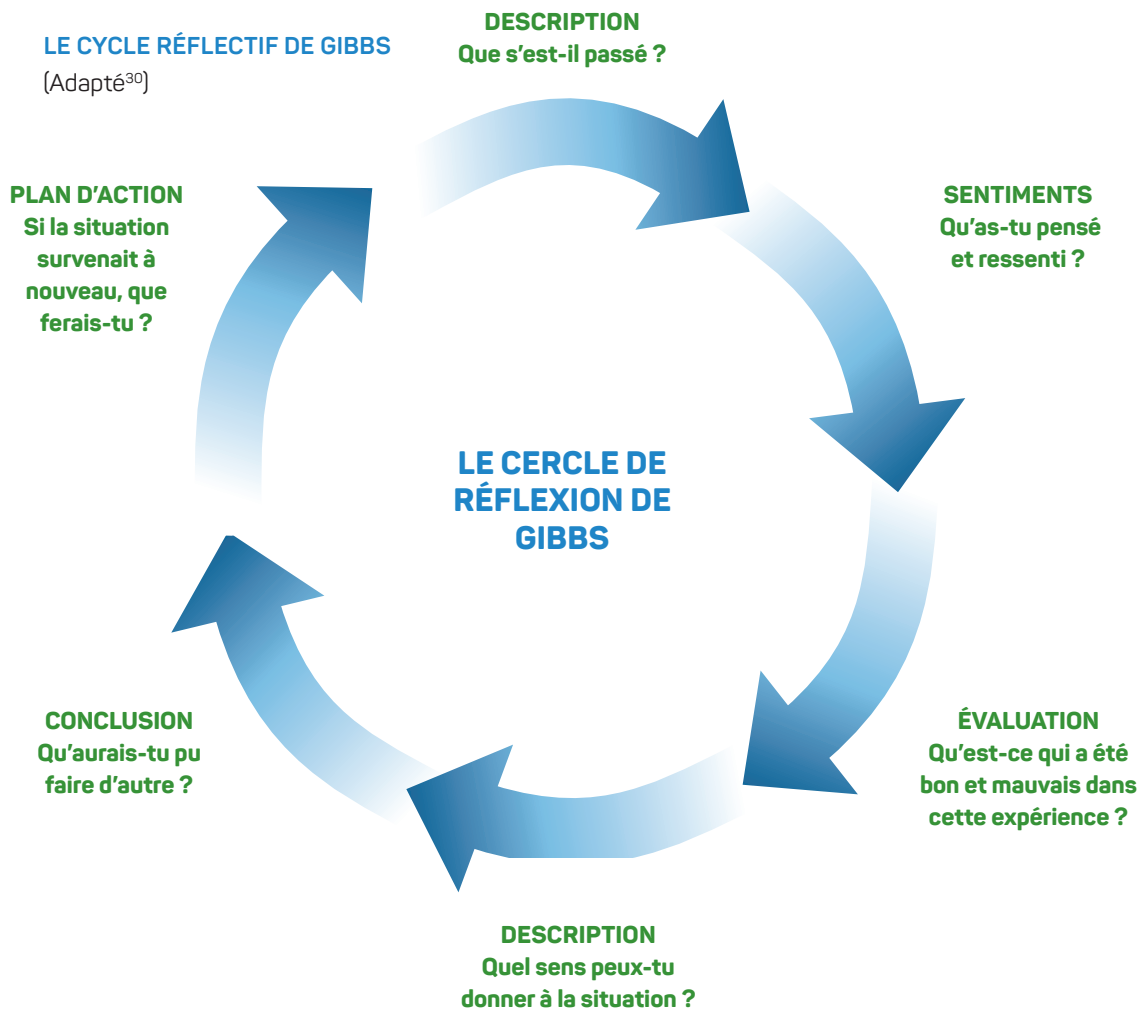
Réponse initiale – Écouter les enfants et les jeunes et établir les faits

« Il est important de comprendre ce qu'il s'est passé et pourquoi ça s'est passé... »

« Les adultes devraient essayer de comprendre ce qu'il s'est passé et pourquoi ça s'est passé, ce qui a déclenché cet acte de violence physique ou verbale. »

« Mais les adultes ne prennent pas la peine de demander ce qu'il s'est passé. Ils ne cherchent pas à comprendre, en fait. »

Lorsqu'un enfant ou un jeune nous parle de son vécu de violence entre enfants, ou d'événements qui concernent un ou plusieurs de ses pairs, il est important d'établir les faits. En entreprenant cette tâche, n'oubliez pas les éléments d'information précédents concernant les compétences et la manière dont nous devons communiquer avec les enfants et les jeunes.



La collecte des informations initiales permettra de déterminer :

- Quelles informations supplémentaires sont nécessaires.
- Qui doit être informé.
- Quelle est la réponse la plus utile dans cette situation particulière.
- Si la situation peut être gérée en interne au sein de votre organisation ou si une transmission à d'autres organismes/services est préférable.

Utiliser des questions non-directives (ouvertes)

Lorsque vous recueillez les premières informations, essayez de poser des questions non-directives. Ce sont des questions ouvertes, à l'opposé des questions fermées/directives. Les questions fermées sont très spécifiques et on peut y répondre par « oui » ou « non », ou par une réponse très courte. Un exemple de question directive pourrait être « Tu as mal ? ». Un exemple de question ouverte serait « Peux-tu m'en dire un peu plus à ce sujet ? ». Bien que les questions ouvertes non-directives soient préférables, il peut être plus utile d'utiliser des questions fermées de suivi pour obtenir des détails plus spécifiques ou des précisions.



CONSEILS ET OUTILS :

QUE FAIRE SI VOUS PENSEZ QU'UN ENFANT OU UN JEUNE EST EN DANGER IMMÉDIAT ?

- Essayez au plus vite de parler au Responsable de la prévention, par téléphone ou en personne.
- Trouvez un endroit sûr où l'enfant ou le jeune peut rester pendant que vous allez parler à la personne responsable de la prévention.
- Certaines mesures peuvent être prises immédiatement, par ex. l'enfant ou le jeune peut être récupéré par les personnes qui s'occupent de lui, ou quitter le bâtiment par une porte de service sûre, etc.
- Il est possible que vous-même ou un autre membre du personnel deviez ramener l'enfant ou le jeune à son domicile. Assurez-vous que quelqu'un est bien sur place pour rester avec l'enfant ou le jeune.
- Tenez compte en toutes circonstances des autres éléments de la politique de prévention, notamment le fait de ne pas laisser un enfant seul avec un adulte plus longtemps que nécessaire. Les autres adultes doivent savoir où nous sommes et notre engagement auprès de l'enfant/du jeune doit être transparent.

Signalement à la personne responsable de la prévention

Une fois que l'essentiel des faits a été établi, la situation doit immédiatement être signalée à la/aux personne(s) désignée(s) de votre organisation, qui détermineront la procédure à suivre. S'il n'y a pas de Responsable de la prévention, vous devez savoir qui d'autre au sein de votre organisation est chargé de gérer les cas de violences entre enfants. Il est par exemple possible que votre organisation ait désigné un groupe pluridisciplinaire qui assume une responsabilité partagée.

Au Chapitre 8 de ce Guide pratique, nous avons recommandé à chaque organisation de désigner un membre de son personnel en tant que Responsable de la prévention. Cependant, il est possible que l'organisation ne dispose pas encore d'une personne désignée pour cette fonction, ou que l'on vous demande initialement de faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique.

Il incombera alors à cette personne désignée de s'assurer que des informations supplémentaires sont recueillies et que tous les paramètres de l'affaire sont bien compris. Les informations à prendre en compte sont les suivantes :

- Ce qui s'est effectivement produit (ou, dans le cas d'un risque, ce qui pourrait se produire).
- L'âge du ou des enfant(s)/jeune(s) concerné(s).
- Le comportement présumé/le degré de violence/le niveau de préjudice ou de risque.
- Les effets sur les personnes concernées.

- La durée dans le temps du comportement.
- La fréquence du comportement (ponctuel ou récurrent).
- Si ce comportement a déjà été signalé, un adulte « responsable » a-t-il déjà été assigné aux personnes concernées et des conversations réparatrices ont-elles déjà eu lieu ? Quelles mesures de protection sont déjà en place ?
- Le nombre de personnes concernées par le comportement.
- La capacité cognitive, le handicap physique ou intellectuel et les autres problèmes de développement des personnes concernées.
- Le degré de coercition du comportement. Par exemple, y a-t-il eu recours à des menaces, à la force ou à la corruption ?
- La différence d'âge entre les personnes concernées.
- La motivation/les raisons de l'acte ou des actes.

Plans de sécurité et d'accompagnement

Une fois que tous les faits ont été rassemblés et que des réponses appropriées ont été déterminées, il est possible que vous soyez impliqué-e dans le développement et la mise en œuvre de **Plans de Sécurité et d'Accompagnement** pour l'ensemble des enfants ou jeunes concernés, ou une partie d'entre eux. Il convient de prendre en considération chaque enfant qui a pu être concerné d'une manière ou d'une autre par l'incident et de déterminer si un Plan doit être conçu.

Votre organisation peut disposer d'un formulaire standardisé à utiliser pour la mise en place de tels Plans. Chaque Plan doit désigner **un adulte référent** – de préférence la personne désignée Responsable de la prévention – qui supervisera la mise en œuvre du Plan, y compris les fonctions et responsabilités des différentes personnes.

Un Plan de sécurité et d'accompagnement doit contenir les éléments suivants :

- Résumé de l'affaire – par ex. ce qui s'est passé, qui était impliqué, où et quand cela s'est produit (date et heure, si possible).
- Informations d'ordre général pertinentes au sujet de l'enfant/du jeune concerné.
- Toute préoccupation spécifique concernant la sécurité ou le bien-être de l'enfant/adolescent.
- Réponse/accompagnement qui sera mis-e en œuvre de manière proportionnée à la situation, y compris les actions visant à gérer les facteurs qui font courir à l'enfant/au jeune le risque d'être la cible ou l'auteur de nouvelles violences.
- Orienter l'enfant ou le jeune vers les organismes et les prestataires appropriés, si nécessaire.
- Impliquer les parents et les autres adultes responsables.
- Préserver la sécurité de l'enfant ou du jeune et des personnes qui l'entourent.
- Fournir à l'enfant ou au jeune une version du Plan adaptée à son âge et à son niveau de compréhension.

Si vous participez à l'élaboration d'un tel Plan, n'oubliez pas qu'il est important que les enfants et les jeunes gens :

- Bénéficient d'un accompagnement à la fois pratique et émotionnel qui permette une reconnaissance attentive de leurs souhaits, besoins et préoccupations spécifiques.
- Aient la possibilité d'exprimer leur point de vue, qui doit être pris en compte dans les décisions prises.
- Soient toujours tenus informés – d'une manière adaptée à leur maturité et à leurs capacités – de ce qui est ou sera fait, des personnes avec lesquelles les informations peuvent être partagées, des décisions qui sont prises et des motivations de ces décisions.
- Comprendre ce qui se passera ensuite, y compris le soutien qu'ils recevront, comment cela se passera, et quel(s) adulte(s) sera/seront chargé(s) d'offrir ce soutien.



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur les pratiques sensibles aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

Ce lien vous conduira à un exemple de boîte à outils de lutte contre les violences entre enfants par Farrer & co. (2019) *Peer-on-peer abuse toolkit* : <https://www.farrer.co.uk/globalassets/clients-and-sectors/safeguarding/farrer--co-safeguarding-peer-on-peer-abuse-toolkit-2019.pdf>

Ce lien vous mènera à une publication de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2019) *Prévention de la violence à l'école – guide pratique* Disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331021>

Cette publication des services de l'État britannique fournit des conseils pour assurer la sécurité des enfants dans les établissements d'accueil – Department for children, schools and families (2009). *Safe from Bullying in Children's Homes*. Disponible à l'adresse : https://lx.iriss.org.uk/sites/default/files/resources/Safe_from_Bullying-Childrens_Homes.pdf

Ce livre examine l'impact des relations sur le développement de l'esprit. Il examine comment un enfant est engagé dès la naissance à jouer un rôle dans une vie sociale et comment les émotions, les corps et les cerveaux sont affectés par les relations. Au travers de la pratique de la pédagogie sociale, ce livre souligne également l'importance des relations. Siegel, D.J. (2020) *The developing mind: how relationships and the brain interact to shape who we are*. Third Edition. New York: Guilford. (Disponible à l'achat)



« Love Bites » est un programme d'éducation aux relations respectueuses pour les jeunes de 15 à 17 ans, élaboré par les services de l'État australien. Vous trouverez des lectures utiles et d'autres ressources à l'adresse suivante : <https://www.napcan.org.au/Programs/love-bites/>

L'Université d'Edimbourg a publié un corpus d'informations sur la pratique réflexive.

Disponible à l'adresse : <https://www.ed.ac.uk/reflection/reflectors-toolkit/reflecting-on-experience/gibbs-reflective-cycle>

THEMPRA est un autre site web où vous trouverez d'autres lectures utiles et d'autres ressources sur la pédagogie sociale. Disponible à l'adresse : <http://www.thempra.org.uk/resources/>



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à une série de modules de formation en ligne développés par SOS Villages d'Enfants International comme ressource sur les pratiques sensibles aux traumatismes : <https://childhub.org/en/online-learning-materials/trauma-and-alternative-care>

Cette vidéo traite des enfants dans le système judiciaire, mais elle fournit des informations sur le travail avec des enfants et des jeunes et la construction de relations avec eux. Les messages relatifs aux modalités de communication avec les enfants sont superbement illustrés par de courts scénarios et sont applicables à toute situation où vous essayez de construire une relation avec un enfant.

Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=OYLWkVHvgOM>





CHAPITRE 10

Les pratiques restauratives

CHAPITRE 10

Les pratiques restauratives

« Je pense qu'ils doivent être accompagnés sans être jugés. Parce que, quelle que soit la raison de l'agression, qu'elle soit physique, émotionnelle, sexuelle, ou sur les réseaux sociaux... quelle qu'elle soit, nous devons faire en sorte que l'enfant se sente compris, pas jugé et, surtout, accompagné dans le processus de dépassement ou d'acceptation. »

« L'enfant doit sentir d'une manière ou d'une autre l'amour de ceux qui l'entourent et, en même temps, en lui offrant de l'amour, il faut lui montrer, lui expliquer qu'il n'a pas à faire ces choses, il faut lui apprendre qu'il ne doit pas faire ça. »

« Créer plus de situations où ils peuvent se sentir bien, d'abord, et ensuite qu'ils comprennent qu'ils peuvent changer, chacun d'eux à l'intérieur, et j'essaierais de trouver les choses qui les aident »

« Lui faire comprendre ce qu'on subit, même si c'est à cause de simples remarques, même si c'est à cause d'une bête bousculade, ce qu'une autre personne peut subir. Et les dégâts qu'il peut causer avec des choses basiques, avec des petites choses... »

« On ne peut pas forcer quelqu'un à changer, on doit l'aider à changer et se faire aider pour l'aider à changer son comportement. »

« Ils doivent comprendre quel type de mal-être a poussé telle ou telle personne à discriminer, à haïr ou à humilier quelqu'un d'autre. Des outils d'éducation et de réconciliation peuvent être utiles. »

Accompagner les enfants ou les jeunes auteurs de violences entre enfants

Les enfants et les jeunes nous ont transmis quelques messages essentiels concernant les moyens d'accompagner les auteurs de violences entre enfants. Ils nous ont dit que les punitions ne mettaient pas fin aux comportements violents et qu'elles pouvaient même aggraver la situation. Ils ont également expliqué que l'on ne peut pas forcer quelqu'un à changer, mais qu'il faut plutôt l'aider à reconnaître et à modifier son comportement. Pour ce faire, comme nous l'avons vu précédemment dans ce Chapitre (ainsi qu'au Chapitre 8), nous devons comprendre ce qui a motivé leurs actions, mais aussi nous demander s'ils sont eux-mêmes confrontés à des situations difficiles nécessitant un accompagnement. Au cours de la phase d'évaluation avec les enfants et les jeunes, ils nous ont dit qu'il fallait aider les auteurs de violences à comprendre que leur comportement est inacceptable, à mesurer les conséquences de ce qu'ils ont fait, ainsi que la souffrance causée à leurs pairs par leurs actes.

Initier des pratiques restauratives

Les enfants et les jeunes nous ont expliqué que la possibilité d'échanger avec leurs pairs afin de mieux se comprendre, de comprendre les raisons des violences entre enfants et de parler de l'impact qu'elles peuvent avoir sur eux, aiderait à gérer – et ensuite, à prévenir – les violences.

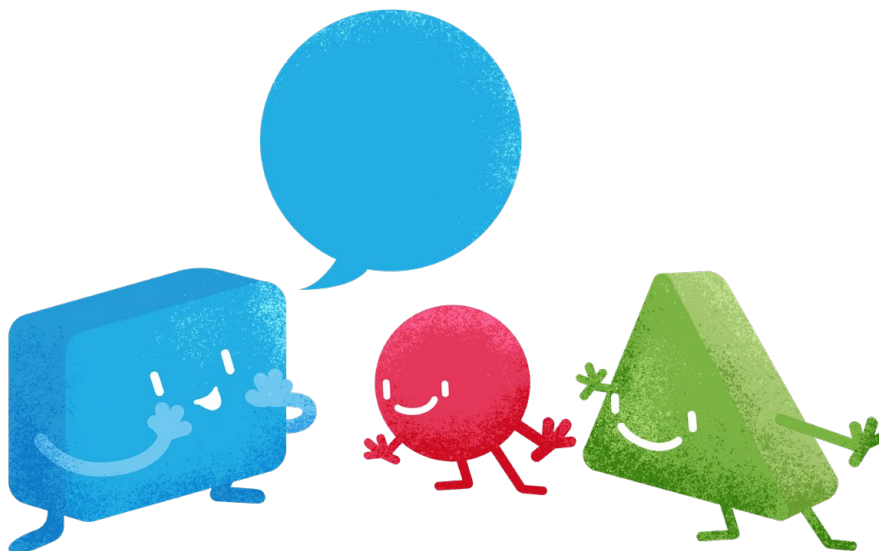
Une approche que l'on peut adopter pour les accompagner dans de telles démarches est celle des **pratiques restauratives**. Cette approche s'apparente à celle de la justice restaurative, que vous connaissez peut-être déjà. Il s'agit d'un moyen d'accompagner la résolution participative des situations de conflit par les enfants et les jeunes. Elle prend en compte les besoins de chacun·e, implique d'écouter les points de vue de tou·te·s, d'entendre toutes les facettes de la situation, et elle permet d'engager un processus de réconciliation.

Déterminer si une conversation restaurative peut être utile

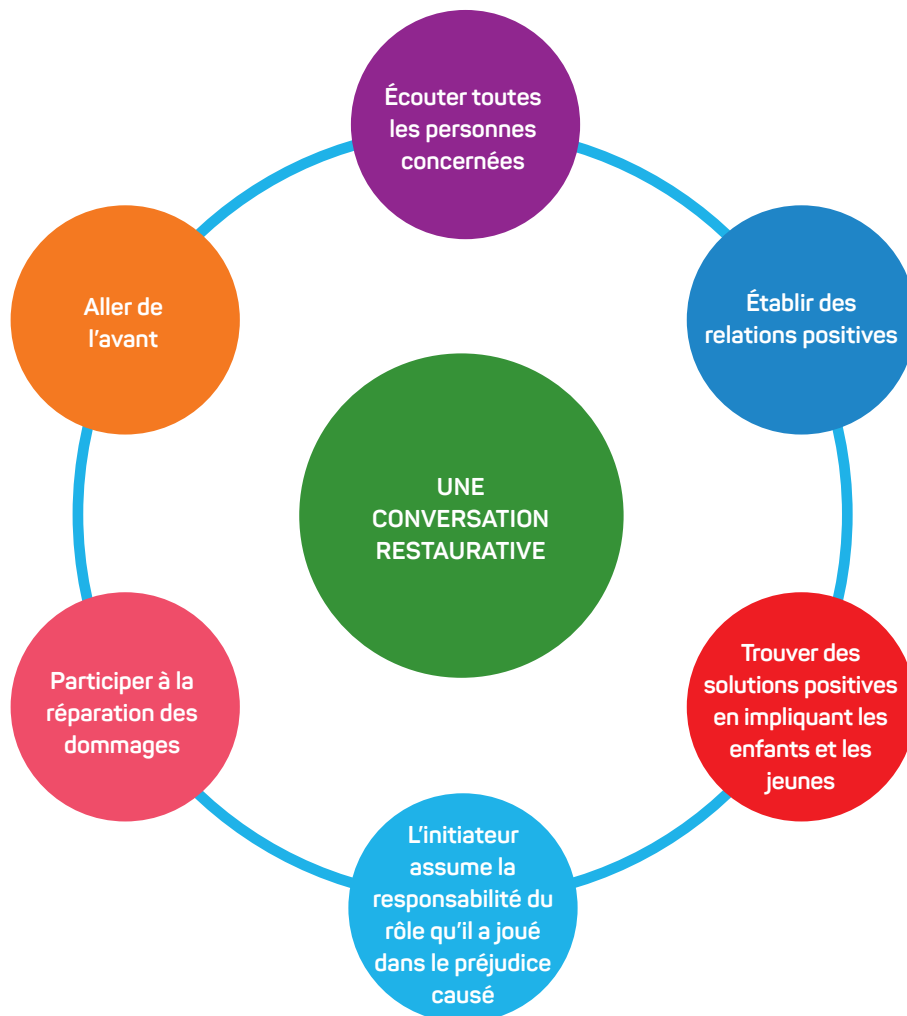
« La victime et l'auteur des violences, l'harceleur et l'harcelé, devraient se réunir pour parler de la raison de leurs comportements, par exemple une attitude agressive ou des mots insultants, et pour comprendre qu'ils ne devraient pas se comporter/ parler de cette manière, pour éviter de faire du mal aux gens, ou de les humilier. »

« Tout d'abord, ils doivent parler à l'enfant et trouver la cause ou la raison pour laquelle il a été blessé ou frappé. Une fois cette cause identifiée, ils devraient essayer de se mettre dans la peau de l'autre enfant, celle de l'agresseur, et voir pourquoi il agit de cette manière... »

« Donc, à mon avis... il faut lui parler et lui dire que c'est mal de faire ça, qu'il pourrait aller se réconcilier... »



Une façon d'aider à trouver des solutions positives aux situations de violence entre enfants est de permettre une « conversation restaurative » entre enfants. Une conversation restaurative permet la communication entre les enfants et les jeunes concernés par une situation de violence entre enfants. Une conversation **restaurative** se concentre sur les points suivants :



Pour initier une conversation **restaurative**, notre rôle est d'aider à rassembler les enfants et les jeunes et de leur donner l'occasion de communiquer entre eux dans un environnement sûr, favorable et bienveillant. Cependant, il est important d'évaluer en premier lieu si une conversation **restaurative** constitue la voie la plus appropriée.

Évaluer la faisabilité d'une conversation restaurative

Avant de poursuivre, il est nécessaire que toutes les personnes impliquées dans l'affaire déterminent si le recours à une « conversation » **restaurative** constitue la meilleure façon de procéder. Pour ce faire, nous devons d'abord prendre en compte des facteurs tels que le niveau de risque et la gravité du préjudice/de la violence – car il est possible que le niveau de préjudice soit si important qu'une conversation **restaurative** ne sera pas nécessairement une solution appropriée. Il peut également exister des lois ou des règlements nationaux qui prescrivent les différentes actions à entreprendre en fonction des niveaux de violence. La politique de prévention de votre organisation peut fournir des orientations en ce qui concerne le niveau de gravité et les réponses correspondantes.

Il est également important de souligner que la décision d'engager une conversation **restaurative** doit être le libre choix des enfants et des jeunes concernés. Chacun·e a le droit de refuser.

Que se passe-t-il lorsque toutes les personnes concernées acceptent une conversation restaurative ?

Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'une conversation **restaurative** constitue une approche appropriée, l'adulte qui initiera et accompagnera la conversation restaurative (et qui exerce donc une fonction de médiation – nous suggérons qu'il s'agisse du/de la Responsable de la prévention ou d'une autre personne connaissant les enfants pris en charge dans votre organisation et adéquatement formée pour cette fonction) devra avant tout travailler avec chaque enfant ou jeune individuellement.

Nous insistons sur le fait que les enfants et les jeunes doivent être bien préparés et accompagnés pendant le processus. Certains peuvent trouver plus facile de connaître à l'avance les questions qui seront abordées afin de préparer leurs réponses, voire écrire ce qu'ils souhaitent dire. Il est important de garder à l'esprit que ce processus peut être particulièrement stressant pour l'auteur des violences, car il peut craindre de faire l'objet d'un « procès ». Il est important de souligner que ce processus vise à l'aider à prendre conscience de ses actes et à rechercher une compréhension et des solutions pour tous, plutôt que de se concentrer sur une punition.

La conversation restaurative

Lorsque tout le monde se sent prêt, la conversation **restaurative** peut avoir lieu entre l'initiateur et la ou les cibles de violences entre enfants, ainsi que les autres personnes qui ont pu être concernées d'une autre manière.

Le tableau ci-dessous comporte une liste de conseils destinés à la personne qui exerce la fonction de « médiateur ». Ces conseils sont présentés sous forme de questions. L'accent est mis sur « l'écoute active » entre tous les participants et sur l'instauration d'une atmosphère de respect et d'absence de jugement. Chaque enfant ou jeune doit avoir la même possibilité de s'exprimer.

QUESTIONS POUVANT ÊTRE POSÉES LORS D'UNE CONVERSATION RESTAURATIVE

Que s'est-il passé ? Voici quelques questions de suivi pour approfondir la discussion :

- À quoi pensais-tu lorsque l'événement s'est produit ?
- Qu'as-tu pensé et ressenti depuis ?
- Comment te sens-tu maintenant ?
- À ton avis, qui d'autre a pu être affecté par ce qu'il s'est passé ? Cela permettra d'étudier et d'explorer l'impact sur les personnes et les relations.
- Comment penses-tu que ces personnes aient pu être affectées ?

Vous pouvez terminer les conversations par :

- De quoi avez-vous besoin l'un de l'autre pour vous sentir mieux et vous aider à aller de l'avant ?
- Qu'est-ce qui est nécessaire pour que nous puissions aider à « réparer l'injustice » ?

Remerciez toutes les personnes concernées pour leur contribution.
Convenez ensemble d'un moment et d'une réunion de suivi, soit individuellement, soit collectivement.

Une trace écrite de la conversation, des résultats convenus, du suivi, des actions, des rôles et des responsabilités doit être conservée.

S'il s'avère nécessaire de mettre en place un **Plan de Sécurité et d'Accompagnement** pour les enfants ou les jeunes concernés, celui-ci peut être rempli ou établi avant la fin de la réunion. Gardez à l'esprit qu'il est important d'impliquer les enfants et les jeunes dans la prise de décision et dans l'identification de la meilleure manière de procéder. Le Plan de Sécurité doit être régulièrement évalué et adapté si nécessaire.

Accompagner les enfants et les jeunes concernés par les violences entre enfants

Souvenez-vous que les enfants et les jeunes qui n'ont pas été directement auteurs ou cibles de violences entre enfants, mais qui en ont néanmoins été affectés, doivent eux aussi bénéficier d'un accompagnement. Ils doivent notamment avoir la possibilité de parler à un adulte de confiance et d'expliquer ce qu'il s'est passé et ce qu'ils ressentent. Cette démarche peut également être suivie de leur participation à une conversation restaurative, si cela s'avère utile, ainsi que de la mise en place d'un Plan de Sécurité et d'Accompagnement, le cas échéant.



LIRE ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur les pratiques sensibles aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

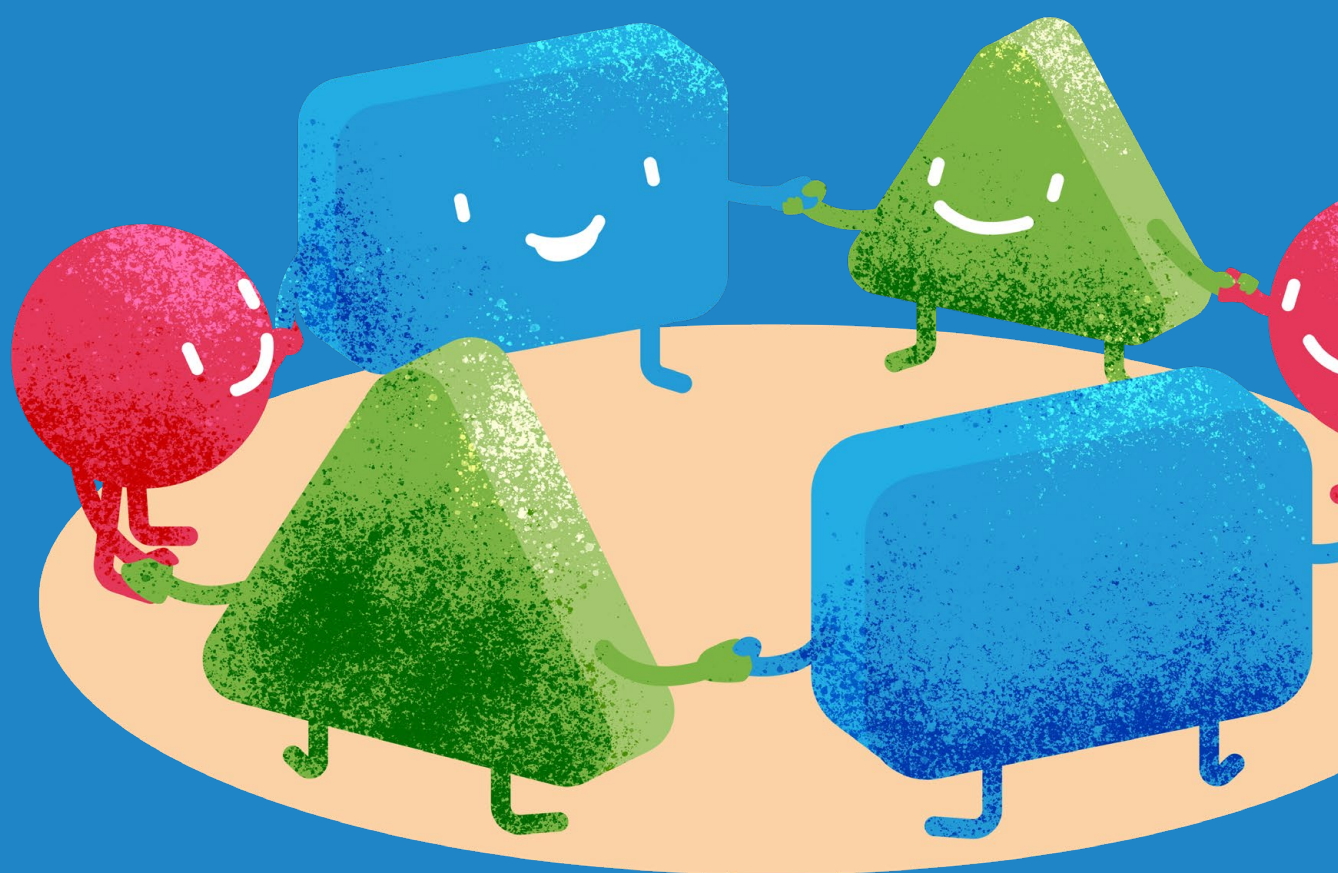
Ce lien vous mènera au site de THEMPRA, où vous trouverez d'autres lectures utiles et d'autres ressources sur la pédagogie sociale : <http://www.thempira.org.uk/resources/>



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera au site ChildHub, où vous pourrez utiliser le moteur de recherche permettant d'accéder aux ressources sur les violences entre enfants : <https://childhub.org/en/childhub-search>
Il vous suffit de lancer une recherche sur « peer on peer abuse ».





CHAPITRE 11

Enfants et jeunes – relations respectueuses et compétences de vie



CHAPITRE 11

Enfants et jeunes – relations respectueuses et compétences de vie

INTRODUCTION

« Essayez de leur faire comprendre qu'ils doivent s'aimer eux-mêmes, qu'ils ont beaucoup de valeur... ».

« Parce que si vous apprenez à votre enfant à ne pas commencer à frapper quelqu'un d'autre sans raison, ou à commencer à harceler un enfant parce qu'il a une couleur de peau différente ou autre, je ne sais pas, nous prenons aussi des exemples dans nos familles. »

« J'ai toujours pensé que la famille joue un rôle primordial à cet égard. Les parents sont les premiers responsables de la formation du comportement de l'enfant, dès son plus jeune âge, et de la transmission des informations essentielles (car tout est question d'information et de respect mutuel). Sinon, cela doit venir de l'éducateur principal, un deuxième "canal" (c'est-à-dire les enseignants, l'école). Ils ont une tâche éducative fondamentale en transmettant des informations essentielles, également, basées sur les matières que les enfants apprendront à l'école, comme l'éducation civique, qui explique les règles sociales de base et les comportements à suivre. »

Parallèlement à d'autres éléments³¹, les enfants et les jeunes nous ont parlé de l'importance de prévenir les violences entre enfants en acquérant et en entretenant certaines compétences de vie. Ils nous ont expliqué que l'apprentissage de normes et de principes sociaux positifs, notamment ceux de l'égalité, de l'acceptation, de l'amitié et de la valorisation de la diversité, serait très bénéfique. En outre, ils reconnaissent



31. Sege, R. et al (2011) Peer violence and violence prevention. Disponible à l'adresse : <https://somepomed.org/articulos/contents/mobipreview.htm?9/48/9985?view=print>

que de meilleurs ressentis de confiance en soi et d'estime de soi pourraient aider les enfants et les jeunes à devenir moins vulnérables aux violences entre enfants. Ils nous ont également dit qu'ils aimeraient avoir la possibilité d'acquérir une compréhension améliorée et partagée de ce qui constitue un comportement préjudiciable.

Dans ce Chapitre, nous allons brièvement approfondir certaines de ces questions et réfléchir à quelques-uns des sujets qui pourraient être abordés et explorés avec les enfants et les jeunes.

L'ÉDUCATION AUX RELATIONS RESPECTUEUSES

« Pour commencer, il faut éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, les éduquer à l'égalité et au respect des autres. »

« Apprendre aux très jeunes enfants que nous sommes tous égaux, qu'il y a des garçons, qu'il y a des filles, qu'il y a tout, qu'ils peuvent être noirs, qu'ils peuvent être blancs, qu'ils peuvent être de n'importe quelle race, qu'ils peuvent aimer n'importe quoi, mais qu'ils sont tous, au bout du compte, des enfants, et qu'ils grandiront et feront tous la même chose. »

Les enfants et les jeunes nous ont parlé de l'importance de créer un environnement sûr et adapté aux enfants. Comme déjà mentionné plus haut, ils nous ont indiqué qu'une façon d'y parvenir serait de disposer d'occasions d'apprendre ensemble et d'échanger sur des sujets liés à des valeurs et principes sociaux et culturels positifs, notamment :

- L'égalité.
- La valorisation de la diversité.
- Le refus des discriminations.
- Le soutien mutuel.
- Le respect et la bienveillance.
- La solidarité, les liens et l'amitié.

Une approche qui peut aider à promouvoir le développement d'attitudes et de comportements positifs et équitables est celle de **l'éducation aux relations respectueuses**. Il s'agit là d'une approche qui encourage le recours à l'apprentissage social et émotionnel, un processus par lequel les enfants et les jeunes peuvent :

- Acquérir et mettre concrètement en pratique des attitudes, des valeurs et des normes positives.
- Développer leur résilience.
- Gagner en estime de soi.
- Gérer leurs émotions et résoudre les problèmes.
- Faire preuve de compréhension et d'empathie.
- Prendre des décisions responsables.

Dans la suite de ce Chapitre, nous allons explorer certaines de ces thématiques. À l'occasion de l'exploration de ces domaines, réfléchissez à des moyens de générer des opportunités d'apprentissage partagé entre enfants, mais imaginez aussi des manières alternatives d'intégrer des messages et des connaissances dans les programmes, activités et services que vous proposez – toujours en tenant compte de l'adéquation aux différents âges et degrés de maturité. Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur l'accompagnement spécifique dont peuvent avoir besoin les enfants pris en charge en structure d'accueil par rapport à ces questions et sur l'impact potentiel, sur leur estime de soi et leur résilience, de leur vécu de perte de protection parentale et/ou d'autres expériences négatives dans l'enfance.

Respecter l'égalité et la diversité

« Ils [les adultes] sont appelés à éduquer, pas seulement à enseigner, mais à promouvoir le respect de la diversité, contre l'exclusion des personnes plus faibles ; c'est quelque chose qu'ils ne font pas. En général, les enfants handicapés sont placés dans une autre classe et les élèves étrangers sont laissés de côté et reçoivent un texte plus facile. Ce genre d'attitude ne les aide pas. En fait, elle renforce les différences. »

En vous appuyant sur le concept d'égalité, de **respect des différences** et de renforcement de l'acceptation entre enfants, réfléchissez à la manière dont vous pouvez favoriser des discussions et l'apprentissage qui aideront les enfants et les jeunes à explorer et à questionner les idées préconçues qu'ils peuvent avoir sur certains groupes et individus. Pour ce faire, vous pouvez utiliser des exercices, des études de cas et des supports de discussion pour aider les enfants et les jeunes à explorer ensemble les sujets suivants :

- La valorisation de l'unicité de chaque individu.
- Le concept d'inclusion et l'importance de la solidarité, pour que personne ne soit exclu en raison de différences telles que l'origine, le lieu de vie ou les capacités.
- Le préjudice que peuvent causer des attitudes négatives telles que la discrimination et les stéréotypes, et la manière dont les stéréotypes, les discriminations et les préjugés négatifs peuvent :
 - » Avoir affecté leurs pensées et leurs comportements à l'égard d'enfants différents, par exemple en portant des jugements sur la base de généralisations plutôt que de regarder l'individualité et les caractéristiques, les capacités et les accomplissements personnels spécifiques de chaque personne. Par exemple, des enfants peuvent faire l'objet de discriminations parce qu'ils vivent en structure d'accueil, plutôt que d'être respectés pour ce qu'ils sont en tant que personnes.
 - » Les amener à rechercher délibérément des comportements qui renforcent les stéréotypes affectant certains groupes autour d'eux, à cause de ce qu'ils ont entendu dans les médias, des attitudes qu'ils ont apprises des personnes qui s'occupent d'eux, etc.

- La manière dont les stéréotypes peuvent renforcer les préjugés et normaliser les comportements non consensuels. Par exemple, les stéréotypes relatifs à la féminité et à la masculinité peuvent :
 - » Faire croire que certains emplois ou modes de vie sont réservés aux hommes et d'autres aux femmes, ce qui pourrait limiter les types d'emplois que chaque personne pense pouvoir exercer/la vie qu'elle peut mener.
 - » Contribuer à l'idée qu'une personne a moins de droits que l'autre dans une relation.

La résilience

Une dimension importante de la **résilience** est qu'elle aide les enfants et les jeunes à faire face aux expériences difficiles et à se remettre des revers et des expériences négatives.

Différents facteurs peuvent influencer le développement de la résilience. Et certains enfants et jeunes construisent leur résilience plus naturellement que d'autres. Cela peut être lié à des caractéristiques naturelles et même à une disposition génétique. Des facteurs externes peuvent également avoir un impact, par exemple le fait d'avoir des relations solides et saines avec d'autres enfants ou jeunes.³² Le tableau ci-dessous illustre seulement un petit nombre d'autres facteurs positifs et facteurs de risque qui peuvent potentiellement influencer le développement de la résilience chez les enfants et les jeunes.

FACTEURS POSITIFS	FACTEURS DE RISQUE
Impression de contrôle sur sa propre vie.	Impression de perte de contrôle sur les événements de sa propre vie.
Maîtrise de soi.	Manque de maîtrise de soi.
Intégration de groupes sociaux et création de liens avec les autres.	Manque d'interactions sociales positives.
Au moins une relation stable et engagée avec un parent, un adulte responsable ou un autre adulte.	Absence d'attachement à une figure d'attachement.
Un cadre familial stable et bienveillant offrant un environnement positif et structuré (cohérence, équité et limites saines).	Être témoin ou partie prenante d'un conflit à la maison, de violence domestique, d'abus et de négligence.

32. À consulter : <https://developingchild.harvard.edu/science/key-concepts/resilience/>

Participation à l'école et au sein de la collectivité avec un sentiment d'appartenance et de contribution.	Vivre dans un contexte social où les services et les ressources sont insuffisants et où il est impossible de fournir aux enfants et aux jeunes l'accès à l'accompagnement et aux services dont ils ont besoin.
Être encouragé et aidé à tirer parti de ses forces et de ses capacités.	Manque d'encouragement et d'intérêt de la part de l'entourage.

Lorsque nous nous occupons, accompagnons et travaillons avec des enfants et des jeunes qui risquent d'être ou sont concernés par des violences entre enfants, il est utile d'examiner si l'un de ces facteurs est présent dans leur vie, afin d'envisager de contrecarrer les facteurs de risque et de valoriser les facteurs positifs.

L'assertivité

L'assertivité est la capacité à s'exprimer de manière honnête et respectueuse. Il s'agit de faire preuve de confiance en soi et d'assurance, sans pour autant être agressif. Lorsque nous faisons preuve d'assertivité, nous sommes capables d'affirmer nos droits, nos besoins, nos désirs, nos croyances, nos pensées et nos sentiments personnels, de manière directe et honnête, ce qui signifie que nous nous respectons nous-mêmes, tout en faisant preuve de considération et de respect pour les autres.

Si l'on envisage un spectre de comportements, le comportement « passif » se situerait à une extrémité, l'assertivité au centre et l'agressivité à l'autre extrémité. L'assertivité est la manière la plus équilibrée de communiquer. Le diagramme ci-dessous montre comment ces trois types de comportement peuvent avoir un impact sur la façon dont un enfant ou un jeune réagit aux autres. Il montre comment les personnes qui ont un comportement passif peuvent être plus vulnérables aux violences entre enfants, tandis qu'un comportement agressif est souvent associé à une logique de contrôle envers les autres et peut, s'il n'est pas bien canalisé, conduire à des violences entre enfants.



PASSIF	ASSERTIF	AGRESSIF
Axé sur le fait de garder ses sentiments pour soi, et de dissimuler ses sentiments, ses pensées, ses désirs et ses besoins.	Axé sur l'équilibre entre la défense de ses droits, ses désirs et ses besoins, tout en reconnaissant et en tenant compte des droits, des besoins et des désirs des autres.	Axé sur la victoire. Agir dans son propre intérêt sans tenir compte des droits, des besoins, des sentiments ou des désirs des autres.
Dire « oui » malgré l'absence de volonté de faire quelque chose.	Faire des compromis lorsque c'est nécessaire.	Se procurer ce que l'on veut, souvent sans le demander.
Adopter l'opinion d'autres personnes, ou même de tout un groupe, par inquiétude ou peur d'exprimer ses propres opinions ou d'être rejeté par une personne ou un groupe (par ex. à l'école, dans un club ou dans le groupe social).	Capacité à faire valoir son point de vue avec confiance, de manière équitable, en tenant compte de l'opinion d'autrui et en faisant preuve d'empathie.	Utiliser son pouvoir pour obtenir ce que l'on désire et pousser les autres à agir comme on le souhaite.
Estimer que ses propres besoins ne comptent pas.	Prendre en considération ses propres besoins aussi bien que ceux des autres.	Ne s'occuper que de soi-même.
Céder aux autres.	Se défendre.	Intimider les autres.

En résumé, l'avantage d'aider les enfants et les jeunes à adopter un comportement assertif dans des situations de violence entre enfants est qu'ils seront plus à même :

- D'identifier leurs propres ressentis et leurs propres forces.
- De s'exprimer en leur nom avec confiance.
- D'exprimer leurs désaccords avec les autres sans paraître irrespectueux ou grossiers.
- D'avoir plus de contrôle sur leurs pensées, leurs ressentis et leurs actions.
- De s'affirmer en utilisant des techniques de négociation qui montrent un respect pour le point de vue de l'autre.
- De dire « non » sans se sentir coupable.

Un certain nombre de ces facteurs sont aussi étroitement liés à la capacité des enfants et des jeunes à respecter les limites et l'espace personnel des autres, tout en protégeant leur propre espace personnel.

Des relations positives, respectueuses et saines

Des relations positives, respectueuses et saines aident un enfant ou un jeune à se sentir heureux et en sécurité, tout en contribuant à renforcer son estime de soi. Réfléchissez à des manières d'aider les enfants et les jeunes à nouer et à entretenir des amitiés positives et saines (dans tous les contextes, y compris en ligne), par exemple :

- En offrant des possibilités de discussions ouvertes et honnêtes entre les enfants et les jeunes sur ce qui constitue une relation saine – par ex. ce qu'ils considèrent comme étant un comportement positif entre pairs et ce qui ne l'est pas. Vous trouverez de plus amples informations sur le sujet au Chapitre 7.
- En aidant les enfants et les jeunes à réfléchir et à échanger sur les outils permettant de privilégier des choix et des jugements sains qui les protègent autant que possible – par ex. les outils permettant de garantir la confidentialité en ligne ou les paramètres de sécurité.

Réfléchissez aux moyens d'intégrer des activités et/ou des messages dans les programmes et les services que vous proposez, afin d'aider les enfants et les jeunes à explorer ensemble certaines des dimensions essentielles des relations positives, notamment :

- Être honnête.
- Écouter l'autre sans l'interrompre.
- Tenir compte du point de vue, des sentiments et des souhaits des autres.
- Négocier et trouver des moyens de résoudre les difficultés ensemble. Vous pourriez par exemple trouver utile la ressource disponible à cette adresse : <https://sunshine-parenting.com/5-steps-to-help-kids-resolve-conflicts/>
- Se concentrer sur les points positifs de l'autre.
- Faire l'éloge des accomplissements de l'autre.
- Ne pas faire pression sur l'autre pour qu'il pense ou agisse contrairement à sa volonté.
- Être capable de reconnaître avoir mal agi et de s'excuser.
- Trouver des moyens de ne pas être d'accord sans provoquer de dispute ou de paroles blessantes.
- Être capable d'exprimer ses sentiments et ses opinions sans se sentir stupide, effrayé ou embarrassé.

Vous pouvez, par exemple, animer une discussion sur des caractéristiques positives :

- De l'amitié – par ex. profiter du temps passé ensemble.
- Des relations avec la famille ou les autres figures d'attachement – par ex. l'amour et la confiance.
- De relations avec d'autres personnes – par ex. le fait de se sentir soutenu par un enseignant.

Vous pouvez, par exemple, animer une discussion sur des caractéristiques positives :

- De l'amitié – par ex. profiter du temps passé ensemble.
- Des relations avec la famille ou les autres figures d'attachement – par ex. l'amour et la confiance.
- De relations avec d'autres personnes – par ex. le fait de se sentir soutenu par un enseignant.

Réfléchissez également aux moyens d'aider les enfants et les jeunes à se questionner et à échanger sur ce qu'ils peuvent faire s'ils se trouvent dans une relation qui les inquiète, les met en colère, les rend malheureux, les rend tristes et/ou implique de la coercition, de la pression, voire des menaces.

Respecter les limites et l'espace personnel

Connaître et respecter les limites et comprendre l'espace personnel sont d'autres éléments qui permettent de rester en sécurité dans les relations entre enfants. Nous avons déjà abordé la question de l'assertivité et de l'importance pour les enfants et les jeunes de pouvoir dire « non » lorsqu'ils ne veulent pas faire quelque chose – par ex. boire de l'alcool, voler, faire les devoirs d'un autre, blesser un autre enfant parce qu'on leur a dit de le faire ou abandonner un ami dans le besoin parce qu'il ne fait pas partie du « groupe ». Connaître les limites est également un élément essentiel pour refuser ou donner son consentement à quelqu'un – par ex. pour une caresse, un baiser, un geste intime et/ou sexuel.

Pour aider les enfants et les jeunes à établir et à maintenir des limites saines dans les relations avec leurs pairs, nous pouvons :

- Expliquer que chaque personne a le droit d'avoir ses propres limites.
- Expliquer les différences entre un contact approprié et un contact inapproprié ou dangereux (dans un contexte physique ou autre, par ex. en ligne), y compris les aspects de l'espace physique et du toucher, et initier une discussion sur cette thématique.
- Initier des discussions sur la nécessité de demander la permission dans différents contextes, par exemple pour emprunter un livre ou participer au jeu d'une autre personne, et sur le fait qu'il en va de même pour le toucher.
- Les aider à réfléchir à ce qu'ils peuvent/doivent faire si la permission n'est pas claire.
- Les aider à explorer et à comprendre les manières plus subtiles dont les autres peuvent dire « non » – par ex. « peut-être plus tard » ou « je ne sais pas ». Il existe également des indices non verbaux, comme le fait de hocher la tête ou de ne rien dire.

Aidez les enfants et les jeunes à explorer la question de la permission. Explorez l'importance de leur capacité à identifier et à accepter ce qu'ils veulent ou ne veulent pas faire et les manières d'y parvenir. Même dans les amitiés les plus proches, les personnes apprécient et attendent que différents critères soient respectés :

- Que leur vie privée soit respectée, par ex. en ayant confiance dans le fait que leurs amis ne transmettront pas leur numéro de téléphone ou leur adresse électronique sans leur permission.
- Que leurs limites soient respectées, par ex. en matière d'interactions personnelles, physiquement ou d'une autre manière.
- Qu'elles soient en mesure de choisir quand donner ou retirer leur consentement, par ex. en respectant le droit de changer d'avis.

Un message clair doit être que la coercition, la pression ou les menaces ne sont acceptables en aucunes circonstances. Soulignez le fait qu'il est essentiel qu'un enfant ou un jeune demande de l'aide s'il a le sentiment de subir ce type de comportement.

Vous trouverez des documents additionnels pour expliquer le consentement dans l'encadré « Regarder et réfléchir », ci-dessous.

Être conscient des différentes formes de violence entre enfants

« Dans d'autres cas, les enfants ne signalent pas ces situations parce qu'ils ne savent pas s'ils ont affaire à une véritable violence – ils pensent par exemple que c'est une blague et qu'il n'y a pas besoin de réagir. »

Les enfants et les jeunes nous ont dit qu'un facteur important en matière de protection est la possibilité, à l'école et dans d'autres contextes, de parler ouvertement de la violence. Il est important pour eux que la violence ne soit pas un sujet caché ou tabou. Ils estiment également qu'il faut aider les personnes qui sont à l'origine de violences à comprendre les dommages que celles-ci peuvent causer.

Il est important qu'ils aient le temps et l'espace nécessaires pour parler des violences entre enfants, y compris pour évoquer et comprendre les différentes formes qu'elles peuvent revêtir – par exemple :

- La violence physique, comme pincer, frapper, pousser.
- Le harcèlement et l'intimidation, comme la violence verbale (injures, propagation de rumeurs...) et la violence non verbale (maintien d'une présence physique menaçante...).
- La violence psychologique, comme le fait de pousser une personne à se sentir mal dans sa peau, d'essayer de contrôler les paroles ou les actes d'une personne, d'exclure régulièrement une personne ou de se montrer coercitif, par exemple en faisant pression sur une personne pour qu'elle fasse des choses qu'elle ne veut pas faire, voire en la menaçant ou en la soudoyant.
- Le harcèlement sexuel.
- Les violences sexuelles.
- L'intimidation et le harcèlement en ligne/le cyberharcèlement.

Nous devons aider les enfants et les jeunes à comprendre que toutes les formes de violences entre enfants sont préjudiciables et tout ce qu'elles peuvent provoquer chez ceux qui en sont victimes :

- Humiliation et honte.
- Peur, tristesse et solitude.
- Désir de souffrir ou de faire souffrir d'autres personnes.
- Perte de confiance en soi.
- Absentéisme scolaire et autres occasions manquées.
- Souffrance et détresse longtemps après les faits de violence.

Aidez-les à comprendre qu'il n'est pas toujours possible de savoir si une personne est affectée par le harcèlement. Il est par exemple possible de réagir en riant ou en souriant, tout en souffrant intérieurement.

Vers qui les enfants et les jeunes peuvent-ils se tourner ?

Les enfants et les jeunes veulent savoir à qui ils peuvent s'adresser dans votre organisation lorsqu'ils sont concernés ou risquent d'être concernés par des violences entre enfants. Il est important qu'ils disposent d'informations et de conseils sur la manière de signaler leurs préoccupations et qu'ils sachent qui sont les adultes de « confiance » au sein de votre organisation, vers lesquels ils peuvent se tourner. Cela inclut les adultes qui ont été formés et/ou désignés en tant qu'« adultes de confiance ». À cet égard, il est important que les enfants et les jeunes participent à l'identification des adultes en qui ils ont confiance. Ils doivent également être informés des autres organisations et mécanismes de signalement dont ils peuvent disposer – par exemple une ligne d'assistance nationale pour les enfants.



LIRE ET RÉFLÉCHIR :

Ce lien vous mènera à un ensemble de ressources sur les pratiques sensibles aux traumatismes, développées par SOS Villages d'Enfants International : https://www.sos-childrensvillages.org/getmedia/a31264d5-2326-4dc4-b77d-0f0e5b9ca267/Safe-Places,-Thriving-Children-Practice-Guidance_French.pdf

Ce lien vous mènera à d'autres lectures et ressources liées au thème de la résilience : <https://developingchild.harvard.edu/science/key-concepts/resilience/#:~:text=The%20single%20most%20common%20factor,%2C%20caregiver%2C%20or%20other%20adult.&text=This%20combination%20of%20supportive%20relationships,is%20the%20foundation%20of%20resilience>.

Ces liens vous mèneront à des lectures supplémentaires et à d'autres ressources sur la sécurité en ligne :

<https://www.thinkuknow.co.uk/professionals/resources/online-safety-toolkits/>

<https://www.childnet.com/resources/pshe-toolkit/>

Ce lien vous mènera à une publication sur les compétences en matière de négociation – Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2003) *Conflict Negotiation Skills for Youth*. United National. Disponible à l'adresse : https://www.creducation.net/resources/Conflict_Negotiation_Skills_Youth_UNESCAP.pdf

Sunshine Parenting : *5 Steps to help kids resolve conflicts*. Disponible à l'adresse : <https://sunshine-parenting.com/5-steps-to-help-kids-resolve-conflicts/>



REGARDER ET RÉFLÉCHIR:

Ce lien vous mènera à une série de modules de formation en ligne développés par SOS Villages d'Enfants International comme ressource sur les pratiques sensibles aux traumatismes : <https://childhub.org/en/online-learning-materials/trauma-and-alternative-care>

Ce lien vous mènera à une courte vidéo intitulée « Consent: It's Simple as Tea ». Cette vidéo explore des pistes de réflexion intéressantes sur les implications qu'a le fait de donner ou non son consentement, en prenant comme exemple la proposition d'une tasse de thé.

Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=pZwvrXVavNQ>

Vous trouverez à cette adresse une série de vidéos produites par l'Université de Harvard, sur le thème de la résilience. Disponible à l'adresse : <https://developingchild.harvard.edu/science/key-concepts/>





CHAPITRE 12

Promouvoir le changement

CHAPITRE 12

Promouvoir le changement

INTRODUCTION

Les principales personnes concernées, et plus particulièrement les enfants et les jeunes, ainsi que les professionnels, les bénévoles, les intervenants sociaux et autres, peuvent tous être de puissants promoteurs du changement. En travaillant ensemble ou individuellement, ils doivent être prêts à plaider auprès des autorités ou des organismes compétents, qui peuvent directement ou indirectement apporter des améliorations permettant de créer des espaces plus sûrs pour les enfants et les jeunes.

Dans la suite de ce Chapitre, nous aborderons un certain nombre de questions essentielles pour lesquelles il peut être important de militer pour le changement.

1. Engagement des services et des ressources pour prévenir les violences entre enfants

La mise en place de mesures visant à prévenir les violences entre enfants est d'une importance capitale. Une façon d'y parvenir est de s'attaquer aux facteurs qui contribuent à la manifestation de telles violences. Pour cela, il faut notamment que les gouvernements et les autres partenaires s'engagent à garantir le libre accès à un ensemble de services d'accompagnement universels et ciblés, pour tous ceux qui en ont besoin. Nous parlons notamment ici des services et des ressources qui s'attaquent aux problèmes d'inégalité, d'exclusion sociale et de discrimination.

En premier lieu, il faut s'efforcer de soutenir les efforts des collectivités territoriales, des administrations des autres partenaires, en œuvrant pour documenter avec exactitude les lacunes existantes dans ces services et s'engager à apporter les améliorations nécessaires.

2. Promouvoir des attitudes positives

Les normes et valeurs sociales telles que la discrimination et l'acceptation de la violence et de l'intolérance peuvent considérablement aggraver le risque de violences entre enfants. Qu'il s'agisse de la personne qui manifeste de telles attitudes négatives, celles-ci doivent être combattues. Pour cela, nous devons tous jouer un rôle actif dans la promotion d'attitudes positives et la remise en question des attitudes négatives.

3. Développer les compétences des adultes

La prévention et la lutte contre les violences entre enfants et la réponse qui leur est apportée sont en grande partie tributaires des compétences des personnes chargées d'accompagner les enfants et les jeunes, de les prendre en charge ou de travailler avec eux. Les conclusions de la phase d'évaluation entreprise pour documenter ce Guide pratique soulignent la nécessité d'investir dans le renforcement des compétences, des connaissances et des capacités de tous, y compris les professionnels, les intervenants sociaux et tout autre adulte impliqué. Ainsi, il apparaît que les compétences et les capacités des professionnels et des intervenants sociaux ne doivent par exemple pas se limiter à la maîtrise des éléments pratiques, mais qu'elles doivent également intégrer la manière dont les enfants et les jeunes sont accompagnés.

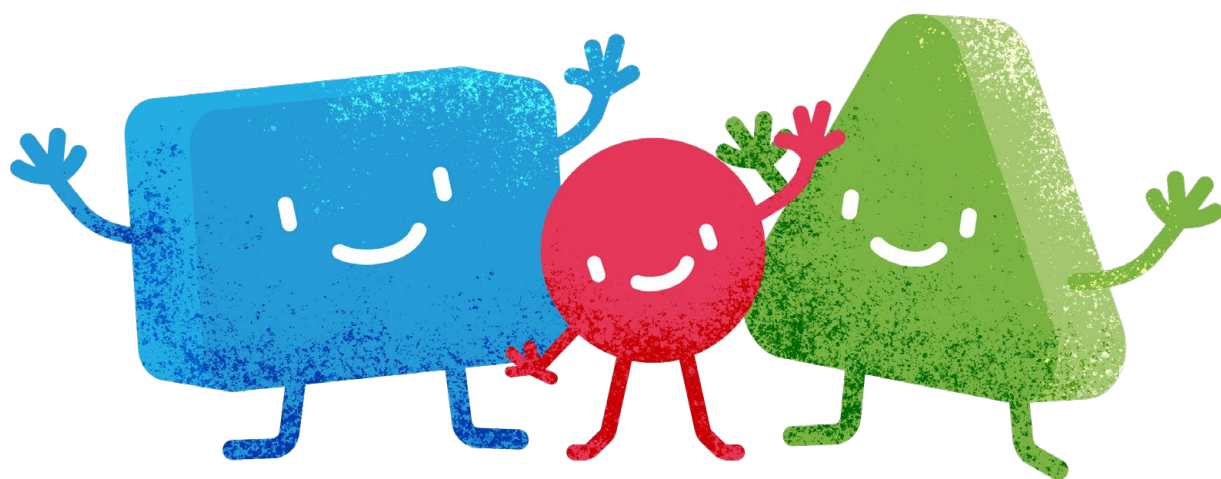
Un tel développement des compétences ne doit pas uniquement concerner les principales personnes responsables de la prise en charge des enfants et des jeunes, mais toute personne concernée par la protection des enfants, par le biais d'une approche multisectorielle.

Comme dans le cas de la phase d'évaluation sur laquelle se fonde ce Guide pratique, les enfants et les jeunes peuvent et doivent jouer un rôle actif dans l'identification des compétences, des connaissances et des attitudes qu'ils estiment importantes chez les professionnels, les intervenants sociaux et les autres adultes. De même, les professionnels de terrain ont eux aussi un rôle à jouer en informant les formateurs des compétences et connaissances précises dont ils ont besoin.

4. Faire évoluer et consolider les lois et les politiques

Un cadre juridique et réglementaire approprié est important, car il fournit le mandat, l'orientation et les conseils nécessaires aux organisations et aux personnes responsables de la protection des enfants et des jeunes. Cela s'applique aussi bien à l'existence d'un cadre réglementaire national fort qu'aux politiques de prévention et de lutte au sein de chaque organisation.

Aux côtés des enfants et des jeunes eux-mêmes, toutes les personnes qui travaillent pour garantir la protection des enfants doivent avoir la possibilité de préconiser des modifications des lois, des règlements et des politiques, lorsque les dispositions en vigueur ne fonctionnent pas adéquatement et que des améliorations sont possibles. Un exemple : il est éminemment souhaitable de renforcer la législation exigeant de toutes les organisations travaillant avec des enfants et des jeunes qu'elles disposent d'une politique de et de lutte contre les violences entre enfants.





Prévenir et répondre aux violences entre enfants

ADOPTER DES COMPORTEMENTS
PROTECTEURS